
Mémoire en science politique[BR]- "Les États-Unis face à la construction de la puissance chinoise : d'un monde unipolaire à un monde multipolaire ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Ploemmen, Cyril

Promoteur(s) : Lika, Liridon

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/23714>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



Travail de fin d'études (TFE)

Présenté en vue de l'obtention du master en sciences politiques, orientation générale, à
finalité spécialisée en relations internationales

Réalisé par Cyril Ploemmen (s180173)

***Les États-Unis face à la construction de la puissance chinoise: d'un
monde unipolaire à un monde multipolaire?***

Promoteur: Liridon Lika

Lecteurs: Antonios Vlassis et Julien Pomarède

Année académique 2024-2025

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux membres de mon jury, M. Antonios Vlassis, M. Julien Pomarède, ainsi qu'en particulier à mon promoteur, M. Liridon Lika, pour sa disponibilité et sa bienveillance. J'adresse également mes sincères remerciements à M. Sebastian Santander, M. Éric Florence et M. Vincent Bricart pour le temps qu'ils m'ont consacré dans le cadre d'entretiens qui ont grandement contribué à l'approfondissement de ma réflexion sur la thématique abordée.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1. Introduction..... | 1 |
| 2. Cadre théorique, les concepts clés et les limites..... | 4 |
| 2.1. Approche néo-réaliste offensive des relations internationales..... | 4 |
| 2.2. Concepts clés..... | 6 |
| 2.3. Les limites du cadre théorique..... | 10 |
| 3. Du « moment unipolaire » à l'interventionnisme américain des années 2000..... | 12 |
| 4. La Chine et son développement face à la puissance américaine..... | 18 |
| 4.1. Historique du développement chinois depuis les réformes de Deng Xiaoping jusqu'au début des années 2000..... | 18 |
| 4.2. La puissance latente contemporaine chinoise et américaine..... | 20 |
| 4.3. La puissance militaire contemporaine Chinoise et américaine..... | 28 |
| 4.4. Le <i>soft power</i> chinois et américain contemporain..... | 31 |
| 5. Du « moment unipolaire » à une « ère unipolaire »? Ou le monde se structure-t-il autour de plusieurs pôles de puissance équivalents?..... | 35 |
| 6. Conclusion..... | 44 |
| 7. Bibliographie..... | 47 |
| - Livres..... | 47 |
| - Chapitres d'ouvrages collectifs..... | 48 |
| - Articles scientifiques..... | 49 |
| - Articles d'analyse et de réflexion spécialisés..... | 53 |
| - Rapports officiels/documents institutionnels..... | 53 |
| - Communiqué de presse..... | 54 |
| - Sources statistiques officielles..... | 54 |
| - Sources statistiques secondaires ou agrégées..... | 56 |
| - Articles de presse..... | 56 |
| - Annexes..... | 59 |
| Annexe 1: Entretien semi-directif avec Sebastian Santander, professeur de science politique et de relations internationales à l'Université de Liège et directeur du <i>Center for International Relations Studies</i> (CEFIR)..... | 59 |
| Annexe 2: Entretien semi-directif avec Éric Florence, chargé de cours en études chinoises à l'université de Liège..... | 70 |
| Annexe 3: Entretien semi-directif avec Vincent Bricart, assistant et doctorant au département de science politique, Relations Internationales..... | 87 |

Liste des acronymes

- Investisseurs/investissements directs étrangers: IDE
- Organisation(s) régionale(s): OR
- Organisation(s) internationale(s): OI
- Union Européenne: UE
- Organisation(s) non-gouvernementale(s): ONG
- Produit intérieur brut: PIB
- Organisation mondiale du commerce: OMC
- Revenu national brut: RNB
- Belt and Road Initiative: BRI
- Accord de partenariat transpacifique: TPP
- Intelligence artificielle: IA
- Armée populaire de libération: APL
- Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures: BAI

1. Introduction

L'ordre international actuel connaît une recomposition profonde, rendant plus complexe l'identification claire de la répartition de la puissance sur la scène internationale. À l'inverse, après la Seconde Guerre mondiale, le système international était lisible, structuré autour de deux pôles de puissance (Waltz, 1979, p. 71). De même, l'après-guerre froide a vu émerger une configuration unipolaire dominée par les États-Unis, suite à l'effondrement de leur principal rival (Krauthammer, 1990, p. 23). En revanche, les premières décennies du XXI^e siècle ont progressivement remis en question cette prédominance, semant le doute quant à la persistance d'un monde véritablement unipolaire, d'autant plus dans un contexte marqué par l'essor de plusieurs puissances dites émergentes, au premier rang desquelles figure la Chine (Santander, 2014a, p. 5).

Ce travail vise à apporter des éléments d'analyse permettant de répondre à la question de recherche suivante : Dans quelle mesure l'ascension de la puissance chinoise remet-elle en cause l'unipolarité américaine dans le système international du XXI^e siècle ?

Une telle interrogation, par sa portée générale, nécessite un cadrage théorique rigoureux. C'est dans cette optique que l'approche néo-réaliste offensive des relations internationales a été retenue. Elle offre un cadre pertinent pour appréhender la dynamique de rivalité stratégique et de quête de puissance opposant les États-Unis à la Chine. Une approche qui présente cependant des limites et qui exclut, par sa vision stato-centrée, toute une série d'acteurs qui peuvent pourtant être influents dans les dynamiques internationales contemporaines. C'est pourquoi, après avoir exposé les principaux éléments qui font corps au sein du paradigme ainsi que les concepts théoriques clés mobilisés dans ce travail, il est décidé d'aborder brièvement différentes hypothèses concernant la structuration de la puissance à l'échelle mondiale. Bien qu'elles dépassent le cadre théorique retenu, ces perspectives alternatives permettent de montrer qu'il existe d'autres lectures du système international lorsque l'on s'éloigne des balises du paradigme choisi.

Ensuite, pour appréhender les dynamiques actuelles de transformation du système international, il est essentiel de revenir sur les fondements de l'ordre unipolaire. C'est dans

cette perspective qu'après avoir défini le cadre théorique et conceptuel, la section suivante s'intéresse à la puissance américaine lors de la dernière décennie du XXe siècle. Elle revient alors sur les différents éléments qui permettent d'expliquer la domination sans partage du système international à la fin de la guerre froide. Dans un second temps, cette section s'intéresse aux différents éléments qui ont contribué à impacter les États-Unis à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

La troisième partie engage quant à elle une comparaison des caractéristiques de la puissance chinoise et américaine contemporaine. Après un bref historique des différentes étapes du développement de la Chine sous Deng Xiaoping, l'analyse s'appuie sur les différentes caractéristiques de la puissance définies par John Mearsheimer, tout en élargissant la perspective au *soft power*, souvent négligé par l'approche néo-réaliste. Ainsi, cette section s'intéresse à la puissance latente des deux États, c'est-à-dire à la dimension démographique, économique et technologique de la puissance, incarnant les conditions de possibilité pour disposer d'une puissance militaire dissuasive. Elle examine ensuite la puissance militaire au travers des capacités terrestre, maritime, aérienne et nucléaire. Enfin, le *soft power* est aussi introduit, tant il constitue un élément de la puissance important permettant de réduire le coût de l'action.

Bien que cette approche puisse paraître étendue, elle s'avère nécessaire pour appréhender la manière dont la puissance se structure sur la scène internationale. En effet, se limiter à une seule dimension de la puissance aurait inévitablement conduit à des résultats biaisés concernant la question de la polarité. De plus, les différents éléments de la puissance interagissent constamment, car il n'est pas possible pour un État d'être une puissance militaire moderne sans capacités économiques et technologiques conséquentes. De la même manière, la capacité technologique peut servir de vecteur pour favoriser le développement économique, tout comme la capacité militaire peut avoir des implications positives dans le domaine économique et technologique. C'est dans cette logique que Stephen G. Brooks et William C. Wohlforth écrivent : « *Such a broad-based approach is imperative, in part because no single element of power can capture the full array of resources a state may bring to the pursuit of its goals in international politics [...] each of the core elements of power interacts with the others in potent ways. Economic capacity is a necessary condition of military power, but it is insufficient; technological prowess is also vital, especially given the nature of modern weaponry. Technological capacity also magnifies economic capability, and*

military capability also can have spinoffs in both the economic and technology arenas. Furthermore, military capability can have indirect but important implications for furthering a leading state's economic interests » (Brooks et Wohlforth, 2016, p. 16).

Enfin, la dernière section précédant la conclusion est consacrée à l'exploration des principaux débats théoriques sur la structuration de la puissance dans le système international contemporain. En effet, si l'unipolarité américaine était indiscutable après la guerre froide, la montée en puissance de la Chine constitue un élément central, parmi d'autres, qui ravive les interrogations quant au maintien de cette configuration. L'objectif est alors d'examiner les principaux arguments mobilisés par les partisans d'un ordre unipolaire par rapport aux arguments de ceux qui partent du postulat que le monde est devenu multipolaire, qu'ils soient nuancés ou non. Des positions et arguments sous-jacents qui sont mis en perspective eu égard aux données récoltées et au cadre théorique mobilisé.

Au niveau de l'approche méthodologique, l'ensemble des informations récoltées est issu d'une revue de littérature et d'entretiens semi-directifs. La revue de littérature constitue le socle de l'analyse théorique, appuyée et renforcée par les entretiens. Celle-ci repose sur un ensemble varié de sources comprenant des livres, des chapitres d'ouvrages, des articles scientifiques, des rapports, des sites officiels de données statistiques ou encore des articles de presse. La diversité des sources a pour but de garantir un cadre solide au travail, tout en assurant la présentation de données actualisées. En complément, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec trois personnalités académiques de l'Université de Liège afin d'enrichir le travail par leurs connaissances. Sebastian Santander a été choisi en raison de son intérêt marqué pour la distribution du pouvoir à l'échelle internationale, conjugué à sa connaissance approfondie de la politique étrangère des États-Unis et des puissances (ré-)émergentes comme la Chine. Éric Florence permet d'apporter un éclairage sur les fondements internes de la puissance chinoise. Vincent Bricart, quant à lui, contribue par son analyse rigoureuse de la puissance américaine et de ses réactions face à la montée en puissance de la Chine.

Toutefois, il est important de préciser qu'il existe certaines limites à l'approche méthodologique. Au niveau des entretiens, la première limite réside dans le nombre restreint de participants et dans le fait qu'ils sont tous issus de la même institution, créant un risque d'uniformité des points de vue et des positions. Cependant, il est impossible d'être pleinement exhaustif au vu de l'ampleur du sujet traité et du fait que celui-ci ne présente pas de position consensuelle. L'objectif des entretiens est d'obtenir des informations actualisées

et complémentaires à la revue de littérature. Par ailleurs, cette dernière présente également des limites. D'abord parce que les sources mobilisées sont principalement occidentales. Ensuite, parce que la sélection des sources nécessite de faire un choix entre les éléments retenus pour l'analyse ou non. Cela étant dit, les sources ont été croisées afin de confronter les points de vue divergents et d'apporter ainsi de la nuance.

En somme, cette double approche méthodologique, si elle ne prétend pas à l'exhaustivité en raison de l'étendue du sujet abordé, permet d'apporter des éclairages sur la problématique de manière structurée et nuancée.

2. Cadre théorique, les concepts clés et les limites

2.1. Approche néo-réaliste offensive des relations internationales

Les relations internationales sont un sujet vaste, complexe, et nombreux sont ceux qui ont théorisé la manière dont les relations se structurent à cette échelle. Étant dans une situation multiparadigmatique, il y a beaucoup de théories qui tentent d'interpréter le comportement des acteurs, leurs rapports de force,... à l'échelle internationale. Dario Battistella reconnaît d'ailleurs que les relations internationales n'ont pas réussi à entrer dans une phase de « science normale et cumulative » conduisant même à des débats au sein de chaque théorie (Battistella, 2006, p. 75). Face à une si grande diversité d'interprétations, et parce que choisir, c'est renoncer, le travail se concentre sur un cadre théorique précis: le néo-réalisme offensif.

L'approche réaliste, tout d'abord, suppose plusieurs choses qui font corps dans l'interprétation que les théoriciens de cette école se font des relations internationales et qui se retrouvent dans l'approche du néo-réalisme offensif de Mearsheimer. Parmi ces choses, on retrouve le fait que les relations internationales sont perçues comme anarchiques, puisqu'il n'existe pas d'autorité au-dessus de l'État. Il est toutefois important de préciser que l'anarchie ne suppose pas le chaos, puisqu'il est possible d'assurer un environnement d'ordre et de stabilité, même si ces éléments n'en restent pas moins précaires, par l'application de l'équilibre des puissances (Mearsheimer, 2001, p. 30 ; Battistella, 2006, pp. 113-114). L'État est dès lors l'acteur central du système international et est au cœur du travail de recherche réalisé, se concentrant sur deux États : les États-Unis et la Chine. Au niveau de leur

comportement, les États sont perçus comme des acteurs rationnels. L'objectif est la maximisation de leurs intérêts nationaux, et donc de leur puissance, dans un contexte d'anarchie rendant nécessaire la recherche de la puissance pour assurer leur sécurité dans cet environnement hostile (Battistella, 2006, p. 114). Il est également important de préciser que les réalistes n'ignorent pas l'existence des organisations interétatiques, du droit international ou encore des institutions de coopération, mais celles-ci sont pensées comme des instruments non autonomes et au service des intérêts des États, et en particulier des plus puissants d'entre eux (Battistella, 2006, p. 115).

Pour ce qui est de l'approche néo-réaliste offensive choisie comme référence théorique pour décrypter le comportement de la Chine et des États-Unis, celle-ci se concentre sur la question de la puissance, considérant que les États sont dans un rapport de méfiance et de compétition, en raison notamment du caractère anarchique des relations internationales, les amenant à vouloir gagner en puissance de façon à maximiser leur part dans la distribution du pouvoir à l'échelle internationale (Mearsheimer, 2001, p. 2). Le postulat de base est que la première préoccupation des États est de survivre en l'absence d'une autorité supérieure capable de garantir leur sécurité et que, ce faisant, acquérir un maximum de puissance est le meilleur gage sécuritaire (Mearsheimer, 2001, p. 21). Mearsheimer considère dès lors qu'il est rare qu'un État se satisfasse de sa position dans l'échiquier géopolitique, à l'exception de l'hégémon (à supposer qu'il existe). De cette manière, les grandes puissances cherchent souvent à modifier la répartition existante du pouvoir par une approche que l'on peut qualifier de révisionniste (Mearsheimer, 2001, p. 2). Les pays cherchent donc à modifier en leur faveur ce qu'on appelle en anglais « *the balance of power* », en gagnant le plus de puissance possible au détriment des autres et au travers de différents moyens que Mearsheimer juge être d'ordre économique, diplomatique et militaire (Mearsheimer, 2001, p. 34). D'une certaine manière, c'est ce que la Chine essaye de faire, et ce que les États-Unis essayent d'empêcher, ou à minima de ralentir. Ainsi, si les États cherchent à accroître leur puissance au détriment des autres, ils cherchent également à empêcher que les autres ne puissent gagner de la puissance d'une manière qui leur serait dommageable (Mearsheimer, 2001, p. 3). L'enjeu pour tout État est alors de gagner de la puissance au point de s'imposer comme l'hégémon du système, un statut de puissance qui est tel qu'il ne fait plus l'objet de concurrence (Mearsheimer, 2001, pp. 21 et 40). Pour autant, cette peur de l'autre, qui appelle à maximiser la puissance, n'empêche pas la formation d'alliances, mais celles-ci sont toujours temporaires (Mearsheimer, 2001, p. 33).

Ainsi, cette quête de puissance s'explique par plusieurs choses, qui ont pour partie été décrites précédemment : 1. Il n'y a pas d'autorité au-dessus de l'État, c'est l'anarchie ; 2. Les États, et en particulier les plus puissants, ont des capacités militaires créant la possibilité d'une destruction totale ou partielle menaçant dès lors leur survie ; 3. L'incertitude est toujours présente tant il est complexe d'identifier les réelles intentions d'un État. Il y a donc un risque permanent que la volonté de destruction de l'autre fasse partie de ses intentions ; 4. La volonté de survie est centrale ; 5. Les États sont rationnels, et c'est cette rationalité qui les guide pour survivre (Mearsheimer, 2001, pp. 29-31). Le concept du « dilemme de sécurité » reflète assez bien également cette recherche constante de puissance. L'idée qui en résulte est que si l'État A augmente sa puissance à des fins sécuritaires, l'État B perd de facto en sécurité, conduisant à une course à l'armement (Mearsheimer, 2001, pp. 35-36).

En raison des éléments précités, l'État vise divers objectifs : 1. Atteindre l'hégémonie régionale et empêcher les autres États d'obtenir ce statut, en raison de la crainte que cela conduise à un basculement dans l'équilibre des puissances au détriment de l'hégémon existant ; 2. Disposer d'un maximum de richesse à l'échelle mondiale afin de garantir une économie forte, instrument au service du développement militaire ; 3. Avoir une puissance terrestre forte permettant de dominer l'équilibre des forces terrestres, avec le soutien des forces maritimes et aériennes ; 4. La supériorité de l'armement nucléaire (Mearsheimer, 2001, pp. 140-145).

En bref, l'État cherche à maximiser sa puissance, comprise essentiellement au sens de ses capacités matérielles, pour survivre dans un environnement international hostile.

2.2. Concepts clés

Certains concepts théoriques irriguent ce travail de recherche et ils se doivent d'être définis pour donner une pleine compréhension de la manière dont ils sont mobilisés.

Tout d'abord, la puissance est un élément clé de ce travail. D'abord parce qu'elle est centrale pour les théoriciens réalistes des relations internationales. Ensuite, parce que c'est sur la base de la puissance et des éléments qui la composent que sont analysés et comparés les États-Unis et la Chine. Enfin, parce qu'il est nécessaire de définir ce à quoi renvoie la

puissance pour comprendre comment cette même puissance se répartit à l'échelle internationale. Raymond Aron a produit une définition qu'il a formulée comme suit : « la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres entités politiques » (Aron, 1962, p. 58). Ce dernier cadre ainsi sa définition sur une conséquence positive de la puissance : arriver à imposer sa volonté. Mearsheimer fournit, quant à lui, une approche de la puissance qui se fonde sur les capacités matérielles. Il distingue deux types de puissance qu'il appelle « *latent and military power* » (Mearsheimer, 2001, p. 55). La puissance latente renvoie à la dimension démographique et économique. Deux atouts indispensables pour forger la puissance militaire, car il faut des moyens financiers, des capacités technologiques et des capacités humaines pour bâtir de fortes capacités militaires (Mearsheimer, 2001, p. 55). La capacité de coercition, de contraindre, d'imposer au travers de moyens militaires et économiques sont autant d'éléments précités, et qui par essence fondent le *hard power* (Racouchot, 2025, p. 18). Toutefois, la puissance suppose la combinaison de facteurs matériels et immatériels, car il ne suffit pas de disposer de capacités matérielles pour être considéré comme puissance. Il faut aussi que ce même acteur étatique ait la capacité de se penser et de s'affirmer comme référence par le biais de moyens intangibles incarnés par ce que Joseph Nye identifie être le « *soft power* » (Nye, 1990 ; Santander, 2009a, p. 24). C'est en cela qu'il a été décidé d'aller au-delà, dans le cadre de ce travail, des caractéristiques matérielles de la puissance pour y intégrer les dimensions qui renvoient à la puissance douce.

Le *soft power* renvoie donc au pouvoir d'attraction, de convaincre, par opposition au *hard power* (Nye, 1990, p. 166). Le pouvoir « *soft* » repose sur la culture, l'idéologie ou encore les institutions. C'est en ce sens que Nye écrit : « *The ability to affect what other countries want tends to be associated with intangible power resources such as culture, ideology, and institutions.* » (Nye, 1990, pp. 166-167). Le *soft power* est d'autant plus important qu'il doit permettre de rendre le pouvoir d'un État plus légitime, et c'est précisément cette légitimité qui permet de réduire le degré de résistance aux volontés de ce même État. C'est pourquoi il pense la culture et l'idéologie comme vecteurs de puissance, à la condition que cette même culture et idéologie soient jugées comme attractives. Si c'est le cas, alors les autres États sont plus enclins à le suivre, épargnant l'État du coût induit par des mesures de coercition (Nye, 1990, p. 167). Le pouvoir a tendance à croître à partir du moment où un pays peut compter sur une culture, une idéologie attractive et sur des règles et institutions internationales favorables (Nye, 1990, p. 168).

Ensuite, si le travail s'intéresse à la question des éléments de la puissance, du côté américain et chinois, c'est aussi pour disposer d'instruments de mesure afin d'essayer de comprendre comment se structure l'ordre international en termes de pôle(s) de puissance. Par ailleurs, « La notion de polarité [...] renvoie à la redistribution de la puissance et, partant, à la question de la structuration du système mondial à partir de pôles de puissance plus ou moins nombreux engagés chacun dans l'aménagement d'un ordre géopolitique régional au sein duquel un État dominant exerce sa suprématie militaire, politique et/ou économique sur un ensemble d'États de moindre portée. » (Santander, 2009a, pp. 18-19).

Sur cette base, le travail se concentre principalement sur deux structurations potentielles de la puissance et des déclinaisons existantes dans la littérature : l'unipolarité et la multipolarité. Mearsheimer, dans *The Tragedy of Great Power Politics*, définit l'unipolarité au travers d'un autre concept qu'est celui d'hégémon. Il écrit ceci : « *A hegemon is a state that is so powerful that it dominates all the other states in the system. No other state has the military wherewithal to put up a serious fight against it. In essence, a hegemon is the only great power in the system.* » (Mearsheimer, 2001, p. 40). Charles Krauthammer a, quant à lui, caractérisé l'unipolarité, en faisant référence aux États-Unis de la fin du XXe siècle : « *The gap in power between the leading nation and all the others was so unprecedented as to yield an international structure unique to modern history* » (Krauthammer, 2002, p. 5). Pour ce qui est de la multipolarité, celle-ci « fait allusion à la redistribution du pouvoir international et, partant, à la structuration du système mondial à partir de pôles de puissance plus ou moins nombreux, et de nature et caractéristiques comparables qui se contrecarrent » (Santander, 2013, p. 524). La particularité du monde multipolaire, c'est donc qu'il ne peut y avoir une puissance qui domine, ou alors celui-ci devient unipolaire. De la même manière, le pouvoir ne peut pas être concentré entre deux puissances, ou le monde devient cette fois bipolaire (Haass, 2008, pp. 44-45). Cette représentation d'un monde structuré autour de plusieurs pôles de puissances comparables trouve ses origines aux XVIIIe et XIXe siècles (Santander, 2013, p. 524).

Concernant les concepts de « superpuissance », de « grande puissance » et de « puissance (r)émergente/ascendante », ils se doivent aussi d'être compris au vu de leur omniprésence dans le cadre de ce travail. Les concepts de « superpuissance » et de « grande puissance » ont été définis de la manière suivante par Barry Buzan : « *By superpower I mean a polity whose political, military, cultural and economic reach extends across the whole*

international system; by great power I mean one whose reach extends only across more than one region. » (Buzan, 2011, p. 4). Pour Mearsheimer, un État doit, pour être considéré comme une grande puissance, avoir des capacités militaires qui lui permettent de résister suffisamment à la puissance dominante en cas de guerre conventionnelle totale, au point de conduire à une potentielle guerre d'usure qui affaiblit le dominant, et ce même si la guerre résulte par la victoire du dominant (Mearsheimer, 2001, p. 5). Tout État qui aspire au statut de grande puissance se doit également d'avoir des capacités nucléaires suffisantes pour être dissuasif tout en ayant les moyens de résister à une frappe nucléaire (Mearsheimer, 2001, p. 5). Enfin, il doit pouvoir disposer d'importantes forces conventionnelles (Mearsheimer, 2001, p. 5). Quant au concept de puissance (r)émergente, celui-ci renvoie à une propagation du pouvoir conduisant à une remise en question de la situation monopolistique dont a bénéficié le monde occidental pendant les deux derniers siècles (Santander, 2014b, p. 65). Parmi ces pays, il y a les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) (Trépant, 2008, p. 8). Plus spécifiquement, ces pays peuvent être décrits comme suit : « Les pays émergents se caractérisent généralement par leur intégration rapide à l'économie mondiale d'un point de vue commercial (exportations importantes) et financier (ouverture des marchés financiers aux capitaux extérieurs). » (Trépant, 2008, p. 6). Une particularité corollaire est le taux de croissance qui, bien qu'il varie en fonction des émergents, est relativement élevé (Trépant, 2008, p. 6). De la même manière, ces pays ont réussi à rendre leur marché particulièrement attractif pour les investisseurs directs étrangers (IDE), contribuant à favoriser leur développement économique (Trépant, 2008, p. 7). Ils sont en même temps devenus des acteurs centraux dans toute une série de secteurs importants du commerce à l'échelle mondiale, faisant de ces derniers d'importants exportateurs, à la fois pour leur étranger proche et pour des pays plus éloignés. Cette situation s'explique notamment par la capacité de ces derniers à faire de leurs entreprises nationales de réels « champions », à un point où ces derniers sont en mesure de concurrencer les multinationales occidentales (Santander, 2014b, pp. 66-67). Au-delà du domaine économique et commercial, ces pays ascendants se caractérisent également par une démographie importante, tout comme par un accès sur leur territoire national à quantité de ressources naturelles (Santander, 2009a, p. 23). Ainsi, la caractéristique centrale et commune aux pays émergents, c'est précisément ce développement rapide. C'est en même temps cette caractéristique qui renforce leurs ambitions de pouvoir et qui conduit à une remise en question de l'ordre existant jugé non représentatif et appelant dès lors à un partage juste et calculé sur la répartition contemporaine du pouvoir (Milani, 2011, p. 59-60 ; Santander, 2014b, p. 67).

Enfin, quant à cet ordre international énoncé précédemment, celui-ci renvoie à « un ordre, un système, voire une « société » dont les acteurs ou les unités les plus importantes sont les États-nations » (Bertrand, 2004, p. 99). Il existe différentes formes d'ordres, et ceux-ci varient en fonction de la répartition du pouvoir sur la scène internationale (Mearsheimer, 2019, p. 7). L'ordre international libéral est celui qui a émergé au lendemain de l'effondrement du bloc soviétique en raison du caractère unipolaire du système dominé par une démocratie libérale : les États-Unis (Mearsheimer, 2019, p. 7). Tout ordre est international à la condition qu'il inclut toutes les grandes puissances. S'il n'intègre pas toutes les grandes puissances et qu'il se limite à une région du monde, alors il s'agit d'un ordre limité (« *bounded order* ») (Mearsheimer, 2019, pp. 11-12). L'ordre international libéral prend racine autour de trois grandes dimensions : « la gouvernance politique libérale défendant une architecture démocratique protégeant les droits individuels ; le libéralisme économique en encourageant les échanges économiques libres au sein et au-delà des États, et l'intergouvernementalisme libéral via les institutions multilatérales et les autres formes de coopération intergouvernementale. » (Sainovic et Lika, 2022, pp. 11-12). La réalisation de ces principes a conduit à l'émergence d'une économie hyper-globalisée induisant des impacts socio-économiques néfastes, et à une volonté de répandre la démocratie libérale par la force si nécessaire, au prix du développement du nationalisme (Mearsheimer, 2019, p. 8). En parallèle, l'hyper-globalisation a contribué au développement d'autres États comme la Chine, qui se positionne au travers d'une approche révisionniste de l'ordre international libéral (Mearsheimer, 2019, p. 8 ; Sainovic et Lika, 2022, pp. 15-18). De plus, selon Mearsheimer, au-delà du positionnement chinois, le simple fait de son émergence menace le caractère unipolaire du système et donc l'ordre international libéral, l'unipolarité étant la condition d'existence de l'ordre précité (Mearsheimer, 2019, p. 8). Dans le même temps, l'ordre libéral est contesté de l'intérieur par certaines puissances qui en étaient pourtant les garantes ; les États-Unis sous l'administration Trump en est l'illustration la plus criante (Acharya, 2017, p. 272).

2.3. Les limites du cadre théorique

Il est indispensable de préciser que le cadre théorique du néo-réalisme offensif a ses limites et exclut dès lors toute une série de réflexions autour de l'évolution de la répartition de la

puissance à l'international. Certains auteurs ont par exemple théorisé l'idée d'un monde devenu non-polaire, apolaire, multipolaire sans socle (G-0) ou encore caractérisé comme étant multiplexe.

Le concept de multiplicité, théorisé par Amitav Acharya, fait l'hypothèse que l'on ne peut pas parler de multipolarité telle que celle connue au XIX^e siècle et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, le monde contemporain laisse une place importante à un nombre conséquent d'acteurs qui dépasse de loin toute vision stato-centrée. Deuxièmement, le champ de l'économie est beaucoup plus vaste que ce qu'il ne l'était autrefois. Ensuite, l'interdépendance économique s'est généralisée là où elle était limitée aux pays européens à l'époque où le monde était structuré entre plusieurs pôles de puissance. De plus, il y a une quantité importante d'organisations régionales (OR) et internationales (OI), ce qui est une particularité de l'époque dans laquelle nous vivons. Enfin, les enjeux à l'ordre et à la stabilité sont devenus bien plus diversifiés, dépassant de loin les conflits interétatiques et pouvant prendre de nombreuses formes (Acharya, 2017, pp. 276-277). L'auteur considère donc que les relations internationales ne se structurent plus uniquement autour des grandes puissances et que toute une série d'acteurs peuvent jouer un rôle dans un tout complexe et interdépendant. De la même manière, il ne croit plus en la capacité d'un seul ou d'un petit groupe d'États puissants à définir l'ordre qui prévaudrait à l'échelle internationale (Acharya, 2017, p. 277). Il croit ainsi plutôt en l'émergence d'une gouvernance plus fragmentée et multicentrique (Acharya, 2017, p. 277). Pour autant, le monde multiplexe ne renvoie pas à l'idée d'un G-0 mais bien à un G-Plus où toute une série d'acteurs jouent un rôle dans la gouvernance mondiale (Acharya, 2017, pp. 279-280). Au contraire de l'approche de la multipolarité « sans socle », théorisée par Ian Bremmer (2012), qui renvoie précisément à cette idée d'un G-0, c'est-à-dire où plus aucun pays ou somme de pays n'est en mesure ou ne souhaite assumer le leadership au niveau mondial (Bremmer, 2012 ; Courmont, 2021, p. 61). D'une certaine manière, Barry Buzan (2011) établit une hypothèse similaire par le concept de « globalisme décentré ». Il part du postulat que l'ordre international à venir sera marqué par l'absence de superpuissances au profit de plusieurs grandes puissances qu'il identifie être les États-Unis, la Chine et l'Union Européenne (UE), tout en s'opposant fermement au présupposé d'une inévitable compétition entre les États pour la domination (Buzan, 2011, pp. 3-4).

Richard N. Haass considère, quant à lui, que le XXI^e siècle est celui de la non-polarité au niveau des relations internationales (Haass, 2008, p. 44). C'est en ce sens qu'il écrit ceci : « *the principal characteristic of twenty-first-century international relations is turning out to be nonpolarity: a world dominated not by one or two or even several states but rather by dozens of actors possessing and exercising various kinds of power* » (Haass, 2008, p. 44). S'il reconnaît que la structuration du monde pourrait, a priori, laisser penser à un monde multipolaire, il s'en défend en considérant qu'il y a de nombreux centres de pouvoir et que, parmi ceux-ci, certains ne sont pas des États (Haass, 2008, p. 45). Le pouvoir est alors plus diffus et les États ne sont plus dans une situation monopolistique, perdant du pouvoir, et parfois même leur prééminence dans certains secteurs, au profit d'autres entités. L'acteur État doit, en effet, faire face à de nombreux acteurs qui bénéficient aussi d'une forme de pouvoir : les OR et les OI, les milices, les organisations non gouvernementales (ONG) ou encore les entreprises (Haass, 2008, p. 45). Il résume assez bien sa pensée par une phrase : « *power is now found in many hands and in many places* » (Haass, 2008, p. 45).

Ces différentes hypothèses ont ainsi des particularités qui dépassent le cadre théorique choisi, que ces dernières considèrent qu'il y ait une pluralité d'acteurs qui jouent un rôle croissant dans la structuration des rapports de force à l'international aux côtés des États, entraînant une diffusion du pouvoir ; que les États ne chercheraient pas toujours à atteindre un statut de domination ; ou encore qu'ils pourraient refuser de prendre le leadership. Cependant, au moins pour le concept de non-polarité et d'apolarité, c'est faire l'hypothèse d'une équivalence dans les rapports de force entre tous les acteurs sur la scène internationale et rejeter l'idée que la puissance serait un élément capable d'influer dans les confrontations au niveau international (Santander, 2013, p. 541). Le cadre théorique choisi pour ce travail de recherche suppose, à l'inverse, que l'État reste l'acteur central dans les relations internationales et que la recherche de la puissance est au cœur de ses préoccupations et des rapports qu'il entretient avec d'autres États, avec pour objectif ultime l'hégémonie.

3. Du « moment unipolaire » à l'interventionnisme américain des années 2000

À la suite de l'effondrement du bloc soviétique et de l'ordre soviétique sous-jacent, la guerre froide a pris fin et les États-Unis se sont retrouvés sans concurrence sur la scène internationale (Mearsheimer, 2019, p. 21). Ils deviennent alors le plus puissant de tous les pays à travers le globe terrestre, la Chine étant encore aux prémices de son développement et la Russie n'arrivant pas à se relever durant les années 1990 (Mearsheimer, 2019, p. 21 et p. 25). Une situation d'autant plus avantageuse pour Washington qu'il n'était plus limité par les enjeux sécuritaires imposés par le contexte de confrontations avec l'Union des Républiques socialistes soviétiques (Mearsheimer, 2019, p. 21). Les États-Unis pouvaient alors se concentrer sur la construction d'un ordre international libéral, succédant à l'ordre occidental réaliste (Mearsheimer, 2019, p. 21 et p. 25).

C'est dans ce contexte que le monde est devenu unipolaire et que l'ordre international libéral a pu émerger (Mearsheimer, 2019, p. 21). C'est ce que Charles Krauthammer appelle « *The Unipolar Moment* », puisqu'il n'y a qu'une seule puissance de premier rang sans perspective immédiate d'État(s) pouvant rivaliser (Krauthammer, 1990, p. 23). La domination des États-Unis dans les sphères militaire, économique, politique et diplomatique leur confère la capacité d'agir en tant qu'acteur déterminant dans tout conflit où ils décident de s'engager. (Krauthammer, 1990, p. 24). L'exemple de l'intervention à l'initiative de Washington pour déloger l'Irak du Koweït en est l'illustration (Krauthammer, 1990, p. 24).

Par rapport à la domination plurisectorielle américaine précitée, nombreux sont les éléments qui permettent de l'illustrer. À cette époque, les dépenses militaires des autorités américaines équivalent à la moitié des dépenses réalisées au niveau mondial dans ce secteur (Santander, 2013, p. 525). En plus, ils disposent d'une capacité à user de la force quasi monopolistique sur la scène internationale, tout en bénéficiant de capacités de surveillance conséquentes. Ils sont, en même temps, présents un peu partout sur le globe terrestre avec de très nombreuses bases militaires (Santander, 2013, p. 525). Sur le plan économique, ils jouissent d'une croissance conduisant le pays à représenter, à son apogée, 30 % du produit national brut mondial. Ils développent également leurs capacités technologiques, au point d'avoir le leadership au niveau des nouvelles technologies (Santander, 2013, p. 525). Dans le domaine financier, ils bénéficient d'une forte crédibilité grâce au dollar américain, ce qui leur permet d'être au-devant de la scène financière internationale (Santander, 2013, p. 525). Au niveau de l'image, les États-Unis se démarquent également par le biais de leur industrie culturelle et de leur culture populaire, amenant à renforcer encore un peu plus l'influence du

modèle américain tout en augmentant sa capacité de persuasion (Courmont, 2021, p. 57). Une culture américaine qui se propage par de nombreux moyens de diffusion, parmi lesquels se retrouvent l'industrie du cinéma, de l'information, de la consommation, et qui rend le pays toujours plus attrayant (Santander, 2013, p. 525). Sa politique d'aide au développement ou encore ses universités sont aussi des éléments qui contribuent au développement de l'image d'une puissance bienveillante et éclairante (annexe 1).

Ainsi, aux côtés du *hard power* dont cette puissance s'érige en maître incontesté, avec une capacité militaire inégalée et qui semble inégalable, celle-ci se démarque également par un *soft power* contribuant à l'« américanisation du monde » et à faire d'elle un référent sur la scène internationale (Courmont, 2021, p. 57). Nye a, par ailleurs, particulièrement bien décrit comment la culture américaine, incarnée dans ses produits et sa communication, a réussi à se répandre partout à travers le monde. Il écrit : « *Young Japanese who have never been to the United States wear sports jackets with the names of American colleges. Nicaraguan television broadcast American shows even while the government fought American-backed guerrillas. Similarly, Soviet teenagers wear blue jeans and seek American recordings, and Chinese students used a symbol modeled on the Statue of Liberty during the 1989 uprisings.* » (Nye, 1990, p. 169). Un *soft power* d'autant plus prégnant que les autorités américaines bénéficient d'institutions économiques internationales qui embrassent les principes du libéralisme économique, propres aux orientations économiques soutenues par Washington (Nye, 1990, p. 168).

Cette situation de supériorité qui caractérise les États-Unis dans la dernière décennie du XX^e siècle est d'autant plus étonnante qu'elle va à contre-courant de ce qui avait été imaginé au sein de la communauté scientifique, et particulièrement dans le domaine de l'économie politique internationale, dès les années 1970. L'idée qui prévalait à cette époque était que la fin du monde bipolaire devrait conduire à l'émergence d'un monde multipolaire (Santander, 2013, pp. 524-525). Ils en étaient convaincus, car les États-Unis étaient pensés en déclin à la suite de l'effondrement du système de Bretton Woods, du coût économique et politique induit par la guerre menée au Vietnam, de la situation économique délicate ou encore de l'apparition de concurrents à Washington au sein du bloc de l'Ouest dans le domaine économique (incarnés par la Communauté économique européenne et le Japon) (Santander, 2013, p. 525). C'est en ce sens que ces trois acteurs (États-Unis, UE et Japon), communément appelés Triade, ont été pensés comme les trois pôles qui structureraient l'ordre

international, une fois la fin de l'ère bipolaire actée (Santander, 2013, p. 525). Cependant, ce n'est pas ce qui s'est produit. Au moment de l'implosion du bloc soviétique, le Japon est marqué par une crise multiforme et reste fortement dépendant des États-Unis pour assurer sa sécurité (Santander, 2013, p. 525). L'UE peine à devenir un acteur politique à part entière sur la scène internationale, marquée par les particularismes des États-nations qui la composent. Sur le plan sécuritaire, de la même manière que pour le pays du Soleil-Levant, l'UE continue à avoir besoin des gages sécuritaires américains (Santander, 2013, p. 525). Les États-Unis sont donc laissés sans concurrence, tout au long des années 1990, et deviennent cette puissance capable de jouer sur le pouvoir d'attraction comme de coercition, sans commune mesure avec ce qui a précédé dans l'histoire moderne (Santander, 2013, p. 525).

Malgré tout, si les États-Unis jouissaient d'une domination dans tous les aspects de la puissance, d'une capacité d'attraction conséquente et d'une légitimité internationale forte, celles-ci se sont progressivement érodées (Buzan, 2011, p. 7). D'abord, parce que les États-Unis se sont engagés militairement dans de nombreux pays, notamment pour imposer la démocratie, et que cet engagement a été particulièrement coûteux, peu efficace et sans grand soutien populaire (Buzan, 2011, p. 7 ; Mearsheimer, 2019, p. 28). Les interventions militaires au Moyen-Orient, en Asie centrale ou encore en Afrique du Nord, parfois menées de manière unilatérale dans l'après 11 septembre 2001, ont été lourdes de conséquences pour Washington, tant sur le plan politique, économique et militaire, qu'au niveau de l'image (Santander, 2013, p. 526). Le cas irakien est particulièrement percutant car si l'intervention militaire a été rendue possible par les capacités matérielles américaines, l'absence de soutien de la communauté internationale a entraîné une perte de légitimité dans cette affaire (Santander, 2009a, p. 15 ; Benanter, 2018, pp. 32-33). Les autorités américaines, dans le cadre du projet pour un Grand Moyen-Orient, visaient la chute du régime de Saddam Hussein afin d'y instaurer un régime démocratique et d'affaiblir, parallèlement, la position de l'Iran dans la région (Bayramzadeh, 2022, p. 36). Cependant, s'ils ont réussi à renverser le régime irakien, ils ont été incapables de faire émerger un régime démocratique pour lui succéder. Ils ont également dû faire face à des mouvements populaires hostiles à leur présence sur le sol irakien, ainsi qu'à des attaques terroristes récurrentes. Face à une telle situation, ils ont fini par se retirer du pays, le laissant dans un état de faillite, et contribuant de facto à renforcer la position de l'Iran au Moyen-Orient (Bayramzadeh, 2022, p. 36). En Afghanistan, le gouvernement mis en place par les Américains, après avoir délogé les talibans du pouvoir, n'a pas réussi à mettre en place un système démocratique pérenne. Pire encore, en dépit des

efforts soutenus durant deux décennies, les talibans ont fini par reprendre le pouvoir en 2021. La même année, les troupes américaines quittent le pays sans opposer de résistance au retour du régime islamiste (Bayramzadeh, 2022, p. 36). Pour Kamal Bayramzadeh, « le retrait de ces derniers d’Afghanistan est l’une des manifestations de l’échec de l’ordre international libéral » (Bayramzadeh, 2022, p. 36). Quant à la Libye, les conséquences de l’intervention américaine sont également nombreuses : le pays est devenu un État failli, où prospèrent des groupes terroristes (Bayramzadeh, 2022, p. 36). Par ailleurs, toujours selon Bayramzadeh, l’échec des occidentaux dans le cadre du conflit syrien peut être interprété comme le « déclin relatif de la puissance hégémonique des États-Unis » (Bayramzadeh, 2022, p. 32).

En parallèle de ces interventions, qui se sont soldées par des échecs pour les États-Unis et ont transformé les pays concernés en États faillis, s’ajoute la question des violations des droits humains à Abou Ghraïb et à Guantanamo, où des actes de torture ont été commis (Buzan, 2011, p. 10 ; annexe 1). Ces violations de la Convention de Genève, conjuguées à une hostilité manifeste envers la Cour pénale internationale, ont affecté la crédibilité et l’image des États-Unis, notamment sur les questions de droits humains (Buzan, 2011, p. 10 ; annexe 1). L’ensemble de ces éléments conduit Barry Buzan à souligner le caractère contradictoire de la politique étrangère américaine et les conséquences négatives qui en découlent. Il formule son idée ainsi : « *Washington wants to lead and be supported by international society, while at the same time using both its own sense of exceptionalism and its role as leader to exempt itself from many of the rules that it wants others to observe. [...] It, thus, both violates the rules it claims to be defending, and claims strong sovereignty for itself against intervention by others, while preserving its own right to violate the sovereignty of others in pursuit of its own objectives. [...] Because of this contradiction, the standing of the US is in notable decline on three levels: the acceptability of its policies, its attractiveness as a model of the future and the illegitimacy in international society of hegemony in any form.* » (Buzan, 2011, p. 7). Ainsi, le mythe d’une puissance perçue comme bienveillante sur la scène internationale s’étiole en conséquence d’une politique étrangère en contradiction avec les règles et conventions du droit international (annexe 1). Cette perte de légitimité s’accompagne d’une perte d’influence, notamment en Asie centrale, au profit de puissances émergentes et de leurs entreprises (Santander, 2013, p. 530).

Cependant, l’érosion du *soft power* américain demeure relative. En dépit de ces constats, les États-Unis continuent de bénéficier d’un important pouvoir d’attraction, en tant

que première puissance économique, mais aussi grâce à l'exportation de biens matériels et de productions culturelles (Owen, 2021, p. 1423). Cette capacité d'attraction reste particulièrement forte en Europe, et se manifeste également par l'afflux important d'étrangers venant aux États-Unis pour en apprendre davantage sur le modèle démocratique américain (Owen, 2021, p. 1423 ; annexe 1). Il convient toutefois de nuancer cette dynamique. Les décisions récentes de l'administration Trump, qui visent à instaurer une forme de censure dans le monde académique en menaçant de couper les financements en cas d'usage de certains termes, ont eu un effet négatif sur l'image des États-Unis à l'international (De Jovenel et Papon, 2025 ; annexe 1). Cette orientation pourrait impacter le nombre d'étudiants étrangers souhaitant étudier aux États-Unis, alors même que les universités américaines dépendent fortement de ces inscriptions pour leur financement (annexe 1). Dans le même temps, l'UE, par le biais de la présidente de la commission européenne, lors de la conférence « *Choose Europe for Science* », a déclaré, au côté du président français, proposer une « nouvelle enveloppe de 500 millions d'euros ». L'objectif recherché est de faire de l'Europe un lieu attractif pour les chercheurs étrangers à un moment où l'administration américaine s'attaque à la liberté académique et supprime/réduit des subventions fédérales (Le Monde, 2025).

Par ailleurs, le souhait de Donald Trump visant à réduire la dépendance des États-Unis à l'égard du reste du monde – en particulier vis-à-vis de la Chine – l'a conduit à adopter des postures expansionnistes, notamment sur la question du Groenland ou du canal de Panama, ce qui pourrait également nuire à l'image de la première puissance mondiale (annexe 1). Pour Bricart, ces déclarations et décisions ne sont toutefois que l'illustration d'une reconfiguration du *soft power* américain, désormais fondé sur de nouveaux principes : protectionnisme, nationalisme... (annexe 3). Une position qui est intégrée plus en détail dans la section 4.4., à travers une comparaison avec le *soft power* chinois.

La première décennie du XXI^e siècle est aussi marquée, pour les États-Unis, par des catastrophes naturelles comme l'ouragan Katrina, mais surtout par une crise financière qui a profondément impacté leur puissance (David et Vallet, 2009, p. 150 ; Le Monde, 2005). En effet, la crise financière de 2007-2008 a non seulement eu des effets économiques majeurs, entraînant le monde dans une période de récession, mais elle a aussi contribué à jeter le discrédit sur les élites américaines, à la remise en question du consensus de Washington, et à

valoriser des modèles alternatifs, comme le consensus de Pékin (Buzan, 2011, p. 10 ; Mearsheimer, 2019, p. 29).

Dans le même temps, alors que les autorités américaines étaient concentrées à lutter contre le terrorisme au travers d'interventions militaires, certains pays se développaient. C'est le cas de la Chine qui a pu, et peut encore dans une moindre mesure, compter sur une croissance rapide et forte (Haass, 2008, p. 46 ; Courmont, 2021, p. 56 ; annexe 1). Un développement tel que la Chine est désormais perçue, dans la majorité des pays occidentaux, comme une menace qu'il convient de contenir (Lee, 2022, p. 313).

Ainsi, Washington doit non seulement faire face à des difficultés de politiques intérieures, à un affaiblissement (certes relatif et discuté) de sa capacité de séduction, de sa prédominance intellectuelle et morale, mais aussi au développement d'autres États susceptibles de devenir de nouveaux pôles de puissance (David et Vallet, 2009, p. 150 ; Santander, 2014a, p. 5).

4. La Chine et son développement face à la puissance américaine

4.1. Historique du développement chinois depuis les réformes de Deng Xiaoping jusqu'au début des années 2000.

À la mort de Mao Tse-tong, « moderniser la Chine tout en préservant l'héritage culturel et réinventer la tradition est à nouveau érigé en mot d'ordre » (Wintgens, 2009, p. 91). C'est dans cette optique que Deng Xiaoping cherche à marquer une rupture avec la révolution culturelle de Mao, qu'il juge, au moins pour partie, responsable de l'état de sous-développement dans lequel le pays était maintenu. Il lance alors, dès 1978, une politique de modernisation qui passe par une ouverture économique au travers de réformes ambitieuses, appelées les « quatre modernisations » (Wintgens, 2009, p. 91; Bayramzadeh, 2022, p. 38). Ces réformes ont lieu dans divers secteurs d'activité : l'industrie, l'agriculture, les sciences et techniques, et la défense (Bayramzadeh, 2022, p. 38). L'objectif affiché est la mise en place d'un « socialisme de marché » (Wintgens, 2009, p. 91). L'idée est de passer d'une économie planifiée à une économie de marché soumise au contrôle de l'État

(Bayramzadeh, 2022, p. 38). L'accent est alors mis sur la libéralisation de l'économie nationale, l'exportation de produits et l'ouverture aux IDE (Owen, 2021, p. 1425). La particularité du socialisme de marché est qu'il mêle le capitalisme économique à un modèle politique communiste (Wintgens, 2009, p. 91). C'est cette dualité entre une ouverture économique et un « immobilisme politique » marqué par le maintien d'un système politique basé sur la concentration du pouvoir entre les mains d'un parti unique qui fonde la politique de modernisation (Wintgens, 2009, p. 119-120). L'objectif affiché est clair : le développement économique de la Chine et le maintien d'un pouvoir central fort (Wintgens, 2009, p. 96).

Conscient que l'industrialisation est un levier essentiel de croissance, le gouvernement chinois décide en 1980 de mettre en place quatre zones économiques spéciales (Wintgens, 2009, p. 92). Ces zones deviennent des vitrines du potentiel de croissance du pays, en attirant des IDE et en stimulant les exportations (Pearson et al., 2021, p. 207). Toutefois, si les avantages économiques d'un tel développement du littoral se font ressentir pour la Chine, cette situation n'est pas sans conséquence sur le plan social. Les tensions qui s'ensuivent atteignent leur paroxysme avec la manifestation pro-démocratie de 1989 sur la place de Tiananmen, particulièrement réprimée dans la violence par le régime politique (Wintgens, 2009, pp. 92-93). À la suite de cet événement, la Chine se voit isolée à l'international et est contrainte par des sanctions économiques (Wintgens, 2009, p. 93). Cependant, la perte de légitimité politique n'empêche pas le gouvernement chinois de concentrer les efforts autour du développement économique et de l'intégration du pays dans la compétition économique mondiale. C'est en ce sens que des réformes s'accélèrent ensuite afin de maximiser les chances de la Chine de pouvoir adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (Wintgens, 2009, p. 93). Le début des années 1990 est aussi marqué par le développement de la stratégie du profil bas. Derrière cette stratégie, il y a une réelle volonté pour la Chine de rester en retrait et de développer sa puissance, jusqu'à ce que celle-ci soit telle qu'il n'est plus possible de la cacher. Cette stratégie a contribué au développement de la puissance chinoise (Bayramzadeh, 2022, p. 39). Quant aux réformes susmentionnées, leurs effets sont conséquents puisque le flux d'IDE est en forte augmentation tout au long des années 1990 et l'adhésion à l'OMC en 2001 marque une étape importante pour son intégration au sein du commerce international (Wintgens, 2009, pp. 93-94 et p. 102).

4.2. La puissance latente contemporaine chinoise et américaine

La puissance latente est déterminante puisqu'elle est la condition de possibilité pour forger la puissance militaire (Mearsheimer, 2001, p. 61). C'est en ce sens que Mearsheimer écrit : « *Wealth is important because a state cannot build a powerful military if it does not have the money and technology to equip, train, and continually modernize its fighting forces.* » (Mearsheimer, 2001, p. 61). Pour rappel, cette puissance latente recouvre diverses caractéristiques de la puissance : démographique, économique et technologique. L'ensemble de ces caractéristiques forme ce que Mearsheimer appelle « la richesse » (Mearsheimer, 2001, p. 55). Il considère, par ailleurs, que ces capacités sont suffisantes pour créer un sentiment de peur du côté des grandes puissances, et ce, même si la richesse d'un pays n'a pas été pleinement convertie en capacités militaires (Mearsheimer, 2001, pp. 45-46).

Au niveau de la puissance démographique, la Chine dispose d'un atout de taille, car sa large population représente un prérequis nécessaire pour pouvoir disposer d'une grande armée et pour la production d'une importante quantité de richesse (Mearsheimer, 2001, p. 61). En 2023, la République populaire de Chine comptait 1,411 milliard d'habitants, pour seulement 334,9 millions du côté américain (Banque mondiale, n.d.e). Cependant, malgré cet avantage apparent, il est important de préciser que la Chine fait face à un problème majeur en termes de natalité, conduisant à un vieillissement de sa population. Une situation qui n'est pas sans risque économiquement pour le géant chinois, au point de menacer la prospérité et le rêve chinois de Xi Jinping (Greenhalgh, 2024, p. 54). En effet, en 2022, le nombre de naissances par femme était à peine de 1,08, alors qu'il est estimé qu'il devrait être de 2,1 pour assurer la stabilité démographique (Greenhalgh, 2024, p. 54). Face à ce problème, les autorités chinoises ont décidé de mettre un terme à la politique de l'enfant unique, pour étendre la politique de natalité à deux, puis à trois enfants (Greenhalgh, 2024, p. 54). Toutefois, selon Susan Greenhalgh, les résultats prendront du temps à apparaître (Greenhalgh, 2024, p. 57). De plus, Éric Florence, dans le cadre d'un entretien réalisé avec ce dernier, constate que Pékin doit également faire face à une émigration au sein de sa classe moyenne, nombreux aspirant à de meilleures conditions de vie (annexe 2). En ce qui concerne les États-Unis, en 2021, le taux de fécondité était de 1,66, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques mais en deçà des 2,1 recommandés (OCDE, n.d.).

Au niveau économique et commercial, la Chine a pu, pendant 25 ans, compter sur un taux de croissance annuel record, atteignant approximativement et sans discontinuité 10 % de son produit intérieur brut (PIB). Grâce à ses performances économiques, la Chine a fini par devancer le Japon et devenir la deuxième puissance économique au monde (Santander, 2013, p. 527). Les résultats de la politique chinoise sont d'autant plus impressionnants que le PIB chinois était, en 1978, au moment où les réformes pour une ouverture économique ont été lancées, de seulement 149,5 milliards de dollars, pour atteindre 17 790 milliards en 2023 (Banque mondiale, n.d.b). Malgré une croissance des plus impressionnantes, il est important de préciser que ce taux de croissance connaît un ralentissement substantiel, atteignant 5,2 % en 2023 (Banque mondiale, n.d.c). Ceci étant, cette baisse de régime n'empêche pas la République populaire d'enregistrer un taux de croissance de son PIB supérieur à celui des États-Unis, évalué à 2,9 % pour l'année 2023 (Banque mondiale, n.d.d). De plus, s'il est acquis que la Chine est une puissance émergente et qu'elle dispose d'une capacité économique faisant d'elle la deuxième puissance économique au monde, le PIB chinois reste inférieur au PIB étasunien. En comparaison, les États-Unis ont, en 2023, un PIB de plus de 27 000 milliards, soit approximativement 40 % de plus par rapport à celui de la Chine (Banque mondiale, n.d.a). Un autre indicateur pour mesurer le niveau de développement économique d'un pays est le revenu national brut par habitant (RNB par habitant). À nouveau, la Chine réussit à croître de manière substantielle au point d'avoir un RNB par habitant de 13 390 \$ en 2023 (Banque mondiale, n.d.f). Elle réussit à se rapprocher du seuil pour être considérée comme une économie à haut revenu établi à plus de 14 005 \$ (World Bank, n.d.). Pour autant, le RNB par habitant américain reste largement supérieur, étant de 80 450 \$ (Banque mondiale, n.d.g). Ces deux indicateurs appellent ainsi à deux constats : la Chine se développe très vite au point de laisser entrevoir un rattrapage dans le domaine économique, mais les États-Unis gardent l'avantage jusqu'à présent.

C'est dans ce contexte de croissance et de compétition avec les États-Unis que Xi Jinping, dès son arrivée au pouvoir en 2013, développe une stratégie en rupture avec celle du profil bas, celle de l'affirmation de la puissance. C'est sur cette base que les autorités chinoises mènent une politique visant à protéger et promouvoir leurs intérêts nationaux (Bayramzadeh, 2022, p. 39). La même année, Xi Jinping lance un projet qui reflète l'ambition stratégique chinoise. C'est « la nouvelle route de la soie », autrement appelée « *Belt and Road Initiative* » (BRI). Ce projet a une dimension terrestre et maritime puisqu'il y a l'ambition de relier la Chine à l'Europe par le biais de l'Asie centrale au travers de voies

terrestres, « la route de la soie terrestre », mais aussi de créer une immense route maritime, appelée « la route de la soie maritime », qui irait « de l'Asie du Sud-Est jusqu'à la Méditerranée en passant par l'océan Indien, le Golfe et le canal de Suez, et dorénavant vers l'Est en étendant ses ramifications jusqu'à l'Amérique latine » (Santander et Vlassis, 2020, p. 6). Il s'agit donc d'un immense projet commercial qui doit permettre de relier la Chine au monde extérieur et de favoriser les échanges commerciaux, aussi bien dans le domaine des services que des biens ou des capitaux, entre Pékin et ses partenaires commerciaux (Santander et Vlassis, 2020, p. 6). C'est par le biais de ce projet que la République populaire réalise des accords commerciaux avec de nombreux pays à travers le monde et organise la construction d'infrastructures (Bayramzadeh, 2022, p. 40). Nombreuses sont les infrastructures terrestres, maritimes et aériennes construites dans le cadre de ce projet afin d'accroître et de faciliter les échanges entre la Chine et d'autres pays (Owen, 2021, p. 1427). De cette manière, la Chine ambitionne de se positionner comme l'épicentre du commerce mondial, d'étendre son influence et d'assurer des débouchés pour ses produits (Bayramzadeh, 2022, p. 40). Un projet qui doit donc permettre à Pékin de garantir une croissance économique dans la durée (Owen, 2021, p. 1427). À l'extérieur, nombreux sont les pays qui souhaitent prendre part au projet, percevant les bénéfices qu'ils pourraient en tirer au niveau du développement (annexe 1). Ceci dit, les objectifs de la BRI dépassent de loin la dimension économique, car ce projet est aussi pensé comme une manière d'accroître la dépendance des pays étrangers à l'égard de la République populaire par l'endettement ou encore par les importations, ce qui atténuerait de facto les incitations à démocratiser le système politique chinois (Owen, 2021, p. 1427). Les États-Unis perçoivent d'ailleurs cette initiative comme une menace et n'hésitent pas à la considérer comme l'illustration des ambitions hégémoniques chinoises (Bayramzadeh, 2022, p. 40). Toutefois, les résultats de cet immense projet doivent être nuancés. D'une part, la BRI a pour ambition de réduire la surcapacité dans certains secteurs industriels en trouvant de nouveaux débouchés pour les excédents produits, mais son effet à cet égard est jugé « temporaire et limité » (Lee, 2022, p. 319). D'autre part, bien que le gouvernement central pilote officiellement la BRI, de nombreux acteurs publics participent au projet avec des intérêts particuliers, pas toujours en adéquation avec ceux du pouvoir central (Lee, 2022, p. 320).

Malgré tout, la Chine a réussi à se développer au point de dépasser complètement le statut unique de marché attractif pour les IDE. Celle-ci est parvenue, par le biais de la politique du « *go out* » début des années 2000, du projet de la BRI et de « *Made in China*

2025 », à diversifier et à moderniser son économie au point de réussir à faire émerger de réels champions industriels qui investissent au-delà de leurs frontières (Santander, 2009b, p. 233 ; Lee, 2022, p. 313 ; annexe 3). Des investissements qui sont par ailleurs facilités par les subsides et les aides d'État quasi illimités (annexe 3). Cependant, il est important de préciser que si le contrôle du « parti-État » sur l'économie, et plus largement sur l'ensemble de la société civile, s'est encore renforcé sous Xi Jinping et que, si cela peut, a priori, être considéré comme un levier puissant pour permettre à la Chine d'avoir le plein contrôle de son économie, cela peut aussi avoir de réels impacts sur les ambitions des entreprises chinoises à l'étranger, risquant de créer des conflits entre les entreprises et l'État (Pearson et al., 2021, p. 208 et p. 212 ; Lee, 2022, p. 316). En effet, la proximité entre les entreprises chinoises et le Parti communiste présente le risque d'engendrer de la méfiance pour les pays hôtes, craignant pour leur sécurité nationale (Pearson et al., 2021, p. 212). Cette méfiance peut d'ailleurs amener à des conséquences directes pour les entreprises chinoises, qui peuvent se voir exclues de certains marchés (Pearson et al., 2021, p. 212). Ça a par exemple été le cas pour les entreprises Huawei et ZTE, qui se sont vues refuser l'accès aux marchés occidentaux pour l'installation de réseaux de télécommunication, en raison des risques d'ingérence chinoise sur ces infrastructures critiques (Pearson et al., 2021, p. 213). En outre, la guerre commerciale que se livrent Washington et Pékin, cumulée aux sanctions à l'encontre des entreprises chinoises, pourraient ne pas être sans conséquence sur le développement du pays (Lee, 2022, p. 327).

Simultanément, ces investissements à l'étranger sont primordiaux car, si la République populaire veut pouvoir maintenir un niveau élevé de croissance économique, il est indispensable pour elle de s'assurer une accessibilité en matières premières tout en garantissant de nouveaux marchés pour ses produits (Wintgens, 2009, p. 117). C'est en ce sens qu'elle a créé le projet de la BRI et a accru ses relations commerciales avec d'autres continents comme l'Afrique ou encore l'Amérique latine, sous couvert d'une coopération *win-win* inspirée de la doctrine de coexistence pacifique, au point de devenir le premier partenaire économique de l'Afrique (Wintgens, 2009, p. 117 ; Santander, 2013, p. 531 ; Bayramzadeh, 2022, p. 33 et p. 39). Le développement de ses relations avec l'Afrique et l'Amérique latine est par conséquent important puisque ces zones du monde ont quantité d'hydrocarbures, de matières premières et de biens agricoles dont l'accessibilité est indispensable pour la Chine tout en offrant théoriquement de nouveaux débouchés pour les produits chinois (Wintgens, 2009, p. 117). Le Moyen-Orient est aussi une région où la Chine

a accru sa présence en raison du désengagement partiel des États-Unis (Bayramzadeh, 2022, p. 40). En effet, à la suite de l'échec de la guerre menée en Irak, les autorités américaines, sous l'impulsion de l'administration Obama, ont cherché à concentrer leurs efforts sur l'Asie afin d'essayer de contenir la Chine, appelée le « pivot asiatique » (Le Corre, 2024, pp. 95-96). Cette volonté s'est alors manifestée par un désengagement partiel des États-Unis, notamment du Moyen-Orient, mais aussi par la création de l'accord de partenariat transpacifique (TPP), l'idée étant de créer un accord de libre-échange avec toute une série de pays asiatiques afin de maximiser la présence économique américaine dans la région et ainsi freiner l'expansion chinoise (annexe 3). En parallèle, il y a une réelle volonté de renforcer les alliances militaires (annexe 3). La première administration Trump a cependant décidé de se retirer du TPP, privilégiant les relations bilatérales et une approche plus agressive à l'égard de Pékin (Le Corre, 2024, p. 104 ; annexe 3). Quant à l'administration Biden, elle a réussi à renforcer les relations avec une série de pays de la région sans profonde remise en question de la politique de son prédécesseur, maintenant par exemple les sanctions commerciales contre la Chine (Le Corre, 2024, pp. 98-99). Néanmoins, malgré la volonté apparente des autorités américaines d'endiguer l'influence chinoise par diverses politiques, les crises au Moyen-Orient ainsi que la question ukrainienne n'ont pas permis aux États-Unis de se concentrer pleinement sur l'Asie (Le Corre, 2024, p. 95 ; annexe 3).

Concernant la Chine, en plus de la nécessité pour elle de s'assurer des débouchés pour ses produits ainsi qu'un accès aux matières premières, elle se doit aussi de garantir la stabilité de son étranger proche, indispensable à son développement, d'autant que le taux d'échanges intra-asiatiques est conséquent (Wintgens, 2009, p. 96). L'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) était, par exemple, en 2023, le premier partenaire commercial de la Chine, se plaçant dès lors devant l'UE et les États-Unis (Gaudiaut, 2024). Cependant, malgré le degré de connexion avec son étranger proche, la Chine doit faire face à des contentieux territoriaux avec différents pays asiatiques. C'est le cas avec le Japon concernant des îles situées en mer de Chine orientale, ou encore avec le Vietnam, les Philippines et d'autres pays concernant des îles situées cette fois en mer de Chine méridionale (Acharya, 2017, pp. 275-276). Au-delà de l'enjeu lié à la stabilité régionale, il est impératif pour la Chine d'éviter toute forme d'isolement à l'échelle régionale, tout en préservant ses zones d'influence et en diversifiant ses relations. C'est notamment dans cette perspective que cette dernière cherche à prendre part aux mécanismes et institutions de coopération régionale (Wintgens, 2009, p. 96 ; Santander, 2009b, p. 233). Plus largement, les pays émergents, et la Chine au premier plan,

développent une diplomatie qualifiée de « multidirectionnelle » (Santander, 2009b, p. 233). Il est en effet nécessaire pour ces derniers de diversifier les relations économiques, politiques et commerciales qu'ils entretiennent avec les autres pays pour éviter de rendre leur développement trop dépendant de l'un ou l'autre État. C'est en ce sens que la Chine entretient et construit des liens avec les États du Nord, du Sud, tout comme avec des organismes régionaux et internationaux (Santander, 2009b, p. 233).

Si la Chine a réussi à s'ériger au rang de seconde puissance économique au travers de politiques de diversification et de modernisation de son économie, tout en développant des projets commerciaux et en réalisant des investissements d'ampleur, les États-Unis conservent des atouts structurels au niveau économique. Le dollar, par exemple, est la première monnaie dans les échanges, ce qui offre un avantage compétitif pour les entreprises américaines (annexe 3). D'abord, parce que les entreprises américaines n'ont pas à s'acquitter de taux de change et que le dollar est la principale monnaie utilisée concernant l'achat de matières premières, à l'instar du pétrole (annexe 3). Ensuite, parce que cela assure la domination américaine sur le système économique international (annexe 3). Enfin, parce qu'il y a un caractère extraterritorial aux textes réglementaires et législatifs américains (Leblanc-Wohrer, 2019, p. 37 ; annexe 3). Cela signifie que les autorités américaines peuvent poursuivre en justice des entreprises étrangères dès qu'il y a un lien avec les États-Unis, même si ce lien est indirect, comme l'utilisation du dollar (Leblanc-Wohrer, 2019, p. 37). Par exemple, du moment où Washington a décidé de se retirer du Plan d'action global commun sur le nucléaire iranien et de sanctionner à nouveau l'Iran par toute une série de mesures, toute entreprise étrangère qui choisit de continuer à commercer avec l'Iran en utilisant le dollar risque alors d'être poursuivie par les États-Unis (Leblanc-Wohrer, 2019, p. 46). Des poursuites qui prennent bien souvent la forme d'une procédure transactionnelle déloyale où il n'est pas possible pour les entreprises étrangères de contester la compétence des autorités américaines (Leblanc-Wohrer, 2019, pp. 40-41). Un instrument particulièrement puissant pour obliger les entreprises étrangères à se conformer à la volonté et aux positions américaines, notamment concernant la Chine (Leblanc-Wohrer, 2019, p. 41). Un autre point crucial de l'économie mondiale, ce sont les géants de la tech, parmi lesquels on retrouve les GAFAM (Fontanel et Sushcheva, 2019). Cet acronyme désigne différentes multinationales américaines (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft), qui font partie des entreprises avec la plus grande capitalisation boursière (Rikap et Lundvall, 2021, p. 12). En effet, en 2024, ces entreprises occupent toutes le TOP 10 du classement, contrairement aux

équivalents chinois, les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi) (Dyvik, 2025). De plus, les entreprises chinoises précitées dépendent essentiellement du marché intérieur chinois, ce qui est bien moins le cas des GAFAM (Rikap et Lundvall, 2021, p. 12 ; annexe 3).

Ces entreprises servent de « démultiplicateur de puissance » dans le domaine économique mais aussi dans le domaine technologique, au point que les GAFAM et les BATX « se sont imposés comme des acteurs incontournables du numérique » (Goffi et Colin, 2020, p. 72 ; annexe 3). Une course à l'innovation technologique qui se manifeste entre les États-Unis et la Chine au travers de leurs entreprises respectives, et tout particulièrement dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Un domaine où la capacité à collecter des données est centrale (Goffi et Colin, 2020, pp. 72-73 ; annexe 3). À ce niveau-là, les deux puissances ont des avantages majeurs. Les États-Unis, au travers de ses géants industriels du numérique, disposent d'une quantité de données immense qu'ils peuvent exploiter (Goffi et Colin, 2020, p. 73). Il y a, pour ne prendre qu'un exemple, des « centaines de milliers de recherches Google et de posts Facebook par minute », offrant dès lors un accès à énormément de données (Goffi et Colin, 2020, p. 73). Cependant, si les entreprises américaines touchent un public plus diversifié, comptant énormément d'utilisateurs étrangers, il y a tout de même, en Europe par exemple, une volonté de protéger les données des utilisateurs (annexe 3). La Chine, quant à elle, dispose d'une quantité de données internes conséquente avec ses 1,4 milliard d'utilisateurs potentiels sans qu'il n'y ait de restriction à l'accès aux données (Goffi et Colin, 2020, p. 73 ; annexe 3). Ainsi, la République populaire dispose d'atouts par l'accès sans contraintes aux données des utilisateurs chinois, mais aussi par la capacité de planification à long terme (annexe 2). Cela s'illustre notamment au travers du projet *Made in China 2025* qui vise à donner les outils nécessaires aux secteurs d'activités compétents pour surclasser les États-Unis au niveau technologique (annexe 1). De cette manière, la Chine veut dépasser son statut d'usine du monde pour devenir une réelle force de production basée sur l'innovation, et donc sur la production de produits à forte valeur ajoutée sur le plan technologique (Li et Branstetter, 2024, p. 1). La Chine a alors décidé d'investir dans l'innovation, de créer des centres de recherche et de favoriser le développement de partenariats entre le secteur privé, des universités et l'armée (annexe 1). Il y a une double intégration : une intégration entre le civil et le militaire, et une intégration entre le monde de la recherche et l'autorité publique, au point où la recherche scientifique est pensée pour répondre aux objectifs politiques fixés (annexe 2). La résultante de ces choix stratégiques a notamment permis à la Chine de développer DeepSeek, alors même que les autorités

chinoises devaient composer avec des sanctions américaines rendant plus difficile l'obtention des puces à haute technologie nécessaires dans ce secteur d'activité (annexe 1). Il faut cependant préciser que les Américains ont précédé les Chinois dans la création d'un modèle de langage aussi performant avec ChatGPT (annexe 1). Enfin, en dehors de l'IA, des projets sont également lancés par la Chine dans le domaine de la 5G au point d'avoir devancé les États-Unis (annexe 3). Cela passe par le soutien chinois à ses grandes entreprises de télécommunication, incarné par Huawei et ZTE, et cela a pour conséquence que Washington perçoit Pékin comme « une menace existentielle à la domination américaine dans tous les aspects des innovations technologiques » (Santander et Vlassis, 2020, p. 14). Il y a donc une concurrence chinoise forte dans le domaine des nouvelles technologies, et cette crainte d'une perte de domination américaine engendre d'ailleurs des investissements massifs pour assurer son développement tout en établissant des sanctions contre la Chine afin de ralentir son ascension (annexe 1 ; annexe 3). La preuve en est avec la décision de l'administration Trump d'injecter 500 milliards de dollars pour développer l'IA tout en mettant la pression sur ses alliés principaux exportateurs de puces à haute technologie afin qu'ils exportent moins ces dernières vers la République populaire (annexe 1).

On pourrait ainsi conclure que, dans le domaine technologique, Washington « continue de faire la course en tête », mais il est vrai que la Chine progresse à une vitesse qui laisse percevoir la possibilité d'un rattrapage technologique chinois (Goffi et Colin, 2020, p. 74). Dans le domaine économique, comme expliqué précédemment, les États-Unis conservent des atouts structurels importants et demeurent la première puissance économique, avec un PIB et un RNB nettement supérieurs à ceux de la Chine. Toutefois, leur taux de croissance annuel reste inférieur à celui de Pékin, ce qui alimente l'hypothèse d'un rattrapage progressif de la Chine dans cette dimension de la puissance. Par ailleurs, la Chine multiplie les projets d'envergure, à l'image de la BRI, visant à faire du pays un centre névralgique du commerce mondial même si les résultats sont à nuancer. Enfin, sur le plan démographique, elle dispose d'un avantage quantitatif considérable avec ses 1,4 milliard d'habitants, mais doit faire face à un taux de natalité en forte baisse, inférieur à celui des États-Unis, pourtant déjà insuffisant pour assurer le renouvellement démographique.

4.3. La puissance militaire contemporaine Chinoise et américaine

Pour survivre dans un environnement international anarchique, il est nécessaire pour tout État de maximiser sa puissance, et cette puissance, pour Mearsheimer, se caractérise avant tout par les capacités militaires (Mearsheimer, 2001, p. 56). Une puissance militaire qui revêt différentes dimensions : la force nucléaire, les capacités terrestres, navales et aériennes (Mearsheimer, 2001, p. 83). C'est dans cette perspective que la Chine et les États-Unis investissent massivement dans leurs capacités militaires, s'appuyant, comme évoqué précédemment, sur leur puissance démographique, économique et technologique pour construire une force militaire de grande envergure. Les deux États sont d'ailleurs ceux qui investissent le plus à l'année dans le domaine militaire, au point de représenter en 2023 approximativement la moitié des dépenses mondiales dans ce secteur (SIPRI, 2024a, p. 3). La Chine a dépensé environ 296 milliards de dollars dans le domaine militaire, alors que les dépenses américaines ont, quant à elles, atteint 916 milliards de dollars pour l'année 2023 (SIPRI, 2024c). Les dépenses chinoises restent ainsi très inférieures à celles des États-Unis, malgré une augmentation annuelle plus importante (SIPRI, 2024c). Il n'empêche cependant que, dans le rapport annuel 2024 à destination du Congrès américain sur le développement militaire chinois, ce développement est perçu comme un « *pacing challenge* » pour les États-Unis (US Department of Defense, 2024, p. V). D'autant plus que la Chine cherche à moderniser son armée, notamment au travers de partenariats publics-privés dans le secteur technologique, la course à l'armement étant intrinsèquement liée à une course au développement technologique (annexe 1). Cette volonté de construire des partenariats publics-privés s'observe notamment dans le domaine de l'IA (annexe 1). Les BATX sont d'ailleurs pleinement intégrés dans des « programmes de développement technologique ou de centres de recherche au profit de l'Armée populaire de libération (APL) » (Mazzucchi, 2021, p. 41). Du côté américain, les autorités réalisent aussi de nombreux partenariats avec le privé. L'armée américaine a, par exemple, des contrats avec des entreprises privées (annexe 3). C'est d'ailleurs, pour Bricart, ce qui explique, en partie, que la première puissance mondiale conserve une avance dans le domaine des technologies militaires. Cela s'explique aussi parce qu'ils ont une grande capacité à attirer les cerveaux étrangers au travers de bourses élevées au niveau de la recherche, ce qui constitue un avantage massif pour l'innovation technologique, dans le civil comme dans le secteur militaire (annexe 3). À voir cependant si l'administration Trump 2.0 ne contribue pas à réduire la capacité d'attraction américaine à l'égard des

intellectuels, au vu des attaques menées contre la recherche (De Jouvenel et Papon, 2025 ; annexe 3). Enfin, les États-Unis disposent d'une capacité de projection immense en raison des partenariats qu'ils ont avec de nombreux pays, leur permettant d'être déployés militairement sur tous les continents. Les forces militaires chinoises sont, à l'inverse, peu déployées au-delà du territoire chinois (annexe 3).

À propos de l'arsenal nucléaire, le nombre d'ogives détenues par les États-Unis est bien supérieur au nombre dont dispose l'Empire du Milieu. Certes, le nombre exact est difficile à connaître, mais la différence entre les deux est plus que perceptible, puisque le premier détiendrait plus de 3 700 ogives, là où le second en aurait à peine 500 (SIPRI, 2024b, p. 13). Toutefois, il est important de préciser que la Chine cherche à augmenter son nombre d'ogives nucléaires dans l'objectif d'un rattrapage chinois, ou à minima d'une réduction de l'écart, par rapport à la première puissance mondiale, qui dispose toujours en 2025 d'un avantage sectoriel conséquent (Thibault, 2025 ; annexe 2). Cette volonté se traduit par l'augmentation d'une centaine d'ogives sur l'année 2024 (ayant dès lors plus de 600 ogives) et de la probabilité que la Chine atteigne le millier à l'horizon 2030, selon le Département de la Défense américain (US Department of Defense, 2024, p. 101). Enfin, la Chine dispose de la triade nucléaire, tout comme les États-Unis, c'est-à-dire que les deux ont la capacité d'utiliser l'arme nucléaire par voie maritime, terrestre et aérienne (Biaggi et Carroué, 2020, p. 4).

Le nombre d'effectifs est aussi un élément déterminant de la puissance militaire. En 2023, l'APL pouvait compter sur 2,035 millions de militaires en activité, 510 000 réservistes et 500 000 paramilitaires. Quasiment la moitié du personnel en activité se trouve rattaché à l'armée de terre chinoise (US Department of Defense, 2024, p. 44). En comparaison, les États-Unis comptent approximativement 1.35 millions d'effectifs dont quasiment 500 000 au niveau de l'armée de terre et 800 000 réservistes (Zhang, 2021 ; World Population Review, 2024). Toutefois, si le nombre d'effectifs est moindre du côté américain, les États-Unis ont une proportion plus grande de citoyens engagés dans l'armée au vu de la taille de la population des deux côtés. De plus, au niveau de l'armée de terre chinoise, bien qu'elle se modernise dans l'objectif de devenir une armée de « classe mondiale » et qu'elle peut compter sur 965 000 effectifs, l'équipement militaire dont elle dispose continue à osciller entre modernité et ancienneté (US Department of Defense, 2024, pp. 45-46).

En ce qui concerne les capacités navales chinoises, celles-ci sont impressionnantes. Au point que la Chine dispose de la plus grande marine en termes purement quantitatifs, dépassant dès lors celle des États-Unis (370 navires contre 296 pour les Américains) (Congressional Research Service, 2024, p. 2). Cet état de fait conduit à ce que la Chine soit le pays avec la plus large marine à l'échelle mondiale (US Department of Defense, 2024, p. 48). De plus, les capacités chinoises de construction dans le domaine sont supérieures à celles de l'industrie américaine, au point que la force navale de la deuxième puissance mondiale est jugée comme défiant la position de première puissance militaire dans les eaux de l'océan Pacifique Nord (Congressional Research Service, 2024, pp. 2-3). Cependant, ces éléments ne signifient pas pour autant un rééquilibrage avec les États-Unis au niveau de la puissance maritime, car le tonnage de l'ensemble de la flotte chinoise est à peine à la moitié du poids de la marine américaine (approximativement 1,854 million de tonnes pour 3,6 millions du côté américain), ce qui a de réelles implications sur la longueur des trajets qui peuvent être effectués et sur la quantité d'armes qui peuvent être contenues à bord (Congressional Research Service, 2024, p. 56). Cet avantage permet à Washington d'avoir une puissance de feu par voie maritime qui est bien supérieure puisque, des navires de surface dont ils disposent, 9 000 cellules de lancement de missiles verticaux sont disponibles, pour à peine 1 000 du côté chinois (Congressional Research Service, 2024, p. 56). De plus, si la Chine dispose d'un nombre plus conséquent de navires de moindre taille, comme les patrouilleurs côtiers, les États-Unis ont l'avantage du nombre sur les navires de plus grande taille, tout comme sur les aspects technologiques (Zhang, 2021). Pour illustrer, le *Congressional Research Service*, dans un rapport, écrivait : « *The U.S. Navy, for example, has many more aircraft carriers, nuclear-powered submarines, and cruisers and destroyers, while China's navy has many more diesel attack submarines, frigates, and corvettes* » (Congressional Research Service, 2024, p. 10).

Au niveau des capacités aériennes chinoises, celles-ci sont également importantes puisque la Chine dispose de la plus grande capacité pour l'Indo-Pacifique et est la troisième à l'échelle mondiale (US Department of Defense, 2024, p. 59). Elle peut compter sur plus de 3 150 avions, parmi lesquels on trouve 2 400 avions de combat (US Department of Defense, 2024, p. 59). Néanmoins, les États-Unis disposent d'un avantage majeur, pouvant compter sur plus de 14 000 avions militaires, dont plus de 5 000 sont en service au sein de l' *US Air Force* (Zhang, 2021 ; World Population Review, 2024). En plus, bien que la Chine se modernise

rapidement dans le domaine de l'aviation militaire, elle n'a pas encore réussi à égaler les capacités américaines (Tirpak, 2024).

Ainsi, si la Chine augmente considérablement ses dépenses afin d'accroître et de moderniser ses capacités militaires, au point de pouvoir être considérée comme une grande puissance au sens de Mearsheimer, les États-Unis conservent un avantage sur le plan des technologies militaires, continuant à investir trois fois plus que le rival chinois. Des investissements massifs qui s'expliquent aussi par la perception matérialiste des autorités américaines, et en particulier depuis la première administration Trump, qui considèrent que la puissance militaire est l'élément central qui permettra aux États-Unis de conserver leur statut de première puissance mondiale (annexe 3).

4.4. Le *soft power* chinois et américain contemporain

S'intéresser aux caractéristiques de la puissance contemporaine oblige à intégrer le *soft power*. D'autant plus que la Chine cherche à accroître sa capacité d'attraction dans un contexte de course à la puissance. Cette volonté s'est notamment illustrée lors du 17^e comité central du Parti communiste chinois, où la puissance douce a été identifiée comme un moyen d'assurer la bonne santé financière des entreprises chinoises du secteur culturel, tout en favorisant la propagation de la culture chinoise à l'international (Vlassis, 2016, p. 482). À la suite de la chute du bloc soviétique, les autorités chinoises accordèrent d'ailleurs une importance croissante au développement de leur industrie cinématographique (Vlassis, 2014, p. 71). D'autant que les autorités politiques chinoises considèrent que la mauvaise image dont souffre la Chine est aussi le fruit d'un processus de diabolisation mis en œuvre par les médias occidentaux. Les films sont alors perçus comme un outil pour redorer l'image de la République populaire et pour influencer l'opinion populaire au niveau international (Dozol, 2017, p. 97). C'est dans cette optique que, en 2012, le groupe industriel chinois Wanda est devenu, à la suite de l'acquisition d'*American Multi-Cinema*, le plus grand propriétaire de cinémas et un acteur de premier plan dans le domaine de l'exploitation cinématographique à l'échelle mondiale (Vlassis, 2014, p. 72). Par ailleurs, le nombre de films chinois à avoir obtenu des récompenses depuis 1988 est également significatif et illustre la reconnaissance internationale dont bénéficie le secteur (Vlassis, 2016, p. 483). Encore récemment, un film

chinois, « *Black Dog* », a reçu un prix au Festival de Cannes (Fabre, 2024). En parallèle, il y a aussi des réalisateurs chinois qui bénéficient d'un succès à l'international, comme Jia Zhangke (annexe 2). De plus, le marché et les investissements chinois étant importants pour les grosses productions hollywoodiennes, il n'est pas rare que des films soient modifiés au niveau du scénario et/ou du casting pour correspondre aux préférences de l'audience et aux exigences des collaborateurs chinois, demandeurs d'une Chine présentée de manière positive (Dozol, 2017, pp. 98-99). La co-production des derniers « Missions impossibles » entre *Alibaba Pictures* et *Paramount Pictures* est un exemple, parmi d'autres, de la capacité de certaines sociétés chinoises à s'impliquer dans le milieu du film hollywoodien (annexe 2). Cependant, selon Antonios Vlassis, dans le domaine culturel, la Chine continue à accuser un retard conséquent par rapport à son rival américain et a encore du chemin à parcourir avant de jouer un rôle de premier plan dans le domaine culturel et des symboles qui en découlent (Vlassis, 2016, p. 491). John M. Owen a particulièrement bien résumé ce constat : « *China's cultural exports, particularly in music, film and sport, do not come close to rivalling those of the United States, although China is using its market leverage to alter movies and censor athletes and team owners to favour a Chinese point of view.* » (Owen, 2021, p. 1429). De plus, non seulement la Chine ne parvient pas à rivaliser avec Hollywood au niveau des productions, mais en plus Pékin doit également faire face à la concurrence régionale, avec des pays comme le Japon, la Corée du Sud ou encore l'Inde qui bénéficient d'un pouvoir d'attraction fort dans le domaine culturel (Vlassis, 2014, p. 72). Les données du box-office international pour l'année 2024 illustrent par ailleurs la domination des productions hollywoodiennes sur le box-office mondial. Sur les dix films ayant obtenu le plus de recettes, quasi toutes sont des productions américaines, alors que la première production chinoise arrive en quatorzième position (Box Office Mojo, n.d.). Encore plus signifiant, les dix premiers films ayant obtenu le plus de recettes au niveau mondial, toutes périodes confondues, sont exclusivement des productions hollywoodiennes (Statista, 2023). Cependant, l'audiovisuel ne se limite pas au cinéma et il existe des types de médias avec lesquels la Chine arrive à séduire un public extérieur. C'est le cas des séries très courtes (sous le format de mini-séries), qui bénéficient d'un succès important au Japon et en Corée du Sud, par exemple (annexe 2). Certaines applications chinoises ont également réussi à pénétrer les marchés étrangers, comme TikTok. Cette application est, ce faisant, une arme de *soft power* considérable selon Florence, ne serait-ce qu'en raison de son utilisation très étendue (annexe 2). Enfin, la Chine a investi des milliards afin de donner une dimension internationale à la chaîne *China Central Television*. L'objectif est alors de diffuser une version de l'information

en phase avec les positions des autorités chinoises, et de concurrencer les grandes chaînes d'information à portée mondiale comme CNN. C'est dans cette optique que *China Global Television Network* dispose de six chaînes internationales dans diverses langues, ainsi que de journalistes répartis dans plus de 70 pays (Lee, 2022, p. 324). Pékin investit aussi dans le domaine de la radiodiffusion et de la presse écrite, en achetant des parts dans des médias étrangers ou encore en créant ses propres canaux de diffusion sur différents continents, toujours dans le but de transmettre des messages et une vision de l'information conforme aux positions officielles (Lee, 2022, p. 324).

Au-delà du domaine audiovisuel, Pékin cherche à diffuser la culture et la langue chinoise par le biais des Instituts Confucius, présents sur tous les continents (Santander, 2013, p. 530 ; annexe 1). Toutefois, ces instituts font l'objet de critiques, perçus comme des instruments de propagande et allant parfois jusqu'à la fermeture de ceux-ci (Owen, 2021, p. 1429). L'Université de Liège a, par exemple, décidé de mettre fin à sa collaboration avec l'Institut, jugé comme n'étant « plus en phase avec les missions d'enseignement, de recherche et de citoyenneté de l'ULiège » (RTBF, 2023). Simultanément, Pékin donne des bourses à de nombreux jeunes afin qu'ils étudient dans les universités chinoises. Une pratique similaire à ce qui a été fait par les autorités américaines dans le passé. Cependant, bien que cette politique de bourses reste significative, elle est loin de permettre à la République populaire de concurrencer les universités étasuniennes jusqu'à présent (annexe 1). Pékin met également en place des programmes visant à former de jeunes leaders, dans l'espoir qu'ils deviennent par la suite des relais d'influence et favorisent des relations positives entre leur pays d'origine et la Chine (Lee, 2022, p. 324). La deuxième puissance mondiale cherche par ailleurs à attirer les « cerveaux » étrangers, notamment dans le secteur des nouvelles technologies, par le biais de bonnes conditions de travail (annexe 1). Cependant, la capacité pour la Chine d'attirer des intellectuels étrangers reste limitée, et il est fort peu probable que des intellectuels américains se tournent vers la Chine en raison de la politique de censure appliquée dans le domaine de la recherche (annexe 2).

Toujours dans cette optique de renforcer sa position et son image à l'échelle internationale, la Chine met en avant le principe de coopération *win-win*, renvoyant à l'idée d'une coopération « mutuellement bénéfique » (Wintgens, 2016, pp. 157-158). La BRI est, du reste, un projet qui est présenté par les autorités chinoises comme une manière de favoriser le développement économique tout en permettant de rapprocher les peuples physiquement,

renvoyant dès lors à cette idée de coopération aux avantages mutuels (Wintgens, 2016, pp. 157-158 ; Owen, 2021, p. 1429). Un projet qui attire d'ailleurs de nombreux pays à travers le monde (annexe 1). De la même manière, la Chine utilise la « diplomatie des masques » et la « diplomatie des vaccins » pour alimenter cette idée d'un pays bienveillant, en opposition à l'Occident qu'elle présente comme néo-colonisateur, et plus spécifiquement des États-Unis qui, à certains égards, sont perçus comme une « hégémonie prédatrice » (annexe 1). La gestion de la pandémie a également été utilisée par Pékin pour consolider le discours sur la supériorité du système chinois (Owen, 2021, p. 1429). Une rhétorique qu'elle entretient mais qui doit cependant être nuancée, car au-delà de ce qu'elle déclare, la Chine s'efforce de maintenir une forme de division internationale du travail et une asymétrie dans les termes de l'échange, fondée sur le modèle « centre/périphérie » (Wintgens, 2016, pp. 167-168). Cela s'explique par le fait que les pays en développement continuent à jouer le rôle de fournisseurs de produits à faible valeur ajoutée contre des produits à forte valeur ajoutée, renforçant alors leur dépendance à l'égard de l'extérieur (Wintgens, 2016, p. 168). De plus, s'il est vrai qu'elle n'impose pas de conditions comparables à ce que font les Européens, la non-reconnaissance de Taïwan représente quand même une condition sine qua non à toute aide et collaboration chinoises (annexe 2). Pour autant, cette condition est respectée par la plupart des pays, preuve de la capacité chinoise d'influencer et de convaincre (annexe 1).

La Chine continue aussi à étendre son influence diplomatique par l'ouverture d'ambassades (annexe 1). Dans les institutions multilatérales, elle a pour ambition de devenir un « *rule maker* » et non plus un « *rule taker* » (annexe 1). Le discrédit jeté par Trump à l'égard de toute une série de conventions et d'OI pourrait d'ailleurs créer un vide dont pourrait se saisir Pékin pour augmenter son influence sur les règles internationales au détriment des États-Unis (annexe 1 ; annexe 2). Cependant, Bricart nuance l'idée que cela pourrait être un vecteur d'accroissement de la puissance douce chinoise. Il s'explique car si la Chine essaye d'augmenter son influence dans ces organisations, les États-Unis les bloquent ou s'en retirent, sans que Pékin ne propose un modèle alternatif (annexe 3). En quelque sorte, les États-Unis vident de leur substance les organisations où la Chine gagne en influence (annexe 3). De la même manière, il nuance aussi l'idée d'une réduction du *soft power* américain, tel que présenté avec nuance dans la section 3, considérant que l'on assiste plus à une redéfinition de ce dernier. Trump met en place un nouveau modèle basé sur le souverainisme, le nationalisme et le protectionnisme, et cherche à influencer les autres États de manière à ce qu'ils s'approprient ces principes. D'une certaine manière, il y parvient, au

vu de la montée en force des partis d'extrême droite défendant ces principes dans de nombreux pays européens. Ainsi, il y aurait plus un changement de nature du *soft power* américain qu'un affaiblissement de celui-ci (annexe 3).

Si l'ensemble de ces éléments, avec des nuances tout de même, permettent à la Chine de construire son *soft power*, il n'empêche que le régime chinois peine à séduire. L'étranger est d'ailleurs représenté comme un danger potentiel pour le régime politique, au point qu'il est constaté un « repli sur soi » depuis 2015 (annexe 1). Cela se manifeste notamment au travers d'un discours autocentré et nettement moins ouvert (annexe 2). Ce repli s'accompagne aussi d'une politique de répression interne, notamment à l'encontre de certains corps de métier (avocats, intellectuels...), à l'égard des ONG ou même vis-à-vis de la minorité ouïghoure (annexe 2). Tous ces éléments, accompagnés d'un discours agressif à l'égard de Taïwan et de la situation à Hong Kong, donnent une image négative de la Chine à l'international, tout en mettant en lumière les aspects sombres du régime chinois (annexe 2). Par contre, elle peut tout de même se servir de son développement économique et technologique pour mettre en évidence un autre « modèle de fonctionnement de l'État » (annexe 3). Pour autant, malgré tout ce que Pékin met en place, la Chine semble loin d'avoir un *soft power* comparable à celui des États-Unis (annexe 3).

5. Du « moment unipolaire » à une « ère unipolaire »? Ou le monde se structure-t-il autour de plusieurs pôles de puissance équivalents?

La Chine s'efforce de rejeter l'idée d'un monde unipolaire dominé par les États-Unis et de défendre l'idée d'un nouvel ordre international, multipolaire cette fois (Courmont, 2021, p. 58 ; Santander, 2009a, p. 10). Une rhétorique prégnante dans sa diplomatie et qui a pour objectif de créer un environnement propice, au niveau international, pour le développement du pays, tout en renforçant sa légitimité et son implication dans les affaires du monde. C'est en ce sens que la Chine cherche à jouer un rôle grandissant dans les OR et OI en misant sur le multilatéralisme (Wintgens, 2009, pp. 95-96). Un rejet de l'unipolarité du monde qui, au-delà des stratégies pour gagner en poids sur la scène internationale et pour s'assurer que cette même scène soit compatible avec les intérêts chinois, se fonde aussi sur un sentiment

anti-américain. Ce dernier va d'ailleurs de pair avec un nationalisme exacerbé, utilisé par les autorités pour servir un agenda interne, et renforcé depuis que Xi Jinping a pris les rênes du pouvoir chinois (Courmont, 2021, pp. 58-59). Un nationalisme intégré jusque dans son industrie audiovisuelle, avec des films comme *Wolf Warrior 2* qui cherchent à entretenir un sentiment de fierté nationale et de patriotisme (Courmont, 2021, p. 60).

Cependant, au-delà des discours prônés par la Chine, et plus globalement par bon nombre d'États émergents, le présupposé d'un monde devenu multipolaire est loin de faire l'unanimité.

Pour Abdennour Benantar, le système international est toujours dominé par une seule superpuissance : les États-Unis (Benantar, 2018, p. 25). Il considère que les États-Unis disposent de capacités militaires qui dépassent de loin celles des autres pays et que cela leur offre de facto un potentiel d'action inégalé, pouvant compter sur « une large gamme de stratégies militaires contre des grandes puissances potentielles adverses » (Benantar, 2018, p. 27). Dans le même temps, selon lui, la Chine, deuxième puissance économique au monde, fait le jeu du système unipolaire car, au-delà des positions de principe et de ses discours où elle érige la multipolarité comme juste représentation de la répartition de la puissance sur la scène internationale, Pékin ne cherche pas à convertir ses capacités économiques en capacités militaires dans un objectif de rattrapage de la puissance militaire américaine (Benantar, 2018, p. 30 et p. 34). Il va même plus loin puisqu'il considère que, même si la Chine venait à rattraper les États-Unis dans le domaine économique et technologique, le monde resterait unipolaire, car ces derniers sont jusqu'à présent les seuls à avoir les moyens de « projections substantielles » (Benantar, 2018, p. 27). Ainsi, plutôt que de changer le système, la Chine le maintient en raison de ce qu'il perçoit être un manque d'action de la part des autorités chinoises pour conduire à un rattrapage des capacités matérielles de la puissance américaine (Benantar, 2018, p. 34). Pour autant, il a conscience que cette puissance démographique accroît ses dépenses dans des secteurs clés de la puissance, comme le domaine technologique et militaire, mais elle le fait, selon lui, dans un objectif de dissuasion et non d'équilibrage à l'égard des États-Unis et pour préserver/accroître son influence régionale (Benantar, 2018, pp. 34-35). Ce dernier identifie ce faisant quatre difficultés structurelles qui empêchent la Chine d'atteindre le statut de superpuissance jusqu'à présent : « 1) La grande difficulté croissante de convertir la capacité économique en capacité militaire [...]. 2) Le niveau technologique de la Chine est comparativement plus bas que celui de l'État dominant du

système international. 3) Le niveau de difficulté et de complexité de développement ainsi que l'utilisation d'équipements militaires sont plus élevés qu'auparavant [...]. 4) L'écart entre ses capacités militaires et celles des États-Unis est conséquent. » (Benantar, 2018, p. 38). C'est sur cette base analytique qu'il considère la Chine, non pas comme une superpuissance, mais comme « une superpuissance potentielle émergente » (Benantar, 2018, p. 37). En ce sens, l'auteur semble s'aligner sur la position de Charles Krauthammer qui, en 2002, dans *The Unipolar Moment Revisited*, évoquait l'idée que l'unipolarité était partie pour durer, parlant dès lors d'une « ère unipolaire ». Il écrit par ailleurs : « *Only China grew in strength, but coming from so far behind it will be decades before it can challenge American primacy — and that assumes that its current growth continues unabated. The result is the dominance of a single power unlike anything ever seen. Even at its height Britain could always be seriously challenged by the next greatest powers.* » (Krauthammer, 2002, p. 6). Une position qui se manifeste donc par ce que Benantar perçoit comme une absence d'équilibrage entre la Chine et l'État dominant, et qui est encore renforcée par le facteur temps. C'est-à-dire qu'il faudra du temps avant que la Chine développe une technologie, notamment dans le domaine militaire, équivalente à celle des États-Unis, d'autant que ces derniers ont produit des efforts conséquents sur des décennies pour atteindre le niveau dont ils disposent actuellement et continuent à investir (Benantar, 2018, p. 38).

Brooks et Wohlforth essaient quant à eux de proposer une approche d'entre-deux. Ils font l'hypothèse que l'avance technologique et militaire est telle du côté américain que les États-Unis restent le seul à avoir les caractéristiques d'une superpuissance (Brooks et Wohlforth, 2016, p. 8). Quant à la Chine, elle a, selon eux, un retard conséquent en matière de développement technologique et militaire par rapport au rival américain, et cet écart est d'autant plus difficile à combler qu'il est bien plus ardu de transformer ses capacités économiques en capacités militaires que ça ne l'était autrefois (Brooks et Wohlforth, 2016, p. 9). Il est cependant important de nuancer ces affirmations, car, depuis le moment où ils ont rédigé l'article, la Chine a investi énormément dans son développement technologique, au point que Bricart parle de « duopole » pour définir les rapports entre la Chine et les États-Unis dans ce secteur (annexe 3). Brooks et Wohlforth se distinguent par contre des partisans classiques de l'unipolarité, comme Nuno P. Monteiro, car ils estiment que la Chine est une puissance qui, de par sa croissance économique fulgurante, mérite une catégorie qui lui est propre, séparée des autres grandes puissances, nécessitant de sortir du cadre trop restreint imposé par le concept de polarité (Brooks et Wohlforth, 2016, pp. 8-9). Alors que

pour l'auteur précité, tant que les États-Unis conservent leur position dominante en termes de capacités de projection dans le domaine militaire, peu importe la manière dont se répartit la puissance latente, peu importe que certains, comme la Chine, se développent rapidement dans le domaine économique, tant qu'il n'y a pas d'équilibrage au niveau de la puissance militaire, le monde reste unipolaire (Monteiro, 2014, p. 48). Brooks et Wohlforth préfèrent, quant à eux, une autre formule pour qualifier la manière dont se structure la puissance sur la scène internationale. Ils reprennent alors l'énoncé de Barry Buzan : « 1 + X » tout en intégrant un « Y » à la somme afin de différencier les grandes puissances qui seraient capables d'atteindre le statut de superpuissance de ceux qui n'en ont pas les moyens. La formule se présente dès lors comme suit : 1 superpuissance (les États-Unis) + Y grande(s) puissance(s) avec un potentiel pour devenir une superpuissance (la Chine) + X grandes puissances sans ce potentiel (Brooks et Wohlforth, 2016, pp. 15-16). La Chine est en effet la seule à avoir des capacités latentes qui se rapprochent de celles de la première puissance mondiale. Ça a d'ailleurs été largement illustré dans la section 4.2. où un rattrapage s'observe, dans le domaine économique comme dans le domaine technologique, même si la situation reste à l'avantage de Washington. Cependant, il n'en reste pas moins extrêmement complexe de convertir ces capacités latentes, qui n'équivalent par ailleurs pas encore celles des États-Unis, en capacités militaires (Brooks et Wohlforth, 2016, pp. 32-33). Ils font ainsi l'hypothèse que, même en partant du postulat que tout se passe bien pour la Chine, cela prendra des décennies avant qu'elle n'obtienne les capacités de projection substantielles et qu'elle puisse être considérée comme un « *military peer* » de la puissance américaine, au vu des investissements massifs réalisés par Washington dans le domaine militaire et de la nature même des technologies militaires (Brooks et Wohlforth, 2016, pp. 41-42). Ainsi, même s'ils se refusent à parler d'unipolarité, considérant que cela ne prend pas assez en compte l'émergence de la Chine et des compromis qui sont rendus nécessaires pour les États-Unis, ils continuent tout de même à penser qu'il n'y a qu'une seule superpuissance dans le système international (Brooks et Wohlforth, 2016, p. 48). Une position qui se rapproche de celle de Bricart qui, tout en soulignant les limites de l'approche stato-centrée, laquelle élude toute une série d'acteurs désormais importants dans les relations internationales contemporaines, défend l'idée d'un monde multipolaire mais avec une puissance dominante, les États-Unis (annexe 3). Selon lui, parler encore d'unipolarité reviendrait à occulter l'émergence de nouvelles puissances, à commencer par la Chine. Toutefois, il estime qu'aucune puissance n'a encore atteint un niveau équivalent à celui des États-Unis, ce qui empêche de qualifier pleinement le système international de multipolaire (annexe 3).

D'une certaine manière, Benantar émet également de la nuance puisqu'il écrit que cette unipolarité est atténuée en raison de la réduction de la marge qui sépare, notamment, Washington et Pékin en matière de ressources (Benantar, 2018, p. 25). Dans le domaine économique, par exemple, la Chine dispose des capacités suffisantes pour challenger la puissance américaine, laissant entrevoir l'idée d'une multipolarité sectorielle (Benantar, 2018, p. 25). De plus, même si la puissance militaire américaine est inégalée, les États-Unis doivent faire face au développement des forces militaires d'autres États, amenant à réduire la marge de manœuvre étasunienne dans certaines zones du monde, tel est le cas en Ukraine ou encore en mer de Chine (Benantar, 2018, p. 27). Il est également difficile pour un pays, aussi puissant soit-il, de rallier tous les autres, ou a minima les plus puissants d'entre eux, derrière une position/intervention. À l'inverse de l'intervention américaine lors de l'invasion du Koweït par l'Irak, où les États-Unis ont pu bénéficier d'un mandat onusien et du soutien des grandes puissances, la guerre menée par Washington contre le régime de Saddam Hussein n'a pas bénéficié du même soutien et n'a pas été sans conséquence pour la première puissance mondiale, comme expliqué dans la section 3. (Benantar, 2018, pp. 29-30). En même temps, pour Dario Battistella, ça n'en reste pas moins la preuve que les États-Unis ont les capacités matérielles pour essayer d'imposer leur volonté. Ils ont donc les moyens leur permettant de choisir entre l'action ou l'inaction, alors que les autres États ne peuvent choisir que l'abstention par manque de ressources (Battistella, 2011, p. 44). De plus, les ressources dont ils disposent leur offrent un panel d'actions leur permettant d'affecter l'autre d'une manière bien plus grande que ce qu'ils ne seraient susceptibles d'être affectés par ce même autre (Battistella, 2011, p. 45). Le cas syrien est d'ailleurs la preuve que les pays occidentaux ne peuvent agir efficacement sans l'appui américain (Benantar, 2018, p. 33). Cependant, comme formulé précédemment dans ce travail, pour Bayramzadeh, l'échec en Syrie est, à l'inverse, l'illustration du déclin de la puissance hégémonique étasunienne (Bayramzadeh, 2022, p. 32).

L'idée partagée par Benantar comme quoi il n'y aurait pas une volonté de rattrapage du côté chinois est par ailleurs contestée. Une hypothèse qui, du reste, est contraire à l'approche théorique de Mearsheimer, puisqu'il considère que tout État cherche à maximiser sa puissance, et notamment sa puissance militaire, afin d'assurer sa sécurité. Ainsi, aucun État ne peut se satisfaire d'une position dans le système où il n'est pas lui-même le plus fort. Pour autant, il est possible de faire l'hypothèse que le système reste unipolaire car il y aurait un décalage entre les capacités matérielles de l'un et de l'autre, mais cela ne peut se justifier par un manque de volonté des autorités chinoises, car la quête de puissance est au cœur des

préoccupations de chaque pays (Mearsheimer, 2001, p. 21 et p. 40). De plus, Zhang Hong-Ming, cité dans un article de Carlos R. S. Milani, considère qu'il y a une réelle volonté chinoise de rééquilibrage par rapport à « l'ambition unipolaire des États-Unis » (Milani, 2011, p. 57). Allant dans le même sens, Santander estime que, si la différence entre les deux États reste substantielle, voire conséquente dans le domaine militaire, il y a une réelle volonté des autorités chinoises de réduire les écarts existants (annexe 1). Les États-Unis prennent d'ailleurs très au sérieux le développement technologique de la Chine, et les entreprises privées chinoises sont encouragées par l'État à mettre leurs innovations au service du développement militaire, au travers de partenariats public/privé, comme cela a été détaillé dans le section 4.2. et 4.3. (annexe 1). De plus, même si les chiffres montrent que les dépenses annuelles dans le secteur militaire sont largement à l'avantage de Washington, l'augmentation annuelle des dépenses dans ce domaine du côté chinois est de loin supérieure à celle des États-Unis, amenant à penser un équilibre des dépenses à moyen terme (Guénolé, 2025, pp. 62-63). Quant aux capacités militaires, Thomas Guénolé fait l'hypothèse inverse à celle de Benantar, puisqu'il considère qu'une fois que la puissance économique chinoise sera équivalente à celle des États-Unis, le rééquilibrage en termes de puissance militaire suivra (Guénolé, 2025, p. 63).

Dans la lignée des critiques précitées, Santander doute du caractère persistant de l'unipolarité du monde. Il écrit : « la crise américaine de 2007-2008, combinée notamment aux échecs des interventions militaires en Irak et en Afghanistan, à l'affaiblissement du leadership intellectuel et moral des États-Unis, et à l'essor des pays émergents, sèment le doute sur la nature unipolaire du monde. » (Santander, 2014a, p. 5). Par conséquent, cette érosion relative de la puissance étasunienne, concomitante au développement rapide d'autres États, conduit à faire émerger une forme de scepticisme quant à l'idée que l'ordre international serait entré dans une « ère unipolaire » (Santander, 2013, p. 526). Ce scepticisme théorique se trouve conforté par d'autres auteurs comme Bayramzadeh. Ce dernier postule également que les guerres menées par Washington au Moyen-Orient ont été lourdes de conséquences pour les États-Unis, au point d'engendrer un affaiblissement de sa puissance à l'avantage de Pékin (Bayramzadeh, 2022, p. 37). En parallèle, la Chine est une puissance commerciale qui menace la toute-puissance américaine. Une situation qui inquiète Washington, au point que les autorités américaines tentent d'y répondre par diverses stratégies, parmi lesquelles on retrouve celle du pivot asiatique (Bayramzadeh, 2022, p. 37). Plus encore, la deuxième puissance mondiale ne fait pas que concurrencer la première par

certaines caractéristiques de la puissance, elle revendique un nouvel ordre international en cours de construction et où l'Occident ne serait plus aussi important (Bayramzadeh, 2022, p. 38). C'est en ce sens que la Chine, aux côtés de la Russie, mobilise des organisations non occidentales telles que les BRICS, ou encore met en place des institutions qui visent à concurrencer certaines OI à l'instar de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII) (Bayramzadeh, 2022, p. 38). Les BRICS se sont par ailleurs élargis à six nouveaux membres avec l'intégration de l'Iran, de l'Arabie Saoudite, de l'Argentine, de l'Éthiopie, des Emirats arabes unis et de l'Égypte (Porrometo, 2023). Pour autant, au-delà des intentions, les BRICS demeurent un groupe très hétérogène conduisant à la difficile coexistence d'intérêts divergents (Li, 2019, p. 505). Un exemple parmi d'autres est le refus de la Chine de voir l'Inde intégrer le conseil de sécurité des Nations Unies en tant que membre permanent (Santander, 2013, p. 539). De plus, loin de concurrencer les OI existantes, la BAII semble plus être un instrument chinois d'investissement pour la BRI, sans que les autorités chinoises ne proposent réellement de modèle multilatéral alternatif selon Bricart (annexe 3).

Ainsi, si l'érosion relative de la puissance américaine dans un contexte post-11 septembre 2001 est avérée et que le centre économique du monde se déplace progressivement, il est trop tôt pour engager l'idée d'un monde devenu pleinement multipolaire, selon Santander, car les pays émergents ne sont pas parvenus, jusqu'à présent, à faire de leurs ressources un instrument au service de la gouvernance mondiale (Santander, 2013, pp. 538-539). Un autre élément contribue également à questionner la croyance d'un monde devenu multipolaire : c'est le degré d'interdépendance entre la Chine et les États-Unis, puisque Pékin a besoin, pour s'assurer un développement continu, de la bonne santé économique et monétaire de Washington, en tant que principal créancier de ces derniers, plus gros détenteur de dollars américains et partenaire important sur le plan économique et commercial (Wintgens, 2009, p. 107 ; Santander, 2013, p. 541). Le développement économique de la Chine dépend aussi beaucoup de son commerce extérieur, et donc de la capacité des autres États à acheter ses produits (Santander, 2009b, p. 237). La guerre commerciale que se livrent Washington et Pékin est d'ailleurs à suivre de près, au vu de l'impact que celle-ci pourrait avoir sur les deux économies. Même si une désescalade semble s'amorcer, les deux États se sont en effet accordés sur une réduction mutuelle des droits de douane pour une période de 90 jours (Prati et Pino Lerro, 2025 ; Davalou et Liabot, 2025). Ensuite, il n'y a pas encore d'équivalence entre certains États, et nombreux sont ceux qui présentent des lacunes dans l'une ou l'autre caractéristique matérielle ou immatérielle de la

puissance (annexe 1). La Russie, par exemple, est forte dans le domaine militaire mais présente des faiblesses dans le secteur économique. La Chine, quant à elle, regroupe assez bien toutes les caractéristiques de la puissance matérielle, mais présente un retard conséquent au niveau du *soft power* par rapport à Washington, et ce même si ce dernier a vu sa puissance douce affaiblie, encore que c'est à nuancer selon Bricart (annexe 1; annexe 3). De plus, si la Chine dispose des attributs du *hard power*, cela ne signifie pas pour autant une équivalence par rapport à la première puissance mondiale (annexe 1).

Ceci dit, Santander, dans le cadre d'un entretien réalisé avec ce dernier, parle tout de même d'une « multipolarité émergente », considérant que « la décentralisation et la diffusion du pouvoir se sont accélérées » (annexe 1). Il en veut pour preuve que, à bien des égards, il est possible de faire sans les États-Unis, notamment dans le domaine diplomatique. Le cas de la guerre en Ukraine est particulièrement percutant pour comprendre cette diffusion du pouvoir, car, pendant longtemps, beaucoup pensaient que la seule façon de mettre un terme à la guerre serait par un changement de position du côté de Pékin (annexe 1). En même temps, toujours dans ce contexte de guerre en Ukraine, pour certains, il y a une volonté perceptible de l'administration Trump de « réhabiliter » la Russie afin d'éviter que la Chine ne gagne trop en puissance, dans une logique d'équilibre. Un principe d'équilibre des puissances qui rappelle le monde multipolaire du XIX^e siècle (annexe 1). À certains égards, il y a une certaine similarité entre « l'entente des trois empereurs » et ce qui semble se développer entre les États-Unis, la Chine et la Russie, où chacun aurait des zones d'influence qui lui seraient propres dans une logique d'équilibre (annexe 1).

Allant également dans le sens de la multipolarité, mais avec nuance, Carlos R. S. Milani considère que l'ordre international est « multipolaire mais déséquilibré » (Milani, 2011, p. 54). Il l'explique par un décalage entre la géopolitique et la géoéconomie. En effet, pour lui, « les géants économiques sont des nains politiques et la puissance politique n'arrive guère à payer ses propres guerres » (Milani, 2011, p. 54). Si les États-Unis sont une puissance militaire à nul autre pareil, dans le domaine de l'économie mondiale, ces derniers sont moins dans le contrôle et doivent faire avec d'autres puissances, comme les pays émergents (Milani, 2011, p. 54).

D'autres, par contre, laissent beaucoup moins de place à la nuance. C'est le cas de Mearsheimer, puisque selon lui, le système est devenu multipolaire, et ce changement dans la répartition de la puissance suppose la fin imminente de l'ordre international libéral et

l'émergence de nouveaux ordres, réalistes cette fois (Mearsheimer, 2019, pp. 8-9). Il s'explique par le fait que l'hyper-globalisation a conduit à accélérer le développement de la Chine, amenant dès lors à créer les conditions de la remise en question de l'ordre international dominé par les États-Unis (Mearsheimer, 2019, p. 42). C'est en ce sens qu'il écrit : « *What the architects of that policy did not realize, however, is that by helping accelerate Chinese growth, they were actually helping undermine the liberal order, as China has rapidly grown into an economic powerhouse with significant military capability. In effect, they have helped China become a great power, thus undercutting unipolarity, which is essential for maintaining a liberal world order. This problem has been compounded by the resurgence of Russia, which is once again a great power, although clearly a weak one. With the rise of China and Russia's comeback, the international system has become multipolar, which is a death knell for the liberal international order.* » (Mearsheimer, 2019, p. 42).

De manière semblable, Michael A. Peters croit en l'émergence d'un ordre international multipolaire. Il s'appuie, pour expliquer sa position, sur le déclin relatif des États-Unis d'une part, et sur la montée en puissance de la Chine d'autre part, devenue la deuxième puissance économique et la première puissance commerciale (Peters, 2023, p. 1661). La Chine incarne dès lors un des pôles centraux qui structure l'ordre multipolaire aux côtés des États-Unis, et de toute une série de puissances émergentes (Inde, Indonésie, Brésil,...) et de puissances établies (Japon, UE, Russie) (Peters, 2023, p. 1661). Un dernier point de vue qui est toutefois à nuancer, car tous les acteurs précités sont loin d'avoir des attributs de la puissance comparables. Pour ne prendre que la Chine comme exemple, et alors que c'est le pays qui est le plus à même de challenger la première puissance mondiale comme ça a été illustré dans la section 4., celle-ci continue à souffrir d'un retard dans le domaine militaire, ou encore au niveau de sa puissance douce, et ce même si elle s'est lancée dans une logique de rattrapage. De plus, il n'y a pas encore d'équivalence dans le domaine économique et technologique non plus, même si elle se rapproche grandement du niveau de la première puissance mondiale dans ces secteurs clés de la puissance latente.

6. Conclusion

Dans quelle mesure l'ascension de la puissance chinoise remet-elle en cause l'unipolarité américaine dans le système international du XXI^e siècle ? C'est la question de recherche qui a structuré ce travail et c'est cette question qui a permis de mettre en évidence la complexité inhérente à l'analyse des dynamiques contemporaines de puissance à l'échelle mondiale. En effet, il ressort de l'analyse qu'aucun consensus ne se dégage quant à la structuration actuelle de la distribution de la puissance sur la scène internationale. Néanmoins, nombreux s'accordent sur la nécessité de nuancer la réponse, qu'il s'agisse des analyses en faveur d'un ordre unipolaire ou de celles privilégiant une lecture multipolaire.

Cette prudence s'explique par l'évolution rapide du contexte international, marquée notamment par la montée en puissance de la Chine, qui rend de plus en plus discutable l'affirmation selon laquelle une seule superpuissance dominerait sans rival. D'ailleurs, les défenseurs de l'unipolarité, tels que Monteiro, fondent principalement leur argumentation sur la dimension militaire de la puissance, domaine dans lequel les États-Unis conservent encore une nette supériorité malgré les efforts significatifs de Pékin pour moderniser ses forces armées et accroître ses capacités par une augmentation soutenue de son budget de la défense.

Or, si cet avantage reste réel, ce travail s'est également attaché à analyser les fondements latents de la puissance, au côté de la puissance militaire et du *soft power*, afin d'avoir une vision d'ensemble sur l'état de développement de la puissance chinoise par rapport à la puissance américaine. Ces éléments constituent en effet les conditions préalables au développement d'une puissance militaire durable. Il est donc essentiel de s'y intéresser pour appréhender dans sa globalité le potentiel de la Chine face aux États-Unis. Par ailleurs, ce qui a été constaté, c'est que la Chine évolue à une vitesse dans les secteurs de la puissance latente qui laisse entrevoir un rattrapage.

Sur le plan démographique, elle dispose d'un avantage structurel majeur, avec une population de 1,4 milliard d'habitants, contre environ 335 millions pour les États-Unis. Cet écart constitue un atout en termes de force de travail et de capacité de mobilisation militaire. Toutefois, les autorités chinoises doivent faire face à un faible taux de natalité, un problème auquel sont aussi confrontés les États-Unis mais moins durement.

Sur le plan économique et commercial, la Chine poursuit sa trajectoire ascendante. Elle s'impose comme la deuxième puissance économique mondiale, affichant un taux de croissance encore important, et demeure la première puissance commerciale à l'échelle internationale. Elle continue aussi d'investir massivement dans la diversification et la modernisation de son économie. Les États-Unis, quant à eux, bien que connaissant un rythme de croissance plus modéré, conservent leur leadership économique grâce à des atouts structurels tels que la prééminence du dollar ou encore leurs multinationales, en particulier dans le secteur numérique. Ces entreprises, dont la capitalisation boursière reste largement supérieure à celle de leurs homologues chinoises, jouent un rôle central dans la compétition technologique actuelle.

Dans le domaine de l'innovation, la Chine investit énormément pour être à la pointe dans le secteur, à un point que l'on considère aujourd'hui qu'elle se rapproche grandement d'un rattrapage américain dans le domaine technologique.

Toutefois, si la puissance latente chinoise offre un potentiel stratégique considérable, leur conversion en puissance militaire effective reste un processus complexe et inachevé. La République populaire cherche à transformer ses capacités économiques et technologiques en puissance militaire, mais les États-Unis conservent à ce jour une nette avance dans ce domaine. Non seulement Washington investit chaque année des montants bien supérieurs à ceux de Pékin dans la défense, mais il dispose également d'un appareil militaire hautement développé, tant sur le plan quantitatif que technologique. La Chine, de son côté, est engagée dans une dynamique de modernisation de ses forces armées, avec une progression notable, mais elle part d'un retard important. Le rattrapage s'avère d'autant plus difficile que la supériorité militaire américaine repose sur des décennies d'investissements soutenus, qui ont permis de bâtir un appareil militaire d'une envergure sans équivalent.

En ce qui concerne le pouvoir d'attraction, à nouveau, les États-Unis conservent l'avantage malgré les conséquences néfastes que les interventions en Irak, ou encore en Afghanistan, conjuguées aux politiques de l'administration Trump 2.0., peuvent avoir sur son image. Encore que certains y voient moins un affaiblissement qu'une reconfiguration du *soft power* américain. La Chine, de son côté, affiche une réelle volonté d'accroître cet aspect de la puissance au travers d'instruments comme l'audiovisuel, les instituts Confucius, les institutions multilatérales, les bourses destinées aux étudiants étrangers,... Cependant, cette

stratégie est affaiblie par les politiques de répression interne, par les discours agressifs à l'égard de Taïwan, ou encore par la situation à Hong-Kong, qui nuisent à l'image de la Chine sur la scène internationale.

L'ensemble de ces éléments conduit ainsi à une lecture nuancée et amènent à ce que de plus en plus d'analystes prennent en compte le facteur "Chine" lorsqu'ils s'intéressent à la distribution de la puissance sur la scène internationale, considérant que si l'on ne peut encore affirmer que la Chine a atteint une parité avec les États-Unis dans tous les attributs de la puissance, elle s'impose de plus en plus comme un acteur capable de concurrencer la puissance étasunienne. Pour autant, et c'est ce qui justifie que l'on s'intéresse davantage à la question d'une possible tendance à la multipolarité plutôt qu'à la bipolarité, c'est qu'il y a toute une série de puissances émergentes et établies qui ne peuvent être réduites au rang d'acteurs secondaires du système international. C'est en ce sens que la typologie 1 + Y + X telle que présentée dans la section 5 semble un compromis intéressant pour souligner la complexité de la distribution du pouvoir sur la scène internationale, qu'en bien même elle dépasse quelque peu le cadre restreint de l'unipolarité et de la multipolarité, quoi que cette typologie peut trouver sens dans l'hypothèse d'un monde multipolaire avec une puissance dominante.

De plus, l'approche théorique qui cadre ce travail limite l'analyse de la répartition de la puissance sur la scène internationale à une seule catégorie d'acteurs, que sont les États. Il serait donc intéressant, dans une perspective de recherche future, d'élargir l'étude à d'autres types d'acteurs, tels que les OI, les OR, les multinationales, les ONG, etc, qui peuvent, à la condition que l'on sorte du cadre stato-centré imposé par l'approche néo-réaliste des relations internationales, participer à la nouvelle configuration du pouvoir au niveau mondial. En effet, nombreuses sont les hypothèses sur la répartition de la puissance à l'échelle internationale qui introduisent ces acteurs et qui ont été écartées car elles excèdent le cadre théorique retenu, bien qu'elles auraient mérité d'être explorées plus en détails.

7. Bibliographie

- Livres

Aron, Raymond. 2004. *Paix et guerre entre les nations*. Paris: Calmann-Lévy.

Battistella, Dario. 2006. *Théories des relations internationales*. Paris: Presses de Sciences Po.

Battistella, Dario. 2011. *Un monde unidimensionnel*. Paris: Presses de Sciences Po.

Bremmer, Ian. 2012. *Every Nation for Itself: Winners and Losers in a G-Zero World*. New York: Portfolio/Penguin.

Guérolé, Thomas. 2025. *Le choc des empires au XXI^e siècle*. Paris: Armand Colin.

Mearsheimer, John J. 2001. *The Tragedy of Great Power Politics*. New York: W. W. Norton & Company.

Monteiro, Nuno P. 2014. *Theory of Unipolar Politics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Rikap, Cecilia, et Lundvall, Bengt-Ake. 2021. *The Digital Innovation Race: Conceptualizing the Emerging New World Order*. Cham: Springer International Publishing.

Waltz, Kenneth N. 1979. *Theory of International Politics*. Reading, MA: Addison-Wesley.

- **Chapitres d'ouvrages collectifs**

Santander, Sebastian. 2009a. « Ordre mondial, hégémonie et puissances émergentes ». Dans *L'émergence de nouvelles puissances : Vers un système multipolaire?*, édité par Sebastian Santander, 9-25. Paris : Ellipses.

Santander, Sebastian. 2009b. « Vers une décentralisation progressive du monde en une multiplicité de pôles ». Dans *L'émergence de nouvelles puissances : Vers un système multipolaire?*, édité par Sebastian Santander, 231-237. Paris : Ellipses.

Santander, Sebastian. 2013. « Les puissances émergentes. Portée et limites d'un phénomène international ». Dans *Relations internationales. Bilan et perspectives*, édité par Dario Battistella, 523-544. Paris : Ellipses.

Wintgens, Sophie. 2009. « Chine, la 'révolution tranquille' d'une puissance ascendante ». Dans *L'émergence de nouvelles puissances : Vers un système multipolaire?*, édité par Sebastian Santander, 89-127. Paris : Ellipses.

Wintgens, Sophie. 2016. « La coopération Sud-Sud : le cas de la Chine en Afrique et en Amérique latine ». Dans *La nouvelle géographie du développement*, coordonné par Alain Zacherie, 157-173. Bruxelles : Bord de l'Eau / La Muette Editors.

- **Articles scientifiques**

Acharya, Amitav. 2017. « After Liberal Hegemony: The Advent of a Multiplex World Order ». *Ethics & International Affairs* 31, no. 3, 271–285.

Bayramzadeh, Kamal. 2022. « La politique étrangère de la Chine à l'égard de l'Iran dans le nouvel ordre international : l'élargissement de la nouvelle Asie ». *The Journal of Cross-Regional Dialogues*, no. spécial, 31–53.

Benantar, Abdennour. 2018. « Unipolarité du système international : quel statut pour la Chine ? ». *Annuaire français de relations internationales* 19, 25–41.

Bertrand, Gilles. 2004. « Ordre international, ordre mondial, ordre global ». *La Revue internationale et stratégique* 54, no. 2, 99–107.

Brooks, Stephen G., et William C. Wohlforth. 2016. « The Rise and Fall of the Great Powers in the Twenty-First Century: China's Rise and the Fate of America's Global Position ». *International Security* 40, no. 3, 7–53.

Buzan, Barry. 2011. « The Inaugural Kenneth N. Waltz Annual Lecture. A World Order Without Superpowers: Decentred Globalism ». *International Relations* 25, no. 1, 3–25.

Courmont, Barthélémy. 2021. « Du moment unipolaire au rattrapage chinois, quel ordre international ? ». *La Revue internationale et stratégique* 123, no. 3, 55–63.

David, Charles-Philippe, et Élisabeth Vallet. 2009. « Qu'en est-il de l'hyperpuissance américaine ? De la recomposition régionale au déclin annoncé ? ». *La Revue internationale et stratégique*, no. 72, 151–154.

Fontanel, Jacques, et Natalia Sushcheva. 2019. « La puissance des GAFAM ». *Annuaire français de relations internationales XX*.

Greenhalgh, Susan. 2024. « The Biopolitics of the Three-Child Policy ». *Made in China Journal* 9, no. 1, 52–59.

Haass, Richard N. 2008. « The Age of Nonpolarity: What Will Follow U.S. Dominance ». *Foreign Affairs* 87, no. 3, 44–56.

Krauthammer, Charles. 1990. « The Unipolar Moment ». *Foreign Affairs* 70, no. 1, 23–33.

Krauthammer, Charles. 2002. « The Unipolar Moment Revisited ». *The National Interest*, no. 70, 5–18.

Le Corre, Philippe. 2024. « La Chine au cœur de la politique étrangère américaine ». *Politique étrangère*, no. 243, 95–105.

Leblanc-Wohrer, Marion. 2019. « Le droit, arme économique et géopolitique des États-Unis ». *Politique étrangère* 84, no. 4, 37–48.

Lee, Ching Kwan. 2022. « Global China at 20: Why, How and So What? ». *The China Quarterly* 250, 313–331.

Li, Guangwei, et Lee G. Branstetter. 2024. « Does “Made in China 2025” Work for China? Evidence from Chinese Listed Firms ». *Research Policy* 53, no. 6, 1–14.

Li, Li. 2019. « BRICS: a limited role in transforming the world ». *Strategic analysis* 43, no. 6, 499–508.

Mazzucchi, Nicolas. 2021. « Les BATX : Champions de la donnée sous la coupe de Pékin ». *La Géographie* 1580, no. 1, 40–45.

Mearsheimer, John. 2019. « Bound to Fail: The Rise and Fall of the Liberal International Order ». *International Security* 43, no. 4, 7–50.

Milani, Carlos R. S. 2011. « Les pays émergents dans l’actuel ordre mondial : changements et légitimité politique ». *La Revue internationale et stratégique* 82, no. 2, 52–62.

Nye, Joseph S. 1990. « Soft Power ». *Foreign Policy*, no. 80, 153–171.

Owen, John M. 2021. « Two Emerging International Orders? China and the United States ». *International Affairs* 97, no. 5, 1415–1431.

Peters, Michael A. 2023. « The emerging multipolar world order: A preliminary analysis ». *Educational Philosophy and Theory* 55, no. 14, 1653–1663.

Santander, Sebastian. 2014a. « Un monde entre accélération et incertitudes ». *Interventions Économiques*, hors-série, 5–6.

Santander, Sebastian. 2014b. « The EU and the Shifts of Power in the International Order: Challenges and Responses ». *European Foreign Affairs Review* 19, no. 1, 65–82.

Santander, Sebastian, et Antonios Vlassis. 2020. « Le régionalisme à l'épreuve des grandes puissances. L'Union européenne face à la Chine et aux États-Unis ». *Fédéralisme - Régionalisme* 20, 1–22.

Sainovic, Ardijan, et Liridon Lika. 2022. « Les contestations de l'ordre international en théorie et en pratique ». *The Journal of Cross-Regional Dialogues*, no. spécial, 7–30.

Trépan, Inès. 2008. « Pays émergents et nouvel équilibre des forces ». *Courrier hebdomadaire du C.R.I.S.P.* 1991–1992, no. 6, 6–54.

Vlassis, Antonios. 2014. « Soft Power chinois et Hollywood : de la méfiance à la coopération ? ». *Interventions Économiques*, hors-série, 71–73.

Vlassis, Antonios. 2016. « Soft power, global governance of cultural industries and rising powers: the case of China ». *International Journal of Cultural Policy* 22, no. 4, 481–496.

- **Articles d'analyse et de réflexion spécialisés**

Biaggi, Catherine, et Laurent Carroué. 2020. « Affirmer sa puissance : forces sous-marines et dissuasion nucléaire, enjeux géographiques et géostratégiques ». *Géoconfluences*, 1–28.

Dozol, Vincent. 2017. « Hollywood à l'heure chinoise : Comment la Chine transforme le cinéma mondial ». *Revue du Crieur*, no. 6, 90–101.

Goffi, Emmanuel R., et Louis Colin. 2020. « GAFAM et BATX à la conquête ». *Diplomatie*, no. 104, 72–76.

Pearson, Margaret, Meg Rithmire, et Kellee S. Tsai. 2021. « Party-State Capitalism in China ». *Current History* 120, no. 827, 207–213.

Racouchot, Bruno. 2025. « Soft power et hard power : où se niche le pouvoir ». *Constructif*, no. 70, 17–20.

- **Rapports officiels/documents institutionnels**

Congressional Research Service. 2024. *China Naval Modernization: Implications for U.S. Navy Capabilities—Background and Issues for Congress*. Washington, DC : Congressional Research Service.

Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). 2024a. *Trends in World Military Expenditure, 2023*. Stockholm : SIPRI.

Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). 2024b. *SIPRI Yearbook 2024: Armaments, Disarmament and International Security*. Stockholm : SIPRI.

U.S. Department of Defense. 2024. *Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2024. Annual Report to Congress*.

- **Communiqué de presse**

Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). 2024c. « Les dépenses militaires mondiales atteignent un niveau record de 2443 milliards de dollars en 2023 ». Communiqué de presse, 22 avril 2024.

- **Sources statistiques officielles**

Banque mondiale. n.d.a. « PIB (\$ US courants) – United States ». *Banque mondiale*. Consulté le 15 février 2025.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD?locations=US>.

Banque mondiale. n.d.b. « PIB (\$ US courants) – China ». *Banque mondiale*. Consulté le 15 février 2025.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD?locations=CN>.

Banque mondiale. n.d.c. « Croissance du PIB (% annuel) – China ». *Banque mondiale*. Consulté le 20 février 2025.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=CN>.

Banque mondiale. n.d.d. « Croissance du PIB (% annuel) – United States ». *Banque mondiale*. Consulté le 28 avril 2025.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=US>.

Banque mondiale. n.d.e. « Population totale – China ». *Banque mondiale*. Consulté le 28 avril 2025. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=CN>.

Banque mondiale. n.d.f. « RNB par habitant, méthode Atlas (\$US courants) – China ». *Banque mondiale*. Consulté le 29 avril 2025.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GNP.PCAP.CD?locations=CN>.

Banque mondiale. n.d.g. « RNB par habitant, méthode Atlas (\$US courants) – United States ». *Banque mondiale*. Consulté le 29 avril 2025.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GNP.PCAP.CD?locations=US>.

OCDE. n.d. « Taux de fécondité ». *OCDE*. Consulté le 28 avril 2025.

<https://www.oecd.org/fr/data/indicators/fertility-rates.html?oecdcontrol-38c744bfa4-var1=USA%7COAVG%7CBEL&oecdcontrol-00b22b2429-var3=2021>.

World Bank. n.d. « World Bank Country and Lending Groups ». *World Bank*. Consulté le 29 avril 2025.

<https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>.

- **Sources statistiques secondaires ou agrégées**

Box Office Mojo. n.d. « 2024 Worldwide Box Office ». *Box Office Mojo*. Consulté le 25 février 2025. <https://www.boxofficemojo.com/year/world/2024/>.

Dyvik, Einar H. 2025. « The 100 Largest Companies in the World by Market Capitalization in 2024 ». *Statista*. Consulté le 30 avril 2025.
<https://www.statista.com/statistics/263264/top-companies-in-the-world-by-market-capitalization/>.

Gaudiaut, Tristan. 2024. « Qui sont les principaux partenaires commerciaux de la Chine ? ». *Statista*. Consulté le 30 avril 2025.
<https://fr.statista.com/infographie/30955/principaux-partenaires-commerciaux-chine-exportations/>.

Statista. 2023. « Recettes au box-office mondial des plus gros succès cinématographiques de tous les temps au 16 janvier 2023 ». *Statista*. Consulté le 15 mars 2025.
<https://fr.statista.com/statistiques/564945/recettes-au-box-office-mondial-des-plus-gros-succes-cinematographiques-de-tous-les-temps/>.

World Population Review. n.d. « Military Size by Country 2025 ». *World Population Review*. Consulté le 2 mai 2025.
<https://worldpopulationreview.com/country-rankings/military-size-by-country>.

- **Articles de presse**

Davalou, Lucy, et Jean-Philippe Liabot. 2025. « Guerre commerciale : désescalade entre la Chine et les États-Unis ». *Euronews*, 12 mai. Consulté le 13 mai 2025.

<https://fr.euronews.com/2025/05/12/des-progres-substantiels-entre-les-etats-unis-et-la-chine-sur-le-differend-tarifaire>.

De Jouvenel, Hugues, et Pierre Papon. 2025. « Offensive de Trump contre les sciences : « Le préjudice pour la recherche américaine et mondiale sera considérable » ». *Le Monde*, 22 avril. Consulté le 4 mai 2025.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/04/22/offensive-de-trump-contre-les-sciences-le-prejudice-pour-la-recherche-americaine-et-mondiale-sera-considerable_6598770_3232.html.

Fabre, Clarisse. 2024. « Cannes 2024 : le Prix Un certain regard est attribué à « Black Dog », du cinéaste chinois Guan Hu ». *Le Monde*, 25 mai. Consulté le 3 avril 2025.

https://www.lemonde.fr/culture/article/2024/05/25/cannes-2024-le-prix-un-certain-regard-est-attribue-a-black-dog-du-cineaste-chinois-guan-hu_6235446_3246.html.

Le Monde. 2005. « L'ouragan Katrina a fait des “centaines de victimes” et inondé la Nouvelle-Orléans ». *Le Monde*, 31 août. Consulté le 26 mars 2025.

https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2005/08/31/l-ouragan-katrina-a-fait-des-centaines-de-morts-et-inonde-la-nouvelle-orleans_684015_3222.html.

Le Monde avec AFP. 2025. « Emmanuel Macron annonce un nouvel investissement de 100 millions d'euros pour séduire les chercheurs étrangers ». *Le Monde*, 5 mai. Consulté le 11 mai 2025.

https://www.lemonde.fr/sciences/article/2025/05/05/emmanuel-macron-annonce-un-nouvel-investissement-de-100-millions-d-euros-pour-seduire-les-chercheurs-etrangers_6603132_1650685.html.

Porrometo, Gabriel. 2023. « L'élargissement surprise et historique des Brics à six nouveaux membres ». *Le Soir*, 24 août. Consulté le 8 mars 2025.

<https://www.lesoir.be/533045/article/2023-08-24/lelargissement-surprise-et-historique-des-brics>

[cs-six-nouveaux-membres.](#)

Prati, Léa, et Lara Pino Lerro. 2025. « Comment la Chine peut riposter à la guerre commerciale de Donald Trump : 5 graphiques pour comprendre ». *Le Monde*, 21 avril. Consulté le 23 avril 2025.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/04/21/face-a-la-pression-commerciale-des-etats-unis-la-chine-a-les-moyens-de-riposter-cinq-graphiques-pour-comprendre_6598399_3234.html.

RTBF. 2023. « L'université de Liège stoppe sa collaboration avec l'Institut Confucius ». *RTBF*, 1er juin. Consulté le 19 mars 2025.

<https://www.rtb.be/article/l-universite-de-liege-stoppe-sa-collaboration-avec-l-institut-confucius-11206662.html>.

Thibault, Harold. 2025. « La Chine muscle son arsenal nucléaire ». *Le Monde*, 9 février. Consulté le 15 mars 2025.

https://www.lemonde.fr/international/article/2025/02/09/la-chine-muscle-son-arsenal-nucleaire_6538107_3210.html#:~:text=Dans%20son%20rapport%20annuel%2C%20publi%C3%A9,de%20l'arsenal%20nucl%C3%A9aire%20chinois.

Tirpak, John A. 2024. « Pentagon says Chinese Air Force nipping at USAF's heels, but not yet a match ». *Air & Space Forces Magazine*, 18 décembre. Consulté le 4 mai 2025.

<https://www.airandspaceforces.com/pentagon-chinese-air-force-usaf-comparison/#:~:text=Share%20Article.>

Zhang, Ziyu. 2021. « US-China rivalry: who has the stronger military? ». *South China Morning Post*, 16 juillet. Consulté le 4 mai 2025.

<https://www.scmp.com/news/china/military/article/3140681/us-china-rivalry-who-has-stronger-military>.

- Annexes

Annexe 1: Entretien semi-directif avec Sebastian Santander, professeur de science politique et de relations internationales à l'Université de Liège et directeur du *Center for International Relations Studies* (CEFIR).

[le contenu, tel que retranscrit, est issu d'une prise de notes papier réalisée au moment de l'entretien, avec l'accord du professeur et du promoteur].

Cyril Ploemmen: La dernière décennie du XXe siècle a été celle des USA, avec une absence de concurrence sur la scène internationale, tant l'écart entre eux et les autres était conséquent. Le début du XXIe siècle est marqué par des événements venant fragiliser la première puissance mondiale. Considérez-vous que les interventions punitives en Irak et en Afghanistan, ainsi que la crise des subprimes, marquent l'érosion, au moins relative, de la puissance américaine ? Si oui, pourquoi ?

Sebastian Santander: Il faut toujours parler en termes de relativité. Au niveau des attributs matériels de la puissance, les États-Unis continuent à être le premier acteur en termes de dépense militaire, technologique... même si d'autres essayent de rattraper l'acteur américain. Ils disposent donc des attributs de la puissance. La Chine augmente son budget militaire, même si l'écart reste grand. On est à plus de 200 milliards de dépenses par an pour la Chine contre 900 milliards pour les Américains. La Chine cherche à s'armer, mais surtout à moderniser son armée par des partenariats public-privé dans le domaine du développement technologique. C'est notamment le cas dans l'IA, où on observe que les autorités chinoises cherchent à débloquer des fonds pour créer des partenariats entre le secteur militaire et les entreprises de l'innovation technologique.

Au niveau de la dimension immatérielle, les USA ont bénéficié d'une reconnaissance sur la scène internationale grâce à leur culture, leur filmographie, leurs universités, leur politique d'aide au développement (remise en question par Trump)... Ils parvenaient aussi à avoir une certaine influence grâce à leur *soft power*. Les États-Unis étaient une sorte de phare pour le reste du monde. Certains acteurs les suivaient, d'autres les contestaient, mais on se

positionnait toujours par rapport aux États-Unis. L'après-11 septembre 2001 marque une période de turbulence pour la première puissance mondiale en raison des dérives de sa politique étrangère. Il y a des actes de torture, les prisons secrètes en Europe notamment, Guantanamo, Abou Ghraib... Des prisons où les prisonniers sont traités en violation de la convention de Genève. Il y a une remise en question du mythe de la puissance bienveillante sur la scène internationale, et ça représente une atteinte au *soft power* américain. Il y avait un focus sur le terrorisme international, et donc les Américains ont prêté peu d'attention à l'essor des puissances émergentes, et notamment de la Chine. Celle-ci était occupée à construire son économie, sa société, et donc sa puissance. Elle poussait ses entreprises à aller à l'extérieur par la politique du « *go out* ». C'est en ce sens que la présence chinoise augmente, notamment en Afrique, en Asie du Sud-Est, en Amérique latine. Avec Xi Jinping, il y a aussi eu la BRI, où beaucoup de pays souhaitaient adhérer, percevant les investissements favorables pour les sociétés de ces pays.

L'image américaine était abîmée et, en même temps, il y a eu l'émergence de certains comme la Chine. En parallèle, il y avait la volonté d'autres pays de revenir sur la scène internationale, comme la Russie.

Les BRICS sont aussi un acteur important et il y a eu des initiatives concrètes comme la Banque de développement. Ce n'est pas le FMI ou la Banque mondiale, mais elle est dotée d'un fonds pour financer des projets au sein des pays en développement et des membres des BRICS. Ces derniers tiennent un discours critique à l'égard de l'Occident et surtout des États-Unis. Il y a donc une tentative de contester la puissance américaine, qui était incontestable dans les années 90.

Ça participe du décentrage et d'une diffusion du pouvoir mondial.

Les Chinois ne veulent plus être un acteur qui serait un *rule taker*, mais un *rule maker*. Ils veulent être un acteur à la base de la production de règles internationales. Ils veulent rester au sein des organisations internationales, mais veulent les changer de l'intérieur. Ils veulent plus d'influence pour façonner les règles qu'émettent ces institutions. Il n'y a donc pas de volonté de contester les institutions internationales, le multilatéralisme... Alors que, du côté américain, il y a une volonté de contester la légitimité des institutions internationales, surtout sous Trump, et moins sous Obama.

La position varie en fonction du président américain. Sous Bush (premier mandat), il y a eu une volonté de contester les institutions internationales. Depuis plusieurs décennies, il y a une volonté de remettre en question, par certaines administrations, les organisations internationales. La deuxième administration Bush s'ouvre un peu plus aux organisations internationales en raison de la situation compliquée sur le front en Irak et en Afghanistan. Avec Obama, il y a une volonté de renouveler l'image des États-Unis sur la scène internationale en tablant sur le multilatéralisme et les instances internationales. Le multilatéralisme est perçu par Obama comme une manière de briller à nouveau sur la scène internationale, car ce multilatéralisme est important pour ses alliés, et notamment les Européens.

Trump est arrivé au pouvoir avec une position plus radicale que Bush et remet en question le principe de gouvernance mondiale, du multilatéralisme... et cherche à se retirer de toute une série de conventions internationales (accords de Paris, accord sur le nucléaire iranien, l'OMS...). Aujourd'hui, l'administration Trump est encore plus radicale que la première. Pour Trump, ce qui est important, c'est la souveraineté nationale des États-Unis, et il considère les engagements multilatéraux comme des boulets pour leur souveraineté.

Cependant, pas de volonté de puissance hégémonique pour les Américains, mais de partager cette hégémonie à l'échelle internationale, avec une forme de retour au XIXe siècle sur l'équilibre des puissances. Le fait de vouloir réhabiliter la Russie aujourd'hui s'explique par la volonté de contrecarrer la puissance chinoise. L'équipe de l'administration Trump 2 est très anti-chinoise, et certaines personnalités politiques de l'administration sont des *personae non gratae* en Chine, comme le ministre des Affaires étrangères.

Cyril Ploemmen: Cette espèce de retour au XIXe siècle et à l'équilibre des puissances peut-elle être pensée comme un retour à la multipolarité ?

Sebastian Santander: L'histoire ne se répète jamais, mais il y a des traits. Le XIXe siècle, c'était aussi le principe des alliances, mais Trump se fâche avec ses alliés. Trump sait que l'Europe, l'Ukraine et d'autres sont dépendants. Il y a une relation déséquilibrée entre les États-Unis et tous ces acteurs. La question des alliances est donc beaucoup moins présente, mais on retrouve une idée d'équilibre des puissances et une logique multipolaire.

Au XIXe siècle, il y avait l'Entente des trois empereurs (Autriche, Allemagne, Russie), et il y a un peu de ça dans le rapport entre les États-Unis, la Chine et la Russie, car Trump se dit que les États-Unis pourraient avoir ses zones d'influence, la Chine et la Russie aussi.

Cyril Ploemmen: La capacité des États-Unis de réhabiliter une puissance n'est-elle pas en soi la preuve de sa supériorité ?

Sebastian Santander: À voir, car la Russie reste proche de la Chine et a besoin du marché chinois pour vendre son gaz, notamment. En plus, l'administration Trump n'est là que pour quatre ans, et les positions des démocrates ne sont pas les mêmes.

Cyril Ploemmen: Au-delà de l'affaiblissement du *soft power* américain, comment la Chine essaye-t-elle d'améliorer son *soft power* ?

Sebastian Santander: *Soft power* américain affaibli, mais ça dépend des régions du monde. En Europe, en Amérique latine, les liens restent forts et ils ont réussi à développer leur *soft power*. En même temps, la Chine améliore son *soft power*, et ce pour plusieurs raisons. D'abord en raison de la dégradation de l'image des États-Unis, qui se comportent comme une hégémonie prédatrice en cherchant à imposer sa vision par la force. Cette pression que les États-Unis mettent contribue à dégrader l'image américaine.

En parallèle, les Chinois développent un discours où ils parlent d'un Occident néo-colonisateur, alors que la Chine n'a jamais eu de politique expansionniste dans le monde. Il y a aussi l'investissement chinois sur la scène internationale, et elle s'est constituée comme un marché incontournable pour beaucoup de pays. Elle est actuellement le 1er marché pour 130 pays.

La Chine déploie aussi la diplomatie des masques, des vaccins,... afin de construire l'image d'une puissance bienveillante. Les instituts Confucius représentent aussi une initiative chinoise, financée par l'État chinois, pour diffuser la langue et la culture chinoise par le biais de cours et d'activités culturelles. Des bourses sont aussi octroyées à des jeunes pour qu'ils viennent étudier dans des établissements chinois. C'est un peu ce que les Américains ont fait par le passé. Pour le moment, ils ne peuvent pas concurrencer les universités américaines,

mais c'est un phénomène non négligeable. Des conditions de travail sont aussi offertes aux cerveaux étrangers, notamment dans le secteur de l'IA.

En même temps, nombreux sont les pays qui veulent faire partie de la BRI, preuve de la capacité d'attraction. La Chine parvient aussi à convaincre de ne plus reconnaître Taïwan et d'ouvrir des ambassades chinoises. C'est le cas du Costa Rica, par exemple. Si tous ces éléments participent à la construction du *soft power* chinois, le régime en lui-même ne séduit pas tout le monde.

Un élément contribue aussi à montrer que la Chine s'est plus refermée sur elle-même, en raison de la peur de l'étranger car il est perçu comme menace pour le régime. L'étranger est considéré comme un acteur qui pourrait miner la légitimité du régime auprès de la population chinoise. Il y a donc une forme de repli sur soi par rapport à il y a dix ans.

Cependant, les États-Unis sont également en train de connaître une dérive, avec un gouvernement qui décide de pratiquer la censure dans le domaine scientifique, par la suppression de mots, au risque de perdre les financements, alors que les États-Unis étaient le phare. Ça met donc à mal l'image des États-Unis, alors que ceux-ci parvenaient même à récupérer les théoriciens critiques à leur égard (exemple de l'université de Columbia). Ça peut aussi refroidir les étudiants étrangers à venir étudier aux États-Unis, ce qui est problématique, car les grandes universités américaines sont très dépendantes des étudiants étrangers pour financer la machine académique.

Cyril Ploemmen: Considérez-vous que, dans le domaine technologique, la Chine s'érige en « laboratoire de l'innovation » et concurrence les États-Unis dans ce domaine ? À l'inverse, y a-t-il toujours un avantage sectoriel pour les Américains ?

Sebastian Santander: La Chine concurrence les États-Unis dans le domaine technologique. Il s'agit d'ailleurs d'une préoccupation américaine. La preuve en est avec l'investissement annoncé de Trump de 500 milliards dans l'IA. En 2015, la Chine a adopté un projet « Chine 2025 » qui consistait à développer un plan d'innovation pour dépasser les États-Unis d'ici 2030. Mais en 2017, il y a un effet Spoutnik du côté chinois après que le champion chinois de jeu de go a été battu par une intelligence artificielle américaine. C'est à la suite de ce moment qu'un nouveau programme est mis en place pour permettre à la Chine de rattraper son retard.

Ils ont alors réalisé des investissements, ils ont mis en place des centres de recherche, encouragé des partenariats entre des entreprises privées et des centres de recherche universitaire ou encore des partenariats entre l'armée et des entreprises privées des nouvelles technologies de l'information. La condition pour bénéficier de financement public est d'ailleurs de conclure des partenariats avec l'armée pour qu'elle bénéficie de l'innovation privée. En même temps, la Chine va associer tous les niveaux de pouvoir dans cette stratégie du développement des IA. Même si les Américains sont ceux qui déploient le plus de financement. Il y a ChatGPT qui est apparu, mais les Chinois ont réalisé DeepSeek avec moins de moyens, car il est dit qu'ils n'avaient pas les *chips* nécessaires, car ils sont sous sanctions. Ce sont les Taïwanais, les Américains, les Hollandais, les Sud-Coréens et les Japonais qui les produisent, et les États-Unis ont mis la pression sur l'ensemble des pays concernés pour qu'ils arrêtent d'exporter ces *chips*. Ce sont des puces de très haute qualité que la Chine n'arrive pas à produire. En réaction, la Chine a dit réduire l'exportation de matériaux rares nécessaires à la production de ces *chips*. C'est d'ailleurs pour ça que Trump cherche de nouvelles terres rares pour réduire la dépendance à la Chine.

La crainte américaine est donc là, et il y a une volonté de ces derniers de ralentir l'essor, ne pouvant l'empêcher.

Cyril Ploemmen: Au vu de ce qui a été dit jusqu'à présent, et par rapport aux travaux réalisés par vous-même de 2009 à 2014 sur la question, j'ai cru comprendre que vous doutiez du caractère toujours unipolaire du monde, tout en considérant que l'on ne peut pas encore parler de multipolarité. Considérez-vous que cette interprétation est toujours d'actualité ou, à l'inverse, que l'on est définitivement rentré dans un « moment multipolaire » ?

Sebastian Santander: La décentralisation et la diffusion du pouvoir se sont accélérées. Il y a une multipolarisation émergente, d'autant plus que dans certains domaines diplomatiques, il est possible de se passer des États-Unis. La Chine fait beaucoup dans cette logique de décentrage. Exemple de la rencontre entre les autorités iraniennes et saoudiennes à l'initiative de la Chine, ou encore de la question de la guerre en Ukraine où l'on pensait que la résolution du conflit passerait par un changement de position chinois, vu que les Russes sont très dépendants de la Chine.

Il y a des puissances de différentes catégories, et certaines ont pas mal d'attributs de la puissance mais ont aussi des défaillances. La Russie est une puissance nucléaire et militaire,

mais est faible économiquement, par exemple. La Russie a le PIB de l'Espagne. La Chine est assez complète au niveau des attributs de sa puissance, mais a un *soft power* qui laisse à désirer. En même temps, les États-Unis ont un *soft power* qui faiblit également. C'est donc un monde multipolaire émergent, avec des puissances de différents ordres et des dépendances.

Au sein des BRICS, il y a une puissance à laquelle les autres dépendent beaucoup plus que l'inverse : c'est la Chine. Par contre, la Chine a besoin du marché américain et européen. Le monde reste interdépendant. Quant aux autorités américaines, elles cherchent à poursuivre dans la lignée de 2017-2021, mais avec plus de radicalité. Les États-Unis cherchent à détricoter toute une série de liens avec le reste du monde pour moins de dépendance. En même temps, ils doivent trouver des substituts, et ça passe par un discours expansionniste, voire impérialiste, en mettant la main sur le Groenland, sur le canal de Panama. Si on y arrive, ce serait un retour à une Amérique impérialiste du XIXe siècle. Exemple du Mexique ayant perdu la moitié de son territoire à la suite d'une guerre contre les États-Unis.

Attention, la question du canal de Panama est peut-être réglée puisque ce sont des entreprises américaines qui contrôlent maintenant les deux bouts du canal. Cela reste du privé, cependant, ce n'est pas comme les entreprises privées chinoises.

Formulaire attestant du consentement de Sebastian Santander quant à l'utilisation des informations récoltées dans le strict cadre de ce travail



Formulaire d'information et de consentement RGPD pour un travail de fin d'étude

Sujet du TFE: Les Etats-Unis face à la construction de la puissance chinoise, d'un monde unipolaire à un monde multipolaire ?

Ce formulaire d'information et de consentement RGPD présente une description de l'étude et des traitements de données à caractère personnel qui y sont associés.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Si vous êtes d'accord de prendre part à cette étude, vous devez signer ce document. Une copie datée de ce document vous sera remise. Après avoir donné votre consentement à participer, vous resterez libre de vous retirer de cette étude à tout moment, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire.

Si vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant le projet ou vos données à caractère personnel, ou si vous souhaitez retirer votre participation, vous êtes libre de contacter le ou les responsables du projet de recherche à tout moment au moyen des coordonnées figurant ci-dessous.

Responsable(s) du projet de recherche

Le promoteur de ce travail de fin d'étude est : Liridon Lika, Liridon.Lika@uliege.be

L'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude est : Ploemmen Cyril, Cyril.Ploemmen@student.uliege.be,
Master en science politique, à finalité Relations Internationales.

Description de l'étude

Cette étude a pour but de voir comment se structure l'ordre international au regard de l'érosion (relative) de la puissance américaine et de la montée en puissance d'autres Etats comme la Chine. L'idée est, sur la base d'un cadre théorique réaliste et au travers d'une *literature review* et d'entretiens semi-directifs, de voir si les Etats-Unis disposent toujours des caractéristiques matérielles et immatérielles de la puissance et si la Chine a réussi à atteindre les caractéristiques de la puissance. Si oui, la question est de voir s'il y a une équivalence ou non entre les deux Etats afin de voir si l'ordre international a évolué d'unipolaire à multipolaire ou non. Partant, et n'ayant pas de consensus sur la question, le travail s'intéresse aux différents points de vue sur la question (unipolaire, unipolarité atténuée, multipolarité sectorielle, tendance multipolaire, multipolarité sans socle – la question de l'apolarité est abordée à la marge puisque cette approche sort du cadre réaliste)

Cette étude sera menée, sauf prolongation, jusqu'à la fin de l'année académique 2024-2025.

Protection des données à caractère personnel

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

1. Qui est le responsable du traitement ?

Le Responsable du Traitement est l'Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgique.

2. Quelles seront les données collectées ?

Les données récoltées sont : principalement qualitatives.

3. *À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?*

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'étude ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifiques de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion de ceux-ci.

4. *Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?*

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le jury du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude, sous la direction de son promoteur.

5. *Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?*

- Étape 1 : Avant que l'entretien ne commence, il sera demandé à l'interviewé.e de confirmer son accord quant à l'entretien. De cette manière, iel bénéficie d'un droit de rétractation total. Si iel confirme verbalement ce qu'iel a communiqué par écrit (en cas d'acceptation), alors l'entretien commence en étant enregistré afin de permettre une récolte de données optimisée. Si iel refuse à être enregistré.e, une alternative est proposée (prise de note). Le fichier avec les informations sur la personne concernée est séparé du contenu des réponses et est conservé uniquement sur une clé USB.
- Étape 2 : traitement des réponses au travers d'une retranscription littérale (en cas d'enregistrement). Le fichier avec les informations sur la personne de contact est ensuite supprimé pour plus de sécurité.
- Étape 3 : rédaction du TFE au moyen des réponses fournies.

6. *Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?*

Les données récoltées sont, a priori, ni anonymisées, ni pseudonymisées. Sauf si l'interviewé.e exprime une demande allant dans ce sens.

7. *Qui pourra consulter et utiliser ces données ?*

Seuls l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude présenté plus haut, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données à caractère personnel.

8. *Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?*

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers.

9. *Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?*

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel se fondent sur la mission d'intérêt public de l'Université (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j).

10. *Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?*

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

- obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination;
- obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant;
- s'opposer, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant ;
- introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gha.be).

11. Comment exercer ces droits ?

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique (dpo@uliege.be), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège
M. le Délégué à la protection des données,
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

Coûts, rémunération et dédommagements

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelle que forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

Retrait du consentement à participer à l'étude

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude et/ou son Promoteur, dont les noms figurent sur la première page de ce document. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause. Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

Questions sur le projet de recherche

Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.


Je déclare avoir lu et compris les 3 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Nom et prénom :

Sebastian Santander

Date : 10 mars 2025

Signature :

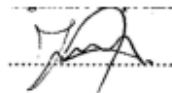


Nous déclarons être responsables du déroulement du présent projet de recherche. Nous nous engageons à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Nom et prénom du Promoteur : Liridon Lika

Date : 10/03/2025

Signature :



Nom et prénom de l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude : Cyril Ploemmen

Date : 10/03/2025.

Signature :



Annexe 2: Entretien semi-directif avec Éric Florence, chargé de cours en études chinoises à l'université de Liège

Cyril Ploemmen: J'ai commencé l'enregistrement puisque vous avez donné votre accord.

Eric Florence: Pas de souci.

Cyril Ploemmen: J'ai eu l'occasion, sur le temps qu'on montait [dans son bureau], de vous expliquer brièvement ma thématique et ce qui m'amenait à avoir formulé une demande pour avoir un entretien avec vous. Je propose donc qu'on commence tout de suite par les questions, étant donné que j'ai déjà expliqué ce sur quoi je m'intéressais, etc.

Pour commencer, j'ai dit, lorsque l'on a un peu discuté en off, que je m'intéresse aux différentes dimensions de la puissance (l'aspect économique et commercial, mais aussi les enjeux technologiques, militaires et les aspects du *soft power*). Pour vous, quels sont les atouts et les faiblesses de la Chine dans la compétition technologique et industrielle face aux États-Unis ? Si je reformule, qu'est-ce que la Chine déploie pour se développer dans ce secteur ?

Éric Florence: Les dimensions techniques sont des dimensions qui m'échappent quelque peu. Je ne suis pas spécialiste de ces questions-là, mais il me semble qu'un des atouts chinois dans ce domaine-là, c'est la capacité de planification. C'est une capacité de planification et d'organisation à long terme, en fait. On a vu ça au niveau de leur stratégie du développement de l'internet, déjà fin des années 1990. Aujourd'hui, c'est le plan « *China 2025* ». C'est un plan de développement massif de l'intelligence artificielle avec un accès inégalé aux données. Ça aussi, c'est un élément qui donne un certain nombre d'avantages à la Chine. Le fait que, au niveau du développement de l'IA, ce soit un accès vraiment très peu restreint aux données, ce qui n'est pas le cas chez nous. Donc voilà, ça pour moi, ce sont des éléments essentiels : capacités de planification à relativement long terme, et des politiques industrielles qui vont avec. Quand même, quand on regarde des géants comme Tencent, Huawei, etc., ce sont toutes des entreprises qui ont bénéficié de gros financements des banques. Donc les banques prêtent d'abord aux grosses sociétés, aux sociétés qui ont un potentiel important. Donc, systématiquement, ces groupes-là sont favorisés en quelque sorte et ça facilite quelque peu le décollage technologique. Ça c'est une chose. Il y a un autre élément d'ordre de l'économie

politique, ou du politico-administratif, ou de la structure du système politique : c'est une intégration civil/militaire et une intégration entre le monde universitaire, c'est-à-dire de la recherche, et les objectifs en matière de politique publique. Il est très clair que, dans toute une série de domaines liés aux technologies, les programmes de recherche en Chine sont calibrés pour répondre à des objectifs de politique publique. Là, il y a une différence avec l'Europe par exemple où il n'y a pas un alignement aussi direct de l'un sur l'autre. Un calibrage véritablement de la recherche chinoise, des programmes de recherche des universités, par rapport aux politiques publiques. Ça aussi, je crois que c'est un élément important. Pour des questions vraiment plus techniques, sur la question des semi-conducteurs, des développements récents en intelligence artificielle, il faut aller chercher du côté des spécialistes des technologies. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais il y a eu plusieurs discussions intéressantes autour de ces questions-là sur France Culture notamment. Vous pouvez aller voir, soit France Culture, soit Radio France Internationale Géopolitiques. C'est une question qui a été abordée il y a pas longtemps, de même que sur « Affaires étrangères » dirigées par Christine Ockrent. Il y a eu, il n'y a pas si longtemps que ça, je pense même il y a moins d'un mois, un numéro qui a été consacré à ça.

Cyril Ploemmen: Merci beaucoup. L'idée étant de brasser un peu large, je me suis aussi intéressé à la question militaire et là-dessus, j'ai lu que ces dernières années, voire ces dernières décennies, la Chine investit dans le développement de son armée, de son armement, au travers de partenariats public/privé, aussi dans le secteur technologique pour moderniser son armée. On observe cependant qu'il y a encore un décalage très grand entre les investissements réalisés à l'année par les États-Unis et ceux réalisés par la Chine. Est-ce que, pour vous, la Chine essaye de développer ses capacités militaires dans un objectif de rattrapage de la puissance américaine ou plutôt maintient-elle une politique de dissuasion minimale en phase avec sa doctrine de coexistence pacifique ?

Éric Florence: Probablement un peu des deux. La question de rattrapage, c'est une vieille question ancrée depuis la fin du XIXe siècle. Il y a donc une dimension de rattrapage. On le voit bien au niveau du nucléaire où ils ont pour objectif d'atteindre plus ou moins le même nombre de têtes nucléaires. Ce qu'ils n'atteignent pas encore, hein, mais si je ne me trompe pas, ils en sont à 500 et ils visent plus de 1000 d'après ce dont je me souviens. Donc oui, rattrapage certainement. Après, bon, c'est vrai, lorsque l'on regarde un peu historiquement, fin des années 1980/début des années 1990, ils ont reconstitué une marine importante.

Aujourd'hui, cette marine est un élément important sur le plan de l'extension économique de la puissance chinoise, au-delà de la Chine. On est vraiment dans une dimension plus globale avec des bases militaires et effectivement, avec une flotte navale en tout cas considérable. Je ne sais pas si vous avez consulté, mais il y a l'ouvrage de Pierre Grosser sur Chine/États-Unis. C'est un ouvrage historique qui montre assez bien l'évolution du développement militaire et en particulier de la marine depuis les années 1980 jusqu'à aujourd'hui.

Cyril Ploemmen: J'aurais quelques questions liées au *soft power*. Pour vous, comment est-ce que le « récit chinois » est utilisé par la Chine elle-même pour promouvoir une image positive à l'extérieur de ses frontières ?

Éric Florence: À mon avis, il faut distinguer le discours en fonction de différents publics. Je dirais par exemple vers l'Afrique et ce que l'on pourrait appeler des puissances émergentes, il y a un discours sud-sud, gagnant/gagnant qui tend à se distinguer des Européens en mettant en évidence qu'il n'y a pas de conditionnalité de l'aide, ce qui est particulièrement vrai d'ailleurs. Il y a quand même une conditionnalité qui est les questions en lien avec Taïwan. Donc ça, c'est un discours qui est quand même assez présent dans tout ce qui est politique étrangère chinoise et construction d'un discours vers l'Afrique et vers les pays émergents en partie. Donc ça s'est vraiment au fond du discours, un élément de langage qui est quand même assez important. Après, quand on regarde les missions économiques chinoises, ou les missions chinoises à l'étranger, et en particulier dans les pays émergents, c'est de plus en plus des entreprises dans le domaine des nouvelles technologies. C'est donc la surveillance, c'est aussi de plus en plus des solutions en matière d'internet (liberté d'expression, etc.). Mais là, on est plus dans tout ce qui accompagne l'action du régime à l'extérieur de ses frontières.

En termes de discours, plus vers l'Europe, la Chine essaye tant bien que mal de faire passer un discours de cohérence, de décisions rationnelles, où on met en évidence les bienfaits de la coopération mutuelle tout en pratiquant quelque chose qui est un peu d'un ordre différent, qui est plutôt des accords politiques avec certains pays en particulier, plus en binôme qu'avec la Commission européenne par exemple ou qu'avec l'Union européenne en tant qu'entité politique commune et unie. Je dirais qu'entre le discours et la réalité, il y a un pas. Après, ça, c'est vraiment au niveau du discours surplombant. Là où c'est plus complexe à mon avis, et où ça demanderait d'analyser différents niveaux des discours. Si on regarde par rapport à l'Afrique, il y a aujourd'hui toute une série de médias qui ont été mis en place (que ce soit

des radios, des journaux, des sites internet), il y a toute une infrastructure médiatique dont le discours n'est pas encore suffisamment étudié mais qui, certainement, à mon avis, fait passer des messages plus complexes, en tout cas différents d'un message un peu plus macro. Et donc, il faut distinguer différents publics au sein de différentes communautés politiques, de différents pays. Le discours vers les milieux d'affaires ne sera pas le même qu'à destination des universités, à destination d'autres types d'entités... C'est quelque chose que l'on voit assez bien au niveau des discours et des dispositifs qui sont mis en place envers des diasporas chinoises et où, sur le plan local, on a quelque chose qui est vraiment des discours plus spécifiques aux communautés bien précises, aux problèmes que ces communautés rencontrent. Donc, il faut distinguer les différents niveaux de public.

Cyril Ploemmen: Donc l'idée, c'est vraiment de dire qu'il y a un discours chinois, mais que celui-ci varie en fonction du continent et, plus spécifiquement, en fonction des communautés des pays de ces continents qu'ils touchent à un instant T.

Éric Florence: Oui.

Cyril Ploemmen: Ok, merci. J'ai lu des articles d'un de mes lecteurs, qui est Antonios Vlassis, et qui a pas mal traité de la question par rapport à la montée en puissance de la Chine, justement sur l'enjeu culturel, lié à la question du milieu audiovisuel et cinématographique. Il considère que c'est un élément central du *soft power*. Du côté américain, on a Hollywood et toute cette culture populaire qui arrive à dépasser le continent américain et à percoler en Europe et ailleurs. Antonios Vlassis constatait un retard de la Chine dans le domaine par rapport aux États-Unis. Pour autant, il nuance en mettant en avant que le marché chinois est super important dans le domaine. En parallèle, j'ai lu que toute une série d'entreprises chinoises rachetaient des entreprises américaines dans le secteur pour essayer d'imposer la censure à certains films hollywoodiens ou pour essayer de revoir la manière dont le film pouvait être écrit pour que le méchant ne soit pas chinois ou autre. Antonios Vlassis, à nouveau, dans certains articles datant parfois de plus de dix ans, parlait d'un retard conséquent en matière d'exportation de films du côté chinois par rapport au côté américain. Est-ce que vous considérez, le temps ayant passé, que cette différence est toujours aussi prégnante ? Ou, à l'inverse, est-ce que vous considérez que ce retard est moins prégnant en matière de films exportés, en matière de capacité à produire des films à succès qui dépassent le territoire chinois ?

Éric Florence: Je dirais quand même que ça mérite d'être nuancé. D'une part, strictement au niveau du cinéma, il y a un certain nombre de productions chinoises qui ont quand même eu un succès relativement important, qui sont pourtant des productions qui ont été soutenues par des maisons de production chinoises et qui ont été diffusées en Chine. Parce que globalement, sinon, vous avez toute une production cinématographique de documentaires, de films, qui ne sont pas montrés en Chine et qui eux, ont un certain succès mais auprès de publics spécialisés, soit des publics amateurs de la Chine, soit des publics dans le domaine de films documentaires. Le cas le plus exemplaire est Wang Bing. Je ne sais pas si vous le connaissez. C'est un cinéaste chinois, du cinéma chinois indépendant, et qui est aujourd'hui produit par MK2 et dont tous les films ont été montrés dans tous les grands festivals de documentaires. Il y a eu une rétrospective Wang Bing par exemple à Beaubourg, il y en a eu à la cinémathèque de Bruxelles. Enfin voilà, c'est une personne qui travaille de manière tout à fait autonome par rapport aux autorités chinoises, mais là, on n'est pas effectivement dans la projection du *soft power*. Mais il y a eu quand même quelques films encore récemment, Black Dog je crois. Un film qui vient de sortir et qui va, je pense, être projeté à Cannes il me semble. On a quand même quelques réalisateurs comme Jia Zhangke par exemple qui ont un succès international et qui ne sont plus tout à fait des cinéastes indépendants, qui parfois retournent un peu vers ce cinéma-là. Je pense que ça c'est une première nuance, mais peut-être qu'il y a une nuance encore plus fondamentale. Alors, d'une part, effectivement, la coproduction aujourd'hui, lorsque l'on regarde les derniers « Mission Impossible », c'est à chaque fois Alibaba Pictures qui est partenaire, au moins depuis deux, trois éditions de « Mission Impossible ». C'est un exemple et il y en a d'autres. Par contre, moi je crois que là où ça a fortement changé, c'est au niveau des types de média. Je dirais à deux niveaux. Il y a aujourd'hui des films très courts, c'est des formats de films qui sont des mini-mini séries. C'est vraiment des séries très courtes et les Chinois sont particulièrement forts dans ce type d'industries. Ça s'exporte particulièrement bien, notamment en Corée et au Japon. Ce sont donc des formats de film très courts, quelques minutes, où les acteurs sont très peu payés... Donc voilà, ça c'est déjà un premier type de produit. Alors, c'est vrai qu'on peut dire que le cinéma chinois, ou en tout cas le *soft power* chinois, ne peut pas encore bénéficier de l'équivalent d'Hollywood en termes de capacité de séduction d'une industrie cinématographique. Ça je pense que ça reste encore vrai. Mais aujourd'hui, je pense que la question est plus complexe encore une fois de par la circulation de toute une série d'autres formats et notamment via les plateformes comme TikTok ou via les applications. Il y a d'autres applications qui sont, comme dirais-je...

Xiaohongshu par exemple, qui depuis quelques mois est en train de connaître une progression énorme et notamment en rapport avec X, depuis les positions politiques de Elon Musk. C'est un paradoxe, mais voilà, donc il y a ces nouveaux types de médias-là et on pourrait peut-être même dire que TikTok, aujourd'hui, est une forme de *soft power* en soi. Alors je ne pense pas qu'il y a beaucoup d'études sur le formatage des esprits en quelque sorte, une forme de travail de l'hégémonie par les contenus qu'il y a sur TikTok, mais du simple fait que cette application soit tellement utilisée par tellement de jeunes, on peut dire ce que l'on veut, même si ByteDance a une capitalisation qui n'est pas tout à fait en Chine et tout ce qu'on veut, c'est quand même une fantastique arme de *soft power*. Donc là c'est un *soft power* qui est, à mon avis, d'un autre ordre et qui n'est pas seulement de l'ordre de raconter un certain type d'histoire, d'importer de la censure,... parce que c'est beaucoup moins visible... et ça demande d'être étudié empiriquement évidemment. Mais je pense que le simple fait que le support, rien qu'en termes technologiques, soit si massivement utilisé, à mon sens, est déjà un nouvel outil de *soft power* incontestablement.

Cyril Ploemmen: Oui, d'autant plus que TikTok avait été interdit sur le continent américain l'espace d'un jour par la Cour suprême, je crois, avant que Trump ne revienne sur la décision, et il y avait pas mal d'articles qui montraient que les jeunes Américains se tournaient vers une autre plateforme chinoise [Xiaohongshu], qui, elle, avait préparé un discours pour accueillir ces jeunes Américains parce que c'était une plateforme qui n'était utilisée essentiellement que en Chine. C'est donc effectivement intéressant de voir comment, par le biais de certains réseaux comme Xiaohongshu, ils arrivent peut-être à propager une idée autre de la Chine. On voyait bien qu'il y avait toute une série d'influenceurs de cette plateforme qui cherchaient à les attirer en mettant en avant la plateforme, en parlant un peu anglais ou autre, pour les faire venir et montrer cette image d'ouverture.

Éric Florence: Oui, et l'intelligence artificielle DeepSeek, qui potentiellement pourrait devenir un rival de ChatGPT/OpenAI, mais avec toute une série de limites. C'est vrai que certains disent qu'on peut désamorcer le côté formaté de DeepSeek. Parce que quand vous posez la question à DeepSeek : « Que s'est-il passé le quatre juin 1989 ? » Sa réponse est quelque chose du genre : « Nous ne souhaitons pas attiser la haine entre les peuples », ou quelque chose du genre quoi.

Cyril Ploemmen: Oui, il y a de l'autocensure pour certaines questions sensibles qui touchent la Chine, qu'il n'y a pas ou moins du côté d'OpenAI..

Éric Florence: C'est toujours le problème de ces applications, de ces moteurs. Il faudrait pouvoir contrôler les questions qui ont été posées, comment l'intelligence a été entraînée en fait. Donc là, il y a quand même des questions qui se posent, qui sont assez complexes.

Cyril Ploemmen: Oui. Puis tout est un peu interconnecté dans le sens où si c'est un aspect du *soft power*, c'est aussi un aspect du développement technologique chinois. J'ai fait un entretien avec Sebastian Santander qui a beaucoup écrit sur la question de la polarité et de la manière dont les émergents peuvent remettre en question l'ordre existant, et il disait justement que DeepSeek était en quelque sorte une défaite de la politique américaine qui avait essayé de réduire la quantité de puces de haute technologie importées en Chine en mettant la pression sur ses alliés (la Hollande, Taïwan, etc.), et pour autant, ils ont réussi à produire une intelligence artificielle avec, visiblement, moins de moyens que ce qui en était dit. Et qui, c'est vrai, à l'exception de ces aspects liés à la censure, à l'autocensure du côté de DeepSeek, arrive à produire des réponses qui sont quand même, de manière générale, qualitatives et qui concurrencent en quelque sorte ChatGPT.

Éric Florence: Même si le « moins de moyens », si on prend en considération les subventions qui ont été accordées, le coût de la main-d'œuvre et tout ça, bon, ce n'est pas nécessairement aussi évident que ça. Il faut relativiser à ce niveau-là. Vous pouvez aller voir, il y a une analyse pas mal faite du *China Media Project*.

Cyril Ploemmen: Ok. J'ai peut-être encore une question liée au *soft power*, mais peut-être plutôt sur la manière dont l'image de la Chine peut être perçue négativement à l'international. Est-ce que les politiques répressives menées dans le Xinjiang ou encore à Taïwan (ou plutôt menaçantes à l'encontre de Taïwan) ne contribuent pas également à affecter l'image de la Chine à l'international ? C'est vrai que, jusqu'à présent, dans mon travail, j'ai beaucoup écrit sur le *soft power* américain avec une approche critique de la manière dont il a perdu de son aura et de son image à l'international par les interventions en Irak, etc. Mais c'est vrai que j'ai peu abordé jusqu'à présent tout ce qui peut toucher négativement le *soft power* chinois.

Éric Florence: À mon avis, il y a deux, trois éléments à souligner. Si vous voulez mobiliser un ou deux articles sur cette question-là, vous lisez Lee Ching Kwan. Alors c'est un article de 2022 du *China Quarterly* qui s'appelle : « *China, How and So What?* » ou quelque chose comme ça et dans lequel elle développe trois éléments qui caractérisent la Chine globale aujourd'hui. C'est un cadre qui est quand même pas mal parce que ça permet de comprendre, à la fois les réactions par rapport aux politiques industrielles parce qu'elle met en évidence *economic statecraft*. Donc ça c'est un premier élément. Un deuxième élément, c'est un élément de loyauté, demande de loyauté et là on est plutôt dans une forme de demande de loyauté de la part des communautés chinoises mais aussi de la part des sociétés. Donc il y a cette dimension d'*economic statecraft* que vous pouvez aussi retrouver chez un article assez court mais qui offre quand même aussi un cadre intéressant, c'est l'article de Kellee Tsai avec d'autres auteurs. Leur argument en gros c'est que l'on est non plus dans un *state capitalism* mais dans un *party state capitalism*. Qu'est-ce que ça veut dire et qu'est-ce que ça implique ? C'est que, de nouveau, il y a une dimension beaucoup plus proactive dans le parti, en interne et à l'international avec une dimension loyauté, une dimension répressive et que ça provoque un *backlash*. C'est dans la revue « *Current History* ». C'est un article qui est pas très long. Ça je dirais, et l'article de Lee Ching Kwan, c'est pas mal car ça donne un bon cadre pour comprendre les changements de réaction aussi en matière notamment de politique industrielle. Par exemple, une attitude plus méfiance de l'Union européenne, *screening* des investissements,... Lisez l'article du *China Quarterly*, c'est assez éclairant quand même. Euh, rappelez-moi un peu votre question.

Cyril Ploemmen: Oui. Est-ce que les politiques répressives ou agressives menées dans le Xinjiang ou à Taïwan ne contribuent pas à affecter durablement l'image de la Chine à l'international?

Éric Florence: Oui, très clairement. Il y a le Xinjiang, il y a Hong Kong, il y a les menaces par rapport à Taïwan, il y a toute la dimension de répression en interne depuis 2015. Une répression sur les avocats, les ONG, les intellectuels... Autant d'éléments qui montrent une Chine plus agressive quelque part, et les faces sombres du système politique. Par ailleurs, étant donné qu'il y a, depuis, en gros, 2015-2016, un accent qui est mis, de manière tout à fait fondamentale, sur la sécurité nationale. De ce fait-là, vous avez eu une sorte de réaction de *backlash* parce que la sécurité nationale, aujourd'hui, c'est seize domaines. La première sécurité, c'est la sécurité politique, donc le Parti. Ensuite, vous avez : sécurité économique,

sécurité des océans, cybersécurité, etc. C'est décliné et ça veut dire aussi des politiques beaucoup plus précises et ciblées en matière scientifique, collaboration beaucoup plus difficile. Une surveillance dans la société avec des lois sur la sécurité nationale, des lois sur les secrets d'État, etc., qui font qu'il y a une dimension beaucoup plus visible de la puissance. Des capitalisations sur des sociétés, etc., autant d'éléments qui font que l'Union européenne, maintenant, parle aussi de mettre en place des écosystèmes en rapport avec la sécurité politique, économique, culturelle, etc. Donc voilà...

Oui, le texte dont je vous parlais tout à l'heure, c'est dans *Current History*, numéro 120, 2021, et c'est Margaret Pearson, Meg Rithmire et Kellee S. Tsai. C'est un article assez court, 7 pages, qui, à mon avis, devrait être intéressant pour vous car ça donne un cadre global pour comprendre, à la fois, les transformations au niveau chinois en termes de politiques économiques en interne et à l'international. Et alors, il y a un autre élément qu'il faut peut-être ajouter, et qui est, à mon avis, assez important pour comprendre ce qu'était ce *backlash* dans pas mal de pays, parce que c'est vrai, par exemple, qu'au niveau des coopérations en matière d'éducation et tout ça, la Chine, au début des années 2000, c'était un peu l'eldorado où toutes les universités voulaient faire des coopérations avec la Chine, et c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui. En tout cas, il y a un certain nombre d'acteurs dans le domaine de la recherche et de l'enseignement qui freinent. Il y a une dimension qui est assez importante, à mon sens, c'est la dimension autoréférentielle sur le plan du discours. Le discours aujourd'hui, ce n'est plus du tout comme dans les années 1980 et les années 1990. Surtout dans les années 1980, où il y avait encore une forme d'ouverture sur les expériences démocratiques, même si la Chine n'a jamais voulu se démocratiser. Le Parti chinois n'a jamais envisagé une démocratisation. Mais il y a, aujourd'hui, un discours beaucoup plus autoréférentiel, qui est beaucoup moins ouvert. Donc, clairement, et l'idéologue du Parti, Wang Huning, est parti étudier aux États-Unis, il connaît bien la théorie d'Huntington et ça fait longtemps qu'il est à la manœuvre. Lui, vraiment, c'est un artisan de l'idéologie actuellement au pouvoir en Chine. C'est quelqu'un qui est un intellectuel, qui a été aux États-Unis et qui a notamment écrit sur Huntington et tout ça. Le « *Chinese dream* », tout ça, c'est lui. Donc c'est un discours qui est beaucoup plus autoréférentiel : il y a 5000 ans d'histoire, ce qui est évidemment une absurdité. Mais il y a une continuité de la Chine impériale jusqu'à aujourd'hui. Ce qui explique aussi que l'on ne peut pas trop critiquer la période maoïste, sinon on est accusé de nihilisme. Cette dimension autoréférentielle est donc beaucoup plus menaçante, surtout à partir du moment où vous faites la promotion d'un

système politique à l'extérieur, qui est un système non démocratique et qui critique quand même beaucoup les valeurs libérales, même si c'est peut-être moins le cas pour le moment. La Chine aurait d'ailleurs une belle carte à jouer dans le contexte actuel avec le retour de Trump au pouvoir. Mais, en même temps, la Chine soutient quand même très clairement la Russie dans l'effort de guerre, même si ce n'est pas directement sur le plan militaire, et, par ailleurs, a déjà des collaborations avec la Russie sur le plan justement des politiques de guerres hybrides, de travail au niveau de la communication... Donc voilà, je pense que cet élément-là, il est vraiment important.

Cyril Ploemmen: Au niveau du *soft power* chinois, vous le dites, il faut voir aussi comment la politique qui va être menée par l'administration Trump, et l'est jusqu'à présent, peut aussi amener à une fuite en avant des cerveaux et des intellectuels américains à l'étranger, avec ses politiques de censure, etc. Maintenant, c'est vrai que, de ce que je comprends et de ce que vous avez dit jusqu'à présent, c'est que la Chine a une espèce de peur de l'étranger qui se remanifeste depuis 2015 et qui ne laisserait pas croire que, s'il y avait une fuite en avant de cerveaux américains, ils iraient vers la Chine. Peut-être iraient-ils vers l'Europe, mais...

Éric Florence: Oui, ça, franchement, j'ai pas l'impression que ça risque d'arriver, parce que, éventuellement, les cerveaux qui pourraient être concernés par ça seraient plutôt des Chinois ou des Sino-Américains qui ont été séduits par les politiques de développement industriel chinoises. Ils ont réussi à attirer quand même pas mal de chercheurs sino-américains qui étaient basés aux États-Unis ou en Europe. Aujourd'hui, ce serait quand même plus étonnant qu'ils aillent, dans un contexte... Alors je ne dis pas que ça n'arrive pas, hein. Il y a des chercheurs qui retournent en Chine parce que les conditions financières et de recherche dans les domaines de pointe comme l'intelligence artificielle (plus des domaines de sciences appliquées, pas dans les sciences sociales — à part peut-être des « amis de Pékin », personne ne va retourner en Chine). D'autant plus qu'il y a une forte émigration des classes moyennes chinoises aujourd'hui. Il y a une partie non négligeable de la classe moyenne chinoise, celle avec un niveau socioculturel élevé, qui, au minimum, fait émigrer ses enfants et qui commence à émigrer elle-même.

Cyril Ploemmen: Donc, non seulement la Chine n'arrive pas à bénéficier d'un phénomène d'attraction vis-à-vis de l'étranger, mais il y a une partie de sa classe moyenne qui fuit également les conditions en Chine.

Éric Florence: Tout à fait. Maintenant, là où la Chine peut avoir une certaine capacité d'attraction, c'est justement dans les domaines comme l'IA, etc., où les chercheurs occidentaux, certains chercheurs qui ne se posent pas trop de questions éthiques, peuvent être attirés par les conditions très intéressantes sur le plan de la recherche, parce qu'il n'y a pas de contraintes vie privée... L'accès aux données est gigantesque, quoi. Il y a des projets comme ça où il y a une compétition, un appel international, c'est un projet chinois et vous avez accès à des millions de dossiers d'un hôpital, quelque chose que vous ne pourrez pas faire en Europe. Et c'est un énorme avantage sur le plan du développement de l'intelligence artificielle générative.

Cyril Ploemmen: Je pense qu'on a brassé large pour tout ce qui est lié au *soft power*. Toujours sur ce qui pourrait affecter durablement la puissance chinoise, mais peut-être plus dans son rapport avec les États-Unis, est-ce que vous considérez que les tensions actuelles avec les États-Unis (au travers de la guerre commerciale qui est relancée de plus belle par Trump, les rivalités technologiques sino-américaines ou encore la question de Taïwan) peuvent affecter durablement la puissance chinoise dans un contexte tout de même fort interdépendant ?

Éric Florence: Oui, manifestement. Ça me semble assez clair. Les réactions chinoises aux taxes américaines, etc. C'est une des caractéristiques de l'économie aujourd'hui, c'est le côté interconnecté, les enjeux globaux, etc. On verra bien comment évolue la rivalité sino-américaine, mais on peut imaginer qu'à un moment, ils s'entendent parce que les dégâts, en termes d'impacts sur l'économie mondiale, pourraient être tellement importants qu'il y a une forme d'entente sur un dénominateur commun. Donc oui, je pense que l'interdépendance de l'économie risque plutôt de jouer un rôle, au moins à moyen terme, en faveur d'un apaisement. Mais difficile à dire, car on est là dans la projection économique et politique.

Cyril Ploemmen: Une avant-dernière question, peut-être... Comme j'ai eu l'occasion de l'aborder avant l'entretien et au travers du mail, la Chine défend l'idée d'un monde multipolaire. Est-ce que vous considérez que certaines initiatives, comme les nouvelles routes

de la Soie ou des institutions à l'instar de la Banque asiatique d'investissement, incarnent cette volonté de restructuration des rapports de force sur la scène internationale ?

Éric Florence: Oui. Ça fait partie, quand même, de la constitution d'un Sud global, que ce soit la Banque d'infrastructure et de développement, que ce soit les BRICS,... Il y a clairement la volonté de se positionner comme une puissance alternative aux puissances occidentales dans une perspective décoloniale, même si ce n'est pas forcément formulé dans ces termes-là. Là, il faut lire les travaux de Jean-Pierre Cabestan sur la Chine, qu'il considère comme une puissance révisionniste. C'est-à-dire qui vise, quelque part, à transformer les normes des relations internationales. Et là, évidemment, certains retraits des Américains dans toute une série de sphères (les *think tanks*, les grandes institutions internationales, etc.), c'est du pain béni pour Pékin.

Cyril Ploemmen: Dernière question. Au niveau de la situation interne, considérez-vous que le vieillissement de la population, le ralentissement économique avec une croissance du PIB qui reste positive mais qui n'atteint plus les dix pourcents qu'elle a pu atteindre pendant plusieurs années, voire décennies, ou encore les tensions sociales qui peuvent exister en interne, sont des éléments qui constituent une menace et des défis internes conséquents pour la Chine ?

Éric Florence: Le vieillissement, oui. Très clairement, c'est un défi très important pour le gouvernement chinois et, d'ailleurs, leur politique en matière de natalité est complètement inversée maintenant. Il y a même un travail idéologique qui est fait pour encourager les femmes qui ne souhaitent pas procréer à le faire. Il y a tout un travail idéologique. C'est un peu un paradoxe, mais les cadres qui devaient surveiller la population pour ne pas qu'il y ait plus qu'un enfant, voire qu'on retarde les naissances, et aujourd'hui, c'est exactement l'inverse. Donc, ça donne une idée de l'étendue du problème ou, en tout cas, de la prise de conscience du problème. Il y a une chercheuse américaine qui a écrit sur les biopouvoirs en Chine, sur le contrôle de la natalité. Elle a écrit un texte qui est assez intéressant là-dessus. C'est Susan Greenhalgh et c'est dans la revue « *Made in China* ». Pour elle, c'est une nouvelle forme de biopouvoir qui est à l'œuvre avec cette nouvelle politique des trois enfants. Donc oui, cette question-là, certainement. Les tensions sociales, ça fait très longtemps qu'il y en a et il y a eu des périodes de l'histoire récente où les tensions sociales étaient plus fortes et, de toute manière, le parti contrôle très bien cette forme de contestation organisée. Donc, non.

Et puis après, pour la croissance, je crois qu'il faut rester extrêmement prudent parce que les économistes se sont toujours trompés sur le modèle chinois jusqu'à présent. D'ailleurs, on en revient, le consensus de Washington tout ça, c'est complètement battu en brèche, ou en tout cas, c'est questionné très fortement par les transformations, notamment en Chine.

Cyril Ploemmen: Merci beaucoup.

Éric Florence: Mais il n'y a pas de quoi! Ce qui serait bien, c'est que vous m'envoyez, soit votre TFE, soit les passages lorsque vous me citez. Je préfère toujours.

Cyril Ploemmen: Il n'y a pas de souci. L'entretien sera en annexe et à chaque fois que je vous citerai, ça sera précisé dans le travail et je vous le transmettrai sans problème.

Éric Florence: C'est parfait. Bon travail en tout cas!

Cyril Ploemmen: Merci.

Formulaire attestant du consentement d'Éric Florence quant à l'utilisation des informations récoltées dans le strict cadre de ce travail.



Formulaire d'information et de consentement RGPD pour un travail de fin d'étude

Sujet du TFE: Les Etats-Unis face à la construction de la puissance chinoise, d'un monde unipolaire à un monde multipolaire ?

Ce formulaire d'information et de consentement RGPD présente une description de l'étude et des traitements de données à caractère personnel qui y sont associés.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Si vous êtes d'accord de prendre part à cette étude, vous devrez signer ce document. Une copie datée de ce document vous sera remise. Après avoir donné votre consentement à participer, vous resterez libre de vous retirer de cette étude à tout moment, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire.

Si vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant le projet ou vos données à caractère personnel, ou si vous souhaitez retirer votre participation, vous êtes libre de contacter le ou les responsables du projet de recherche à tout moment au moyen des coordonnées figurant ci-dessous.

Responsable(s) du projet de recherche

Le promoteur de ce travail de fin d'étude est : Liridon Lika, Liridon.Lika@uliege.be

L'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude est : Ploemmen Cyril, Cyril.Ploemmen@student.uliege.be,
Master en science politique, à finalité Relations Internationales.

Description de l'étude

Cette étude a pour but de voir comment se structure l'ordre international au regard de l'érosion (relative) de la puissance américaine et de la montée en puissance d'autres Etats comme la Chine. L'idée est, sur la base d'un cadre théorique réaliste et au travers d'une *literature review* et d'entretiens semi-directifs, de voir si les Etats-Unis disposent toujours des caractéristiques matérielles et immatérielles de la puissance et si la Chine a réussi à atteindre les caractéristiques de la puissance. Si oui, la question est de voir s'il y a une équivalence ou non entre les deux Etats afin de voir si l'ordre international a évolué d'unipolaire à multipolaire ou non. Partant, et n'ayant pas de consensus sur la question, le travail s'intéresse aux différents points de vue sur la question (unipolaire, unipolarité atténuée, multipolarité sectorielle, tendance multipolaire, multipolarité sans socle – la question de l'apolarité est abordée à la marge puisque cette approche sort du cadre réaliste)

Cette étude sera menée, sauf prolongation, jusqu'à la fin de l'année académique 2024-2025.

Protection des données à caractère personnel

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

1. Qui est le responsable du traitement ?

Le Responsable du Traitement est l'Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgique.

2. Quelles seront les données collectées ?

Les données récoltées sont : principalement qualitatives.

3. *À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?*

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'étude ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifiques de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion de ceux-ci.

4. *Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?*

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le jury du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude, sous la direction de son promoteur.

5. *Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?*

- **Étape 1 :** Avant que l'entretien ne commence, il sera demandé à l'interviewé.e de confirmer son accord quant à l'entretien. De cette manière, iel bénéficie d'un droit de rétractation total. Si iel confirme verbalement ce qu'iel a communiqué par écrit (en cas d'acceptation), alors l'entretien commence en étant enregistré afin de permettre une récolte de données optimisée. Si iel refuse à être enregistré.e, une alternative est proposée (prise de note). Le fichier avec les informations sur la personne concernée est séparé du contenu des réponses et est conservé uniquement sur une clé USB.
- **Étape 2 :** traitement des réponses au travers d'une retranscription littérale (en cas d'enregistrement). Le fichier avec les informations sur la personne de contact est ensuite supprimé pour plus de sécurité.
- **Étape 3 :** rédaction du TFE au moyen des réponses fournies.

6. *Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?*

Les données récoltées sont, a priori, ni anonymisées, ni pseudonymisées. Sauf si l'interviewé.e exprime une demande allant dans ce sens.

7. *Qui pourra consulter et utiliser ces données ?*

Seuls l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude présenté plus haut, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données à caractère personnel.

8. *Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?*

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers.

9. *Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?*

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel se fondent sur la mission d'intérêt public de l'Université (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j).

10. *Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?*

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

- obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination;
- obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant;
- s'opposer, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant ;
- introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gha.be).

11. Comment exercer ces droits ?

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique (dpo@uliege.be), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège
M. le Délégué à la protection des données,
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

Coûts, rémunération et dédommagements

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelle que forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

Retrait du consentement à participer à l'étude

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude et/ou son Promoteur, dont les noms figurent sur la première page de ce document. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause. Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

Questions sur le projet de recherche

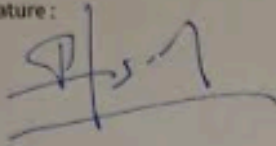
Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Je déclare avoir lu et compris les 3 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Nom et prénom : *Eric Florence*

Date : *14 mars 2025*

Signature :

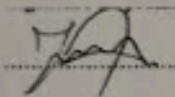


Nous déclarons être responsables du déroulement du présent projet de recherche. Nous nous engageons à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Nom et prénom du Promoteur : Liridon Lika

Date : 10/03/2025

Signature :



Nom et prénom de l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude : Cyril Ploemmen

Date : 10/03/2025.

Signature :



Annexe 3: Entretien semi-directif avec Vincent Bricart, assistant et doctorant au département de science politique, Relations Internationales

Cyril Ploemmen: Je me permets de vous demander si vous acceptez d'être enregistré.

Vincent Bricart: Oui, sans souci. Evidemment avec la condition que vous ne l'utilisiez...

Cyril Ploemmen: Oui, mais j'ai le formulaire RGPD. Donc, du coup, enfin, si vous acceptez de le signer en deux exemplaires, vous pouvez garder un des deux exemplaires.

Vincent Bricart: Ok.

Cyril Ploemmen: Merci.

Vincent Bricart: S'il vous plaît. Et pour l'autre, je le ferai plus tard.

Cyril Ploemmen: Ben donc voilà. On avait déjà eu l'occasion d'en discuter un peu lors d'un entretien au premier quadrimestre. Donc, je m'intéresse à la question de la répartition de la puissance sur la scène internationale dans l'après-11 septembre, au travers d'un comparatif de deux puissances, qu'est la puissance dominante, on va dire, incarnée par les États-Unis, et de la puissance émergente qu'est la Chine, au travers de différents aspects de la puissance (militaire, technologique, économique et l'aspect un peu du *soft power* également). Et donc voilà... Ici, dans le cadre de cet entretien, ça sera certainement toute une série de questions qui touchent plus aux États-Unis, comme je l'avais dit dans le cadre du mail. Donc voilà, je propose qu'on commence tout de suite avec les questions. Donc, les questions seront scindées par caractéristique de la puissance, on va dire. Donc, peut-être une première question de l'ordre économique. Donc, la Chine peut compter sur une croissance assez importante, et ce, depuis des années, à en juger notamment par son PIB. Elle est également sur le point de devenir une économie à haut revenu. Les entreprises chinoises investissent énormément un peu partout à travers le globe. Le projet de la nouvelle route de la Soie est aussi l'illustration de cette volonté de la part de la Chine à arriver à se projeter à l'international, que ce soit sur le plan économique et commercial. Pour autant, les États-Unis restent la première puissance économique, à en juger notamment par son PIB, mais même en termes de niveau de revenu,

elle est très très au-dessus de la Chine, au niveau du revenu brut par habitant. Donc, ma question, c'est : quels sont les atouts structurels de la Chine sur le plan économique qui lui permettent jusqu'à présent de croître ?

Vincent Bricart: Oui. Alors il y a plusieurs éléments. Déjà, il y a le fait qu'elle a un marché pour les consommateurs internes de plus d'un milliard d'individus. Donc, ce qu'il faut bien comprendre, c'est que pour avoir accès au marché chinois, c'est très compliqué. La Chine, c'est une vraie forteresse et c'est très compliqué pour les entreprises étrangères de venir investir en Chine, c'est plutôt l'inverse qui se passe. Ce sont les entreprises chinoises, qui ont des budgets tellement colossaux et un développement tellement important que le marché interne, alors qu'il est déjà énorme, ne suffit plus. C'est ce qui explique qu'on a eu les créations des nouvelles Routes de la Soie. Donc, l'idée de base, c'était d'écouler, de trouver d'autres moyens d'écouler les marchandises de la Chine, et c'est ce qui fait qu'au final, elle a réussi à créer... Enfin, à s'édifier comme puissance internationale économique parce que, on va dire que la manière de commercer traditionnellement ne lui suffisait plus et c'est pour ça qu'elle a lancé ces gros projets de Routes de la Soie.

Ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que ces Routes de la Soie, vous avez parlé des investissements à l'étranger, mais ce ne sont pas seulement des investissements ou des politiques de rachat d'entreprises. C'est vraiment : on construit des infrastructures, on rachète des ports, on fait des politiques, d'une part pour écouler les marchandises, mais aussi pour qu'elles s'écoulent plus rapidement vers les pays occidentaux, que ce soit l'Europe ou même les pays d'Amérique latine.

Donc, ça, c'est l'un des volets qui permet de faire en sorte que la Chine, on va dire, s'est élevée comme puissance économique internationale. Il y a aussi le fait que, en termes d'innovation, elle n'est pas en reste parce qu'elle mise beaucoup sur une modernisation de son économie. Il y a eu tout le « *Made in China 2025* » qui était une politique qui avait pour but de transformer la Chine d'une économie où on avait, pour le parodier, le petit Chinois qui construisait du bas de gamme pour pas cher. Eh bien maintenant, on passe à des lignes de construction totalement automatisées, qui sont de plus en plus avancées et qui restent à moindre coût.

C'est ce qui fait, par exemple, que les Chinois ont très rapidement rattrapé les Américains en termes d'intelligence artificielle, avec un modèle qui était moins cher et avec beaucoup moins de moyens.

Sur la force de la Chine, il y a le fait également que le Parti communiste chinois a un contrôle important sur les entreprises, ce qui fait que ça va dans les deux sens. C'est-à-dire qu'ils contrôlent les entreprises, mais on va dire que tout ce qui est subsides et aides de la part de l'État, il n'y a pas de limite, contrairement à ce qui peut se passer au niveau européen ou américain. Donc ça, ça contribue à renforcer la position de la Chine.

Et puis, il y a aussi le transfert de technologies. C'est un peu moins le cas aujourd'hui, mais on a eu le transfert de technologies qui a beaucoup fonctionné de la part des entreprises chinoises pour se moderniser. C'est-à-dire qu'on investit dans des entreprises européennes et américaines, enfin, américaines pendant un temps, puis les Américains ont senti le coup venir, donc du coup ils ont supprimé ou limité considérablement les investissements chinois. Mais la stratégie des Chinois, ça a été d'investir dans des compagnies européennes qui avaient accès à certaines technologies américaines pour avoir un transfert indirect de technologie. C'est ce qui a fait que l'économie chinoise a pu, encore une fois, se moderniser assez rapidement et que, aujourd'hui encore, alors que les Américains mettent en place toute une politique, on peut parler d'une politique de containment technologique, malgré cette politique, les Chinois restent au-devant de la scène en termes d'innovation technologique, même si les Américains sont en avance, en tout cas au niveau de l'intelligence artificielle.

Par contre, les Chinois avaient gagné, au niveau de l'innovation, pour la 5G. Ça, c'était vraiment aussi un point... enfin, ça a été un peu une sorte d'électrochoc pour les États-Unis, c'est la 5G, parce que les Chinois, avec Huawei, ont vraiment un autre modèle de diffusion rapide de l'Internet, en avance et beaucoup moins cher par rapport aux compétiteurs américains qui, au final, n'avaient pas de vrai modèle. Les vrais modèles alternatifs au niveau de la 5G, c'étaient à la base les Européens.

Ça, c'est un électrochoc qui a fait que les États-Unis ont commencé à limiter le transfert de technologie et qui fait que maintenant, on est dans cette forme de guerre froide technologique entre les deux.

Cyril Ploemmen: Merci beaucoup, mais peut-être, du coup, je vais retourner la question pour savoir, cette fois-ci, quels sont les atouts de l'économie américaine pour conserver malgré tout cette position de domination. Le terme est peut-être encore fort parce que, bon ben... de ce que j'ai lu, il y a quand même un rapport de force qui s'installe entre la Chine et les États-Unis sur le plan économique. On le voit bien d'ailleurs sur la question de l'augmentation des droits de douane, où les États-Unis commencent tout doucement à faire machine arrière parce que... enfin, c'est comme ça que je l'interprète en tous les cas, parce que Trump perçoit bien aussi l'impact que ça pourrait avoir sur le plan direct pour son économie. Mais du coup, quels sont encore les atouts structurels des États-Unis face à une puissance qui s'affirme, qu'est la Chine, notamment sur le plan économique, pour maintenir cette position ?

Vincent Bricart: Ils ont des atouts majeurs qui font qu'ils restent au-devant de la scène. Déjà, il y a le dollar donc... Le dollar, ça reste la première monnaie internationale, la première monnaie à partir de laquelle tous les échanges et toutes les transactions se font. Et les entreprises américaines ont un avantage à ce niveau-là. Pourquoi ? D'abord déjà parce que, contrairement aux entreprises européennes, elles n'ont pas de taux de change, de taux de convertibilité lorsqu'elles font leurs transactions, ou simplement lorsqu'elles paient leur personnel, achètent de la marchandise, etc. Le dollar s'utilise également pour tout ce qui est l'achat de matières premières. Donc, lorsque l'on achète un baril de pétrole, c'est essentiellement en dollars, et cette domination du dollar fait que les États-Unis maintiennent leur domination sur le système économique international, notamment avec la banque centrale américaine, la FED, qui a un double objectif, qui est de favoriser le plein emploi. Et pour favoriser le plein emploi, qu'est-ce qu'elle fait ? Euh, enfin, elle lutte contre l'inflation et elle favorise le plein emploi, et pour favoriser le plein emploi, elle fait en sorte que ses taux, les prêts que l'on accorde aux entreprises, soient beaucoup plus bas, soient beaucoup plus avantageux. Elle crée une situation qui favorise la position des entreprises américaines. Et en plus de ça, le fait que le dollar soit ultra dominant dans les échanges internationaux a un deuxième impact. C'est au niveau de l'extraterritorialité du droit américain. C'est-à-dire que Washington considère qu'il a un droit de regard sur tout ce qui se passe à l'étranger à partir du moment où on a un lien indirect avec les États-Unis, et ce lien indirect, ça peut être simplement l'utilisation du dollar. Donc on va dire aux entreprises : vous ne commercez plus, par exemple, avec l'Iran, avec la Chine, etc., ou sinon on vous impose des amendes, une

procédure qui va être longue, coûteuse, et en attendant, on peut vous limiter l'accès au marché américain. Et les entreprises, si elles doivent choisir, elles choisiront toujours le marché américain. Par ailleurs, on va dire... Donc ça, c'était le point sur le dollar. Et pour ce qui est des entreprises américaines, il faut bien prendre en compte que le modèle de financement des entreprises, on va dire d'innovation, est à la pointe aux États-Unis. Notamment avec tout ce qui est la Silicon Valley, qui concentre l'essentiel de tout ce qui est production de savoir, de tout ce qui est innovation, création d'entreprises dans les domaines qui sont cruciaux aujourd'hui dans l'économie mondiale. L'économie mondiale, maintenant, c'est essentiellement le numérique, et toutes ces entreprises, la majorité d'entre elles, évoluent aux États-Unis parce qu'il y a un climat favorable au business, et c'est ce qui fait, par ailleurs, qu'on voit aujourd'hui qu'il y a des liens très importants entre les magnats du business, du numérique et l'administration, parce qu'on considère, enfin en tout cas aux États-Unis, que c'est ce qui fait aujourd'hui la puissance américaine. Et pour l'administration Trump, mais pas seulement, on considère qu'il faut limiter tout ce qui est entraves à ces entreprises parce que, justement, elles sont un démultiplicateur de puissance des États-Unis. Cette domination des entreprises américaines, c'est encore une fois au niveau technologique et au niveau des moyens, parce qu'il suffit de voir en Europe, tout ce qui a trait au numérique et aux innovations en termes d'entreprise, ça vient à chaque fois des États-Unis. Lorsqu'il y a Uber, lorsqu'il y a les réseaux sociaux, lorsqu'il y a des nouvelles entreprises qui se développent, ce sont chaque fois des choses qui viennent des États-Unis. Donc, ils ont une capacité à... on va dire, une économie qui favorise l'innovation, qui favorise les gros groupes. Alors évidemment, il y a une politique qui se met en place pour éviter que l'on ait des dominations du marché, comme on a vu qu'il y a un procès contre Facebook, contre le groupe de Facebook, contre le fait qu'il s'est approprié plusieurs réseaux sociaux. Et là, c'est la loi antitrust américaine qui vise à éviter qu'il y ait un monopole. Pourquoi on veut éviter le monopole ? Eh bien, justement, pour favoriser, encore une fois, l'émergence de nouvelles entreprises qui pourraient se développer. Donc, tout est fait aux États-Unis pour que les entreprises se développent. Il y a un contexte qui fait que les entreprises et le développement économique, aux États-Unis, c'est essentiel. Est-ce que j'ai répondu à votre question ou est-ce que je suis un peu parti sur le côté ?

Cyril Ploemmen: Non, je ne pense pas. L'idée était de savoir quels sont les atouts structurels de l'économie, on a abordé la question du dollar mais aussi la manière dont les entreprises américaines peuvent être favorisées et...

Vincent Bricart: Et si je peux encore revenir là-dessus. Au niveau de ce monopole de l'innovation, ça a un impact parce qu'à partir du moment où toutes les technologies sont créées aux États-Unis, ça va conditionner, enfin ça va avoir un impact sur toutes les autres économies. Faut prendre le cas, par exemple, imaginons de Microsoft, pour ce qui est des boîtes mails, de Microsoft Word, pour ce qui est d'Excel, PowerPoint, etc., on utilise tous des applications américaines, et à partir du moment où, imaginons, si on veut construire une voie de chemin de fer, à partir du moment où on a utilisé un modèle de rail qui a un espacement entre les rails qui fait un mètre, tout va se faire à chaque fois sur ce modèle, ce qui fait que s'il y a un compétiteur qui vient avec un modèle de rail qui fait 1,5 mètre, ça va aller à l'encontre des modèles que l'on utilise et on va favoriser encore une fois le modèle de base.

Cyril Ploemmen: Ok. Ben merci beaucoup pour ces réponses qui me semblent complètes. Je peux directement embrayer puisque la deuxième caractéristique de la puissance étant la puissance technologique et qu'elle a déjà été abordée au moins pour partie. Euh, vous parliez de monopole de l'innovation du côté américain, mais vous l'avez aussi dit, on voit que la Chine essaye de se développer technologiquement pour rattraper le retard qu'ils ont à l'égard de la puissance américaine, au travers justement du projet « *China 2025* » qui vise justement à investir énormément, à créer des partenariats public/privé pour encourager l'innovation et pour permettre à ses entreprises d'innover et ainsi de rattraper potentiellement la puissance américaine. Où est-ce que l'on en est à l'heure actuelle ? Effectivement, il y a cette volonté d'innovation du côté chinois et une forme de performance qui est quand même grande au niveau de leurs entreprises. Vous avez abordé la question de la 5G. Mais pour autant, est-ce que les États-Unis conservent un avantage sectoriel en la matière ? Si oui, comment se manifeste-t-il ? On l'a déjà un peu abordé mais du coup, c'est un peu là la question. On a une puissance américaine qui, de base, a un monopole de l'innovation, et une Chine qui essaye de rattraper les États-Unis dans le secteur. Et donc, aujourd'hui, est-ce que ce rattrapage est toujours en cours ? Est-ce qu'il est en train d'aboutir ? Ou est-ce que l'on en est plus ou moins assez loin ?

Vincent Bricart: Alors, si je dois être tout à fait honnête, c'est plutôt un duopole. Je parlais d'un monopole mais c'est vrai que l'on pourrait parler plutôt de duopole en termes d'innovation parce que, en effet, les Chinois sont juste derrière les États-Unis. Aujourd'hui, donc ça je l'ai un peu abordé, mais le vrai enjeu de la compétition, c'est l'intelligence

artificielle, et qu'est-ce qui est au cœur de ce développement de l'intelligence artificielle ? C'est la collecte de données et là les États-Unis comme la Chine sont sur un pied d'égalité. Les États-Unis pourquoi ? Parce que, via la collecte de... enfin leurs géants du numérique, ces géants du numérique ont énormément de données via leurs utilisateurs aux États-Unis mais également en Europe, en Amérique du Sud, etc., qui fait qu'ils peuvent fournir énormément de données à leurs intelligences pour que celles-ci se perfectionnent et on vient de voir encore récemment Facebook qui a lancé sa propre IA et qui annonce qu'elle va utiliser toutes les conversations qui ont eu lieu, toutes les publications qui ont eu lieu sur sa plateforme pour développer son intelligence. Les Chinois, à l'inverse, ils n'ont pas accès forcément aux données des utilisateurs à l'étranger mais, encore une fois, ils ont leur réseau interne qui est extrêmement fermé. On parle même de grande muraille, une grande muraille numérique chinoise qui fait qu'on a 1,3 milliard d'utilisateurs qui fournissent des données et où il n'y a aucune restriction. C'est-à-dire que là où on va avoir l'Union européenne qui va mettre quand même en place des lois comme le RGPD pour la protection des données des utilisateurs, les Chinois n'ont aucune restriction sur ces collectes de données, ce qui fait qu'ils ont accès facilement à une quantité énorme de données sur leurs propres concitoyens. Donc ça, ça leur fournit un avantage énorme et c'est pour ça par exemple que les États-Unis, en tout cas l'administration Trump actuelle, est quasi en guerre avec l'Union européenne pour que celle-ci diminue ses contrôles en termes de collecte de données, notamment son règlement euh je ne sais plus le nom précis mais c'est le règlement général. Enfin il y a le RGPD mais il y a aussi un digital euh un règlement digital... Je ne sais plus comment il s'appelle mais en tout cas c'est un règlement de la Commission européenne qui ennuie beaucoup les Américains parce que ça limite le déploiement de ces géants du numérique en Europe. Or, justement, encore une fois, le nerf de la guerre au niveau de la rivalité technologique, c'est les données. Donc, pour l'instant, on va dire que la balle est dans le camp des Américains parce que c'est eux qui ont lancé l'intelligence artificielle donc ce qu'on appelle les chatbots. La Chine les a rattrapés et elle a proposé un modèle d'intelligence artificielle qui était moins cher et qui est plus accessible. Maintenant, on va dire que les Américains restent toujours au devant parce que bah voilà, à partir du moment où on est les premiers, bah ça veut dire que, en termes d'innovation, pour l'instant, ces modèles font qu'ils ont l'avantage mais la Chine suit de très près. Donc, je dirais que, au niveau technologique, ils sont quasi sur un pied d'égalité avec un avantage pour l'instant pour les États-Unis alors qu'auparavant, c'était avantage aux Chinois notamment comme je l'ai dit avec la 5G. Maintenant, il va y avoir aussi toute la

question liée à la 6G. On est déjà en train d'en parler et où les Américains essayent de ne pas se faire dépasser.

Cyril Ploemmen: Par contre, à l'inverse, j'avais lu des articles euh qui mettaient en avant que, dans le domaine militaire, par contre, les États-Unis conservaient un avantage sur le plan technologique. Est-ce que vous allez plutôt dans ce sens-là aussi ? C'est-à-dire que, au-delà de l'IA et de la 5G, est-ce que dans le domaine des technologies de guerre les États-Unis conservent un avantage conséquent ?

Vincent Bricart: Alors, ils conservent un avantage parce qu'il y a énormément, mais vraiment beaucoup de partenariats entre le public et le privé, euh, et en fait, avant, on avait un peu une situation paradoxale où en gros, c'était le militaire qui innovait et on trouvait des manières d'appliquer cette innovation dans le civil. Or, maintenant, justement, on a le civil qui innove de plus en plus et où on trouve des applications dans le privé, et là, clairement, il y a énormément de partenariats qui sont en place entre le gouvernement américain et les entreprises. Il y a même une forme de bataille pour les, euh, on va dire, les diplômés de la tech en termes d'innovation, et on voit même que, par exemple, il y a des trucs cruciaux comme, par exemple, Elon Musk avec Starlink qui fournit de l'Internet dans les zones les plus reculées. Bah là, on voit qu'il y a un partenariat avec le gouvernement américain.

Alors, sur le plan militaire, bon, je ne connais pas tous les détails en termes d'innovation, mais clairement, on va dire que l'armée américaine a énormément de contrats avec le secteur du privé. Pourquoi ? Parce qu'en fait, le privé, en termes de budget en recherche et développement, est beaucoup plus élevé que celui du gouvernement. Donc c'est ce qui fait que l'armée américaine, au niveau militaire, garde une avance au point de vue technologique. Mais pas seulement ça. Il y a aussi le fait que, ben, les États-Unis sont déployés partout dans le monde, et ça, ça fournit un avantage parce qu'ils ont énormément de partenariats avec les Européens, mais également avec des pays asiatiques, ce qui fait qu'ils sont beaucoup plus déployés à l'international, alors que la Chine, pour l'instant, au niveau de son armée, même si elle est en rattrapage, n'est déployée que dans des zones très limitées. Donc, elle a une base à Djibouti, mais c'est tout. Au niveau militaire, l'Armée populaire de Chine n'est vraiment déployée que sur, euh, bah voilà, le territoire de la Chine.

Donc ça, c'est ce qui peut faire que les États-Unis sont encore au devant : c'est que, d'une

part, le lien entre public et privé, qui est également possible de l'autre côté, mais où on a beaucoup moins d'information, mais aussi le fait que les États-Unis sont beaucoup plus déployés à l'international, qu'ils ont un réseau d'alliances beaucoup plus développé et aussi, peut-être, ça je ne l'ai pas mentionné tout à l'heure, mais les États-Unis attirent les cerveaux. En tout cas, jusque très récemment, les États-Unis attiraient les cerveaux, c'est-à-dire que les bourses de financement aux États-Unis, pour la recherche, étaient beaucoup plus élevées que dans le reste du monde, ce qui fait que beaucoup, par exemple, d'Européens ou de chercheurs d'Amérique latine, euh, ou même d'Asie, obtenaient des bourses pour aller poursuivre leur recherche aux États-Unis. Alors ça, avec Trump, c'est un peu remis en cause, mais malgré tout, les budgets de recherche, comme j'ai dit, les budgets de recherche et d'innovation des entreprises privées restent colossaux.

Donc, ça, c'est avec la logique de l'administration actuelle, c'est-à-dire qu'on va avoir les chercheurs qui sont renvoyés vers le privé parce que, bon, c'est la logique de cette administration qui dit que ce n'est plus à l'État de financer la recherche parce que le privé peut mieux le faire.

Cyril Ploemmen: Oui ben merci beaucoup. Et puis, malgré tout, sur le plan militaire, on voit que si on regarde un peu sur l'aspect plutôt quantitatif on va dire d'investissement, enfin les budgets annuels des États-Unis restent quand même bien supérieurs à ceux de la Chine. J'avais vu, je pense, c'est de l'ordre, on va dire, de 900 milliards d'un côté à 300 milliards de l'autre si j'arrondis et grossis les traits. Puis même, sur le plan quantitatif en termes d'ogives nucléaires, même si la Chine, dans cette optique de rattrapage dans tous les secteurs de la puissance, a cette volonté d'augmenter son nombre d'ogives d'ici 2030 je pense à 1000. Les États-Unis en conservent un nombre beaucoup plus conséquent, etc., donc sur cet angle-là aussi, les États-Unis conservent l'avantage même si on voit que sur le plan annuel, la Chine croit son budget de manière plus conséquente que les États-Unis. Bah ça n'empêche que le gap est tellement élevé entre les deux à la base qu'il va forcément falloir un temps conséquent avant que ce rattrapage ne s'effectue vraiment au niveau de la puissance militaire.

Vincent Bricart: Oui tout à fait. Et, en fait, ce qui est vrai c'est que, aux États-Unis, depuis la première administration de Donald Trump, on est dans une logique de renforcement considérable de la puissance matérielle du pays. Donc, on développe considérablement, on

augmente les budgets de l'armée,... C'est une manière de montrer les muscles, c'est un surnenchérissement parce qu'on considère que le premier point qui fait que les États-Unis sont la première puissance mondiale, c'est le fait que leur armée est la première. Donc, c'est une vision extrêmement matérialiste de la puissance, qui a été poursuivie par Joe Biden malgré tout. Mais par contre, pour la Chine, c'est vrai que les budgets augmentent et qu'il y a un rattrapage mais par contre, ce qu'il faut, c'est relativiser parce que, certes au niveau des budgets les États-Unis restent beaucoup devant mais comme je l'ai dit la Chine son avantage, c'est qu'elle n'est pas déployée à l'international et que l'ensemble de sa puissance militaire est concentrée sur ses côtes. Or, pour les États-Unis, ce n'est pas le cas, ce qui fait que on va dire que pour l'instant, ils sont plus ou moins à égalité dans la zone mais que l'avantage de la Chine, c'est que tout son budget peut être concentré sur la défense d'un territoire qui est beaucoup plus limité. Là où on va avoir de plus en plus de tensions, c'est en mer de Chine parce que c'est une zone cruciale pour le déploiement du commerce mondial et il y a des tensions croissantes avec les voisins de la Chine qui considèrent que ce n'est pas une mer de Chine mais c'est une mer dans laquelle ils ont leurs propres revendications territoriales et où ils souhaitent beaucoup plus avoir le soutien des États-Unis. Même paradoxalement, des anciens ennemis des États-Unis comme le Vietnam qui requiert davantage de déploiement militaire américain pour contrebalancer la puissance chinoise. Il y a aussi la question de Taïwan euh qui risque de poser problème dans le futur parce que ça fait partie des objectifs militaires sur le court et moyen terme de la Chine, c'est-à-dire de récupérer le contrôle de l'île. Alors que les États-Unis depuis de nombreuses années maintenant, ils augmentent l'aide militaire qu'ils fournissent à Taïwan. Reste à voir maintenant avec l'administration actuelle s'ils seront prêts à défendre l'île en cas de situation où la Chine franchirait le pas et essaierait de reprendre le contrôle. Là c'est c'est très incertain parce que ce serait un risque pour les États-Unis de perdre en crédibilité dans la zone auprès des partenaires et d'un autre côté, il y a toute la symbolique de l'administration Trump qui considère que Taïwan profite de la générosité américaine. Donc là, pour l'instant, ils sont un peu dans une situation d'équilibre, c'est-à-dire on fournit toujours une aide militaire à Taïwan mais d'un autre côté, on construit un discours pour dire que Taïwan profite de l'aide américaine.

Cyril Ploemmen: Oui et puis Taïwan a aussi une certaine importance sur le plan technologique parce que c'est un des principaux producteurs de puces à haute technologie et ça, bah, c'est quelque chose qui se retrouve dans énormément de produits technologiques contemporains, donc évidemment potentiellement au-delà de la rhétorique de l'administration

Trump 2, et au-delà de cette perte de crédibilité potentielle si jamais les États-Unis n'intervenaient pas en cas d'incursion militaire chinoise sur Taïwan, il y a aussi cet enjeu technologique parce que je pense que Taïwan reste le premier producteur justement de ces puces et que du coup, cette capacité à produire ces puces reviendrait du coup à la Chine. Même si j'avais discuté justement avec Sébastien Santander, lors d'un entretien, qui disait justement qu'il y avait cette rivalité technologique qui s'observait notamment dans le fait que les États-Unis essayaient, comme on l'a un peu dit, de mettre un embargo sur la Chine pour que les États-Unis et les différents producteurs de puces ne les exportent plus, ou tout du moins les exportent moins, vers la Chine. Mais en parallèle, ça reste un outil technologique conséquent et qui est encore produit de manière considérable à Taïwan et ça pourrait être une perte aussi technologique pour les États-Unis si elle venait à tomber entre les mains de la Chine.

Vincent Bricart: Alors ça pourrait être une perte technologique. Maintenant, il ne faut pas croire que c'est le seul endroit où on produit des puces à l'international. C'est clair que c'est un enjeu important mais il y a d'autres endroits où on en produit, et comme vous l'avez dit, les États-Unis essayent justement de diminuer leur vulnérabilité sur ce plan-là en augmentant par exemple, également, le contrôle sur les autres endroits où on produit des puces notamment. Il y a les Pays-Bas où on produit également des puces et où les États-Unis ont poussé le gouvernement néerlandais à cesser l'exportation de ces puces vers la Chine. Donc, je veux dire, les États-Unis ne concentrent pas tous leurs efforts sur cette thématique uniquement sur Taïwan. Donc, c'est-à-dire que progressivement, on va dire qu'ils se préparent à une situation où il y aurait une pénurie justement parce que, comme je l'ai dit, il y a cette question de savoir est-ce qu'il serait prêt à défendre Taïwan. Et si on peut être totalement honnête, la question peut se poser : est-ce qu'une administration américaine rentrerait vraiment en guerre pour une question de puce ? Si on est honnête pendant 2 secondes, quand on voit l'attitude de cette administration actuelle, on peut considérer que ça ne serait pas suffisant. Maintenant, la question peut se poser de manière inverse : est-ce que ce serait vraiment pour une question de puce que la Chine essaierait de reprendre le contrôle de Taïwan ? Non, c'est pas uniquement ça, c'est pour eux plus toute une question symbolique parce que oui, on a un modèle chinois alternatif qui existe devant les côtes du gouvernement chinois et ça, ça reste un vrai problème pour eux. D'autant plus que la Chine est en train de resserrer la vis, enfin depuis vraiment une dizaine d'années, grâce à la technologie, la Chine resserre le contrôle sur sa population. On l'a également vu à Hong Kong et dans d'autres zones du pays, notamment avec la communauté

musulmane,... Enfin, toutes les contestations sont étouffées. Et Taïwan, même pour les États-Unis, on est toujours sur cette logique d'un pays deux systèmes. Donc, si on suit toujours cette logique, selon la logique du gouvernement chinois, ils doivent reprendre à un moment donné le contrôle sur Taïwan. Donc à un moment la question va vraiment se poser, surtout s'il y a des tensions internes qui risquent d'émerger. Un peu comme ce qui s'est passé avec la Russie, c'est-à-dire que créer un conflit ou en tout cas augmenter les tensions avec le voisin permet d'étouffer les revendications en interne qu'on peut avoir. Hors justement en Chine, qu'est-ce qui se passe ? On a de plus en plus de revendications parce que la Chine atteint, ce qu'on a appelé en Europe, le niveau postmoderne de la société, c'est-à-dire qu'à partir du moment où tout le monde a un travail qui lui rapporte, au bout d'un moment il y a les revendications sociales qui émergent. Hors, en Chine, on voit de plus en plus de personnes qui ont des revendications pour avoir un travail moins pénible, pour vivre davantage et ne pas se faire exploiter. Donc, pour l'instant, le gouvernement chinois arrive à contrôler ça mais si la contestation en interne augmentait, notamment liée aux revendications sociales, ça pourrait se poser. Enfin, Taïwan pourrait être la solution simplement pour le gouvernement.

Cyril Ploemmen: Ok merci. Sur le plan technologique, ça a été aussi déjà un peu abordé en soi, mais peut-être revenir un peu dessus. Quelle est la position du coup des GAFAM par rapport justement à la montée en puissance de ce qu'on pourrait considérer être l'équivalent chinois, c'est-à-dire je pense le nom c'est les BATX ? Comment est-ce que les États-Unis se positionnent par rapport à ça et quelle est la position aussi des GAFAM en tant que tels dans l'économie numérique avec la montée en puissance de ces équivalents chinois ?

Vincent Bricart: Bah déjà, les BATX, leur principal fonds de commerce, encore une fois, c'est le marché interne chinois hein. Je veux dire, on entend souvent des nouvelles sur cette application est l'une des plus importantes du monde et qu'au final, on se rend compte que 9/10e des utilisateurs sont chinois. Donc, les BATX et les GAFAM, on va dire que, en termes de marché, ce sont des équivalents en termes d'ampleur mais c'est pas les mêmes clients et c'est ce qui fait que pour l'instant les GAFAM sont dominants au niveau international même si on voit des alternatives qui existent. Mais la politique des États-Unis, pour l'instant, c'est d'essayer de faire en sorte que leurs partenaires commercent moins avec la Chine. Maintenant, c'est une position qui est compliquée à mettre en place euh je veux dire c'est ce qui motive en fait une partie des droits de douane des États-Unis. C'est l'idée qu'il faut un rééquilibrage des balances commerciales pour que leurs partenaires réorientent l'ensemble de

leur commerce avec les États-Unis et diminuent la place que d'autres marchés, comme la Chine, peuvent avoir et donc ça, c'est la stratégie du gouvernement. Maintenant, est-ce que les GAFAM se sentent réellement menacés par les BATX ? C'est une bonne question, personnellement, je ne pense pas. Je veux dire... Ils surfent tous les deux sur le même type de consommateurs mais ce n'est pas non plus les mêmes biens qu'ils fournissent. Je veux dire... On peut avoir des équivalents ; on a Tencent, Alibaba mais, encore une fois, ça reste pour l'instant du bas de gamme que ces entreprises fournissent. Alors qu'Amazon, bah il y a de plus en plus de gros fournisseurs qui se basent sur la société de Jeff Bezos et ces fournisseurs ne passeraient pas par Alibaba ou Tencent. Par contre, il y a également la question, pour les utilisateurs, du contrôle que la Chine a sur ces géants. C'est-à-dire qu'on sait que toutes les données qui sont utilisées, enfin qui sont collectées par ces entreprises chinoises ben elles peuvent être utilisées indirectement par le gouvernement chinois donc il y a tout ce débat.

Cyril Ploemmen: Il y a eu ça autour de TikTok.

Vincent Bricart: Voilà, il y a ce débat autour de TikTok, des États-Unis de dire : bah non, c'est une application qui sert à espionner. Pareil pour Huawei, c'est un téléphone qui peut être utilisé pour espionner. Mais c'est aussi une stratégie du gouvernement américain de dire : attention, vous mettez en danger vos infrastructures critiques et regardez, nous, on supprime les utilisations là-dessus. Donc ils peuvent utiliser des pressions pour pousser leurs alliés à moins investir dans ces géants du numérique chinois, et on l'a vu que ça avait marché, notamment pour la 5G. Notamment le Royaume-Uni qui avait fait un contrat avec Huawei pour moderniser toute son infrastructure avec la 5G et qu'au final, ils ont fait totalement marche arrière. Donc ils ont cette capacité à influencer leurs alliés et à créer un discours alarmiste qui marche, qui n'est pas forcément totalement infondé, hein, sur les risques d'espionnage, mais où eux-mêmes... Voilà, on ne parle pas beaucoup non plus de la capacité que le gouvernement américain a à obtenir des informations de ses entreprises vis-à-vis des alliés. Tout simplement, encore une fois, on peut reprendre l'exemple de Microsoft Word, je veux dire... Même au sein d'un gouvernement, on utilise ces applications. Donc ces entreprises, si jamais on avait un gouvernement américain qui franchissait des limites, il pourrait totalement dire : bah fournissez-moi des informations, et vous n'avez pas le choix si vous voulez continuer à bénéficier d'un service, d'un avantage fiscal sur notre marché.

Cyril Ploemmen: Ok. Donc, en gros, la différence, c'est que si les BATX arrivent à toucher

un public conséquent, il reste essentiellement interne à la Chine. Donc ça a quand même une certaine ampleur parce que, bah, inévitablement, c'est 1,3 milliard d'habitants mais, pour autant, les GAFAM ont une capacité à s'internationaliser qui est beaucoup plus grande et à toucher des marchés extérieurs.

Vincent Bricart: Et aussi, le gouvernement américain crée cette logique de méfiez-vous des Chinois, méfiez-vous des applications chinoises ou alors, quand il n'y arrive pas, ils arrivent à imposer à des entreprises de revendre... Enfin en tout cas, à se scinder comme on le voit avec TikTok. Mais TikTok, c'est un peu bizarre ce qui se passe pour l'instant parce qu'à la base, Trump avait créé toute une politique pour pousser TikTok à revendre sa partie internationale et on voit qu'il a fait machine arrière parce que l'application, apparemment, est utile pour diffuser toutes ses informations, toute sa politique. Donc vu qu'il est très lié avec les réseaux sociaux, c'est pas mal pour lui. Maintenant, voilà, on sait qu'ils ont ce pouvoir, encore une fois avec l'idée, comme je l'ai dit, avec le dollar, l'idée de bah si vous voulez avoir accès au marché américain, bah vous faites comme on vous le dit.

Cyril Ploemmen: Ok. Merci beaucoup. Au niveau de la puissance militaire, je pense que, par rapport à la première question à laquelle j'avais pensé, on y a déjà répondu au final. Une deuxième question peut-être, c'est : comment est-ce que vous évaluez l'évolution de la stratégie militaire américaine, notamment au travers du pivot asiatique ? Il y a une réelle volonté de la part des États-Unis de contenir la puissance chinoise sur ces terres, on va dire. Donc comment est-ce que ça a évolué et est-ce que cette stratégie du pivot asiatique fonctionne réellement ou est-ce qu'elle est plutôt lacunaire ?

Vincent Bricart: Mais en fait, ce qu'il faut savoir, c'est que depuis les années 2000, il y a une part grandissante d'intellectuels qui disent : il faut se concentrer sur la Chine et globalement, tout le monde est d'accord là-dessus. C'est le seul point sur lequel démocrates et républicains sont d'accord. L'idée qu'il faut se concentrer sur l'Asie, se concentrer sur la montée en puissance de la Chine. Mais la manière de le faire a été différente. Donc déjà, George Bush avait essayé d'initier un pivot asiatique mais les attentats du 11 septembre ont fait qu'il a dû se reconcentrer sur la lutte contre le terrorisme et la Chine est passée au second plan. Obama, lui, qui avait grandi à Hawaï, avait une notion un peu plus poussée sur les enjeux liés au Pacifique et donc, du coup, c'est lui qui a initié cette réorientation et sa stratégie, lui, c'était via la création de méga blocs économiques, le TPP. Donc de méga blocs économiques, donc

on avait le TTIP pour le libre-échange entre les États-Unis et l'Union européenne et le TPP pour les États-Unis et une grande partie des économies d'Asie qui excluait la Chine. Et donc, ce traité, il avait été mis en place et c'était cette logique selon laquelle, bah voilà, on va maintenir notre domination. D'une part économique, en faisant en sorte que, un peu comme on l'a fait avec les Européens, ben nos entreprises se déploient dans cette zone et donc, du coup, on crée une domination dans les économies locales qui fait qu'on limite l'augmentation de l'influence de la Chine, mais également c'était politique, donc avec le déploiement, le renouvellement des alliances et du déploiement militaire dans la zone et ça, c'était passé par un renforcement de la coopération avec le Japon, avec la Corée du Sud, avec Taïwan et aussi avec l'Inde. L'Inde, c'est un peu le partenaire central que chaque président essaie d'avoir de son côté.

Alors, Trump est arrivé et lui, il y avait une logique qui était différente. Donc, il était totalement opposé aux partenariats commerciaux parce qu'il considérait que ça allait à l'encontre des intérêts américains. Donc, il a fait péter tous ses accords, ce qui fait qu'en contrepartie, la Chine a mis en place sa propre zone de libre-échange avec ses partenaires et, paradoxalement, Trump, lui, a créé, enfin a créé ou relancé de nouvelles alliances dans la zone. Donc, la stratégie de Trump, ça a été de renforcer les alliances en poussant les partenaires à investir davantage dans leur défense, mais également en ayant un ton beaucoup plus ferme vis-à-vis de la politique chinoise dans la zone. Là où on avait une forme d'ambivalence sous Obama, avec la première administration Trump, on était beaucoup plus ferme. Encore une fois, c'est cette notion, cette vision matérielle de la puissance, cette idée qu'il faut davantage se déployer dans la zone.

Sous Biden, on a eu un peu des deux. C'est-à-dire qu'il n'a pas remis en cause la politique de Trump et lui-même a continué à avancer avec le QUAD, avec une autre alliance je sais plus comment elle s'appelle, mais en gros voilà... C'est toujours cette idée qu'on essaie de se reconcentrer sur cette zone, de lutter contre l'influence chinoise en imposant des sanctions, en lançant les guerres commerciales, etc., et on est dans cette continuité avec la nouvelle administration Trump.

Le problème qui se passe, c'est que les États-Unis, depuis Obama, n'arrivent pas à se concentrer pleinement sur cette zone parce qu'il y a deux points. Déjà, il y a la Russie. Donc sous Obama, qu'est-ce qui s'est passé en 2014 ? On a eu la première crise avec l'Ukraine, avec la Crimée, qui a fait que, alors que les Américains étaient totalement dans un processus de

désengagement vis-à-vis de l'Union européenne et de la défense du continent, ils ont dû se reconcentrer sur cette zone et réaugmenter les sanctions contre la Russie.

Sous l'administration Trump, on a eu une nouvelle tentative de se reconcentrer sur l'Asie et de rétablir de bonnes relations avec la Russie, mais on l'a vu ce que ça a donné. Avec Biden, Biden, dans un premier temps, lui aussi a essayé d'apaiser les tensions. Il y avait eu un sommet entre États-Unis et Russie en Suisse, justement en vue de normaliser cette relation pour se reconcentrer sur l'Asie et encore une fois, nouvelle guerre en Ukraine, beaucoup plus importante, et aujourd'hui, qu'est-ce que l'administration Trump essaie de faire ? Elle essaie de se désengager de ce conflit parce qu'elle considère que l'Europe, c'est secondaire et le premier point sur lequel il faut se concentrer, c'est la Chine.

Le deuxième point sur lequel les États-Unis, au final, sont obligés chaque fois de se reconcentrer, c'est le Moyen-Orient. Obama, lui aussi, a essayé de se désengager du Moyen-Orient. Donc il a mis fin à la guerre en Irak, donc c'est-à-dire le déploiement des États-Unis en Irak, et au final, qu'est-ce qui s'est passé ? On a eu l'État islamique qui a fait qu'ils n'ont pas su ne plus se concentrer sur cette zone. Trump, lui, a essayé de mettre en place une politique où on termine la question avec l'État islamique, on essaie d'étouffer la question palestinienne... Mais on a vu, sous Biden, que, encore une fois, les questions ont réémergé. Euh ah oui, et j'oublie la question de l'Iran. La solution pour Obama vis-à-vis de l'Iran, c'était de créer un accord, donc l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, qui visait, on va dire, à régulariser la coopération ou la relation entre les deux, et qui a été cassé, encore une fois, par Trump, qui considère que les accords internationaux, euh voilà, c'est bidon. Donc, lui, c'est l'idée qu'on exerce une pression maximale vis-à-vis de l'Iran et on voit que cette pression maximale, elle allait loin. Comme par exemple le meurtre, enfin l'assassinat ciblé du général Soleimani en Irak par les États-Unis, comme si c'était un vulgaire terroriste et pas simplement un représentant d'une puissance étrangère. Donc, et ça, c'était juste avant le Covid, donc c'était encore dans cette idée de pression maximale vis-à-vis de l'Iran.

Là, avec la nouvelle administration, on est plus dans une logique différente. C'est-à-dire qu'on essaie d'obtenir un nouvel accord avec les Iraniens, encore une fois parce qu'on essaie de se désengager du Moyen-Orient pour se concentrer sur l'Asie. Donc, au final, c'est quelque chose qui est constant vraiment depuis la fin de la guerre froide, c'est que les États-Unis essaient de se concentrer sur l'Asie parce qu'on considère que c'est la zone la plus dynamique en termes économiques et où il y a le plus grand rival, mais, au final, on a, à chaque fois, des

éléments au niveau international qui font qu'on n'arrive pas à se concentrer pleinement. Mais toute la politique étrangère des États-Unis doit vraiment se comprendre sur cette volonté de se concentrer sur, comme vous l'avez dit, le pivot asiatique, mais voilà, avec plus ou moins de succès.

Cyril Ploemmen: Oui, le fait d'avoir autant d'alliances, d'avoir une capacité militaire à se projeter, c'est peut-être aussi un peu un retour de bâton. C'est que ça les oblige aussi à bien des égards à s'investir dans des conflits dans lesquels ils n'en auraient pas spécialement l'envie a priori, mais parce que ça touche de près ou de loin à des partenaires importants sur le plan militaire, il y a une obligation d'investissement quand même de la part des États-Unis pour éviter ensuite d'être décredibilisés si jamais ils avaient décidé de ne pas intervenir.

Vincent Bricart: Oui, tout à fait. Maintenant attention que ça, cette vision, c'est surtout la vision on va dire traditionnelle. Donc, c'est une vision avant Trump 2.0, c'est-à-dire que pour l'administration Biden, Obama et même un petit peu Trump numéro 1, il y avait en effet cette idée qu'il y a une responsabilité. Maintenant, on est beaucoup plus dans cette logique de désengagement total des autres fronts, c'est-à-dire que là on considère vraiment qu'il y a un vrai danger avec la Chine, qu'il y a cette crainte en fait du côté des États-Unis qu'ils deviennent une puissance secondaire. Donc ça, c'est ce qui explique, par exemple, le retrait des États-Unis d'Afghanistan. La débâcle à laquelle on a assisté sous Biden, ça, ça a également été initiée par Trump qui a essayé de faire un accord avec les talibans. Au final, Biden a continué à négocier mais de manière un peu plus molle et au final, ça conduit à la chute du gouvernement mais, encore une fois, parce qu'il y a cette idée qu'on se désengage progressivement totalement des autres chantiers parce que, comme vous l'avez dit, au final, il y a cette idée qu'ils sont trop déployés à l'international et qu'il faut se reconcentrer vers le principal adversaire, qui est la Chine.

Cyril Ploemmen: Oui et puis la guerre en Irak par exemple est un échec pour les États-Unis et aussi c'est un échec qui aura été très coûteux pour les États-Unis sur bien des aspects et ce traumatisme justifie aussi certainement cette volonté de se recentrer sur la Chine parce que c'est la deuxième puissance et c'est celle-là qui risque de rivaliser et que s'ils commencent à éparpiller leurs forces partout...

Vincent Bricart: En fait, le cas de l'Irak est extrêmement intéressant d'un point de vue de la politique étrangère américaine parce que ça a montré les limites de l'interventionnisme, l'interventionnisme direct militaire. Donc on a toujours une grande militarisation de la politique étrangère des États-Unis mais, comme vous l'avez dit, la guerre en Irak a tellement été un échec. Enfin, ça a été un succès, c'est-à-dire qu'ils ont gagné la guerre contre le gouvernement mais la guerre d'occupation a été un échec total et ça a montré les limites de la puissance américaine. Donc c'est-à-dire qu'eux-mêmes se pensaient peut-être un peu omnipotents. Or, ils ont eu une crise de moyens et une crise de légitimité, c'est-à-dire qu'eux-mêmes peut-être ont pensé à un moment qu'ils étaient les garants de la stabilité de l'ordre international et qu'ils pouvaient édifier les démocraties dans le monde. Or, ils se sont rendu compte que ce n'était plus le cas et après la guerre en Irak, on va dire que tous les Faucons du côté républicain ont perdu toute crédibilité. Donc, les républicains traditionnels, comme George Bush mais comme allez euh comment il s'appelait le vice-président de... Dick Cheney... donc il y avait Dick Cheney qui était l'un des derniers républicains traditionnels, qui s'est fait totalement éjecter par Trump des instances républicaines et là, maintenant, c'est vraiment une logique très isolationniste qui s'est mise en place dans le parti républicain. Mais également du côté démocrate parce que Obama, lui-même, avait cette idée qu'il faut se désengager des conflits mais, lui-même, restait quand même impliqué dans beaucoup d'interventions internationales. Il est intervenu en Libye, il a soutenu l'Ukraine avec la situation qui s'est passée là-bas et avec Trump, c'était cette idée de les Américains ne comprenaient plus ce qu'ils faisaient à l'international, on ne comprend plus la logique du déploiement des États-Unis. Donc du coup, même avec Biden, il y a cette idée de on se désengage progressivement du monde pour se reconcentrer vers ce qui compte le plus, c'est-à-dire la rivalité avec la Chine. Maintenant, encore une fois, on l'a vu avec l'Ukraine, ils n'ont pas pu le faire comme ils le souhaitaient mais en tout cas, l'Irak c'est vraiment le point de bascule dans la politique étrangère américaine. C'est l'idée que le militaire ne peut pas tout résoudre. En tout cas, ça a décrédibilisé les interventions armées et on est passé à une logique de soutien indirect ou de frappes à distance mais plus de guerre sur le terrain parce que ça a perdu toute légitimité dans la politique américaine.

Cyril Ploemmen: Ok. Une avant-dernière question peut-être qui touche cette fois-ci un peu à la question de la puissance douce donc ce *soft power* en s'intéressant peut-être à la question de la puissance américaine mais du coup, sous l'administration Trump 2.0. Vous l'avez dit, la question de l'Irak, de la guerre menée en Afghanistan, des différentes pratiques qui ont été

menées par les États-Unis notamment au Moyen-Orient, en Afrique du Nord ou encore en Asie centrale ont eu un réel impact aussi sur l'image des États-Unis à l'international, aussi par les différentes pratiques de torture de la part des États-Unis à Guantanamo, Abou Graïb. Autant d'éléments qui ont contribué à affecter considérablement l'image des États-Unis et leur légitimité internationale et donc à affecter aussi leur *soft power*. Même si on voit qu'ils ont encore une capacité de projection et d'attraction par leur industrie cinématographique, par la culture populaire américaine etc. Pour autant, Trump, déjà dans le domaine économique par la question des droits de douane et donc de cette guerre commerciale qu'il mène tout azimut, même s'il commence à rétro pédaler alors que, à l'inverse, la Chine, elle, appelle plutôt à la coopération, au dialogue et au respect mutuel entre les différentes parties, la question de la censure dans le domaine académique, les positions aussi très très dures à l'égard de Gaza, ou même la volonté de se désengager de toute une série d'organisations internationales, de conventions, de mettre fin à la politique d'aide au développement,... Tout ça, au final, est-ce que ça ne joue pas encore un peu plus en la défaveur du *soft power* américain ? Et si oui, à quel point ? Maintenant c'est un peu compliqué de répondre parce qu'on est en plein dedans évidemment donc c'est difficile d'avoir du recul...

Vincent Bricart: Oui alors ça joue en défaveur du *soft power* traditionnel américain mais ça ne joue pas en défaveur du *soft power* général des États-Unis. Pourquoi ? Parce que, en fait, ce qui est en train de se mettre en place aujourd'hui, c'est une nouvelle forme de *soft power*, une nouvelle vision de la puissance. En fait, l'Amérique, pour l'instant, est en reconfiguration au niveau de sa puissance, et chaque chose qu'elle fait a un impact au niveau international mais est-ce qu'on peut parler d'affaiblissement du *soft power* ? Je ne pense pas parce que, au final, c'est une nouvelle forme d'influence. Le modèle international que met en avant Trump, c'est le souverainisme, le protectionnisme et le nationalisme et il pousse les États à suivre son modèle donc c'est une forme différente de *soft power* et c'est ça qui nous fait parfois dire qu'on a un affaiblissement du *soft power* américain. Non, on n'a pas d'affaiblissement. On a un changement de nature de celui-ci et on voit que ça marche, c'est-à-dire que les nationalismes grandissent à travers le monde. On a de plus en plus de politiques protectionnistes et l'Europe, concrètement, est de plus en plus seule dans sa position traditionnelle et même au-delà de ça, certes on peut dire que les États-Unis ont mauvaise réputation chez une partie des leaders traditionnels européens mais c'est pas le cas de tous les Européens. Les Européens ne sont pas uniformes et on a une part grandissante de leaders populistes qui sont pro-Trump. On a Meloni, il y a Orban mais pas seulement, il y a les partis

d'extrême droite et même de droite conservatrice qui se retrouvent dans certaines idées de l'administration Trump. Toutes les politiques, par exemple, anti-woke de Trump, même si la grande majorité de la classe politique est contre la manière dont ça se fait, ils ne sont pas totalement contre le message derrière lequel il y a. En fait, comme vous l'avez dit, ils ont un *soft power* culturel avec Hollywood qui est extrêmement important et tous les débats de société qui se passent aux États-Unis, au final, finissent par arriver à l'international, en Europe. Que ce soit les débats positifs ou négatifs, il suffit de regarder les débats liés à Metoo, à Black Lives Matter, maintenant au final c'est lié au financement de l'université. En fait, les États-Unis sont omniprésents dans les médias. Il ne se passe pas une seule journée sans qu'on parle de ce qui se passe aux États-Unis, sans qu'on ait un film américain qui montre le modèle américain. Donc, au final, le *soft power* américain, il reste toujours omnipotent. On a tendance à rejeter certains éléments de la société américaine peut-être mais il n'empêche que ça fait vivre le débat de société alors que, pour ce qui est de la Chine, certes la Chine construit un autre discours où elle essaie de se présenter comme défenseuse du multilatéralisme, de la coopération, etc., il n'empêche que ce n'est pas pour ça que ça marche forcément avec tout le monde. Il suffit de regarder la première administration Trump. Au final, on a eu une énorme opportunité pour un rapprochement entre les États-Unis et la Chine dans la défense du multilatéralisme et au final c'était juste des effets d'annonce. On a dit : « bah oui on va coopérer » et au final, il n'y a rien qui s'est passé. Pourquoi ? Parce qu'au niveau des Européens, ça reste principalement les États-Unis envers et contre tout. Et encore une fois, beaucoup d'États ne sont pas naïfs, c'est-à-dire qu'on sait que si la Chine essaie de se présenter comme défenseuse du multilatéralisme et de la coopération, c'est simplement parce que c'est un multiplicateur de puissance pour elle et ça beaucoup d'États en sont conscients, des États du Nord comme des États du Sud. En fait, le problème de la Chine, c'est qu'elle essaie de reprendre le modèle qui a été instauré par les États-Unis et les États occidentaux mais sans le changer, c'est-à-dire qu'elle essaie d'augmenter sa place et son influence dans les organisations multilatérales traditionnelles. Or, justement, les Occidentaux sont en train de démolir ces institutions, notamment par exemple l'Organisation mondiale du commerce. La Chine a une plus grande influence dedans, qu'est-ce que les Américains font ? Ils bloquent l'institution. L'ONU, la Chine a de plus en plus d'influence dedans, qu'est-ce que font les Américains ? Ils se retirent de plus en plus d'agences. Et, à l'inverse, elle a peut-être créé une ou deux institutions multilatérales mais elle n'a pas créé de vrais modèles alternatifs. C'est-à-dire qu'il y a des organisations qui se créent comme par exemple le système de coopération de Shanghai, il y a les BRICS mais c'est plus des organisations pour s'opposer au

modèle occidental, s'opposer à certaines politiques américaines, plutôt que des modèles pour se mettre d'accord ensemble. Il suffit simplement de voir la disparité des États qui sont présents. On a l'Inde qui est une démocratie. Bon c'est pas la démocratie à l'occidentale mais ça reste une démocratie malgré tout. On a le Brésil et de l'autre côté on a la Chine et la Russie qui sont des régimes autoritaires, aussi l'Iran et l'Arabie saoudite. Enfin, c'est aussi un autre élément qui montre que ces organisations n'évoluaient plus donc du coup, qu'est-ce qu'on fait pour les relancer ? Ben on augmente les membres mais au final, ils ne sont toujours pas mis d'accord pour créer une monnaie commune, on n'a pas des accords de coopération, de libre-échange,... On a eu la banque d'investissement des BRICS qui, au final, c'était juste une banque chinoise d'investissement pour les routes de la soie concrètement mais on n'a pas vraiment de vrais modèles alternatifs du multilatéralisme pour la Chine. Par contre, là où la Chine devient séduisante, c'est qu'elle propose un modèle alternatif de société où on développe un régime autoritaire centralisé avec un développement technologique hyper poussé. Donc c'est là où il y a vraiment un vrai enjeu de débat. En termes de modèle entre les États-Unis, l'Union européenne et la Chine, c'est que la Chine présente un nouveau modèle de fonctionnement de l'État qui fonctionne et qu'elle peut même vendre. Vous voyez ce qui se passe aux États-Unis ? Vous voyez ce qui se passe en Europe ? Nous, on a un système qui est stable et c'est malheureux à dire mais si on regarde par exemple au niveau de l'économie, les économistes et les banques, les investisseurs, qu'est-ce qu'ils veulent ? Ils veulent des systèmes qui sont stables. Donc, c'est là où il peut y avoir un vrai danger à ce niveau-là.

Cyril Ploemmen: Oui parce qu'il y a une stabilité politique évidemment qu'on peut moins retrouver aux États-Unis puisque tous les 4 ans il y a les élections et il y a des élections aussi à mi-mandat qui peuvent aussi...

Vincent Bricart: C'est ça. Avant, les États-Unis pouvaient être considérés comme une puissance stable. Il y avait des rebondissements au niveau de la politique internationale mais on va dire qu'ils ne cherchaient pas à déconstruire le système économique international. Ils promouvaient un système international tout en étant pleinement conscients qu'ils faisaient des exceptions pour eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils mettaient en avant par exemple la bonne gouvernance, la transparence et le non-protectionnisme tout en finançant eux-mêmes leurs propres entreprises avec des aides d'État parce qu'il y a toujours eu ce discours deux poids deux mesures. Maintenant, ce qu'ils font c'est qu'ils essaient vraiment de... enfin on a une politique qui vise à décrédibiliser, à déconstruire tout ce qu'ils ont contribué à mettre en place

parce qu'ils sont conscients que la Chine gagne en influence dedans.

Cyril Ploemmen: Ok merci beaucoup. Une dernière question peut-être qui touche plus du coup au cœur de mon travail même si tout est au cœur du travail mais je vais dire si je m'intéresse aussi à la question de la puissance des deux côtés, c'est aussi pour après, dans un deuxième temps, dans le cadre de mon travail, pouvoir essayer de voir comment se structure du coup la répartition de la puissance sur la scène internationale. Est-ce qu'on peut toujours parler de monde unipolaire ou plutôt de monde multipolaire. Bon dans la littérature j'ai vu qu'il y a un peu de tout. Mon cadre théorique fait que je me limite vraiment à la question de la polarité donc unipolaire ou multipolaire, il y a la question de la bipolarité mais ce qui structure beaucoup la littérature, c'est surtout soit l'unipolarité du monde soit sa multipolarité et là, je vois qu'il y a énormément de débats. Certains comme Sebastian Santander parlent plutôt de multipolarité émergente ou de tendance multipolaire. D'autres auteurs parlent d'unipolarité mais d'une unipolarité atténuée en ciblant une forme de multipolarité sectorielle pour le domaine économique. Est-ce que vous, vous avez l'impression qu'on assiste tout de même à une transition de l'ordre international qui tire vers le multipolarisme? Ou est-ce que les États-Unis malgré tout et malgré que la Chine se développe technologiquement de manière conséquente, qu'il y a un rattrapage économique qui se fait quand même progressivement et qu'elle développe aussi ses capacités militaires même s'il y a encore un gap entre les deux et aussi au niveau de son *soft power*, il y a un gap avec la puissance américaine, est-ce que pour autant, par son développement technologique, par son développement économique, militaire dans une moindre mesure par rapport aux États-Unis mais aussi par sa puissance démographique, est-ce qu'on peut considérer aujourd'hui la Chine comme une puissance capable de rivaliser avec les États-Unis au point de faire émerger un ordre international où on aurait une structuration de la puissance qui ne serait plus centrée autour d'un seul pôle?

Vincent Bricart: Alors déjà, si la Chine n'était pas capable de rivaliser avec les États-Unis, ceux-ci n'en feraient pas une fixette sur elle. Donc, pour moi, j'ai un peu une position entre les deux, c'est-à-dire que, pour moi, on est dans un monde qui est multipolaire avec une puissance dominante. C'est-à-dire qu'on ne peut pas parler de monde unipolaire quand on regarde la puissance qu'ont certains États et quand on voit, comme le professeur Santander l'a dit, l'émergence de nouveaux pôles. Mais pour l'instant, on peut quand même dire que, malgré tout, les États-Unis restent au devant de la scène mais il y a une contestation de cette

domination. Donc, pour moi, on est plus dans un monde multipolaire, mais multipolaire voudrait dire qu'ils sont sur un pied d'égalité. Or non. Ils ne sont pas sur un pied d'égalité et le problème que j'ai peut-être avec cette notion de pôle, c'est qu'on part sur l'idée que l'État reste le seul acteur central au niveau des relations internationales. Or, ce n'est plus le cas. On voit aujourd'hui qu'il y a des acteurs de plus en plus importants au niveau international comme, simplement, vous l'avez dit, les GAFAM qui ont une influence considérable, qui ne sont pas entièrement soumis à un gouvernement, qui ont leurs propres intérêts. Ce serait ne pas prendre en compte les organisations régionales comme l'Union européenne, ce n'est pas prendre en compte les acteurs transnationaux comme des ONG, les organisations multilatérales,... Donc moi, je n'aime pas vraiment cette idée de monde multipolaire, enfin de pôles. Donc, si on doit vraiment caractériser selon la notion de l'État qui reste au centre des relations internationales, pour moi, on est dans un monde multipolaire avec une puissance dominante en son cœur mais concrètement, on ne peut plus parler vraiment de ça quand on voit la structure du monde aujourd'hui. Enfin, on ne peut pas parler non plus de monde apolaire donc c'est vraiment très compliqué de donner une vraie réponse là-dessus.

Cyril Ploemmen: Il y avait un auteur qui... J'avais lu l'article et vu que mon approche théorique de base qui cadre mon travail, c'est l'approche réaliste, enfin néoréaliste offensive, puisque la base de cette approche est cette idée de quête de la puissance qui est au cœur des préoccupations des États. Mais du coup, j'ai établi quand même une section, on va dire une sous-section un peu critique de l'approche, parce qu'effectivement, il y a plein d'autres auteurs qui abordent la question plutôt de multipolarité sans socle ou d'apolarité, de non-polarité ou même de multiplicité. Cette approche, du coup, c'est un peu un entre-deux entre la vision de pôles de puissance qui fait corps avec l'approche réaliste et la vision stato-centrée des choses et cette idée d'apolarité. C'est-à-dire qu'il part du principe qu'il y a encore des pôles de puissance mais que ceux-ci sont de moins en moins influents par l'émergence de toute une série d'acteurs qui n'est plus l'acteur État. Donc cette approche, je crois, c'est un peu une approche d'entre-deux qui permettrait de nuancer l'idée qu'il n'y aurait juste plus de pôle parce qu'il y aurait tellement d'acteurs en jeu qu'au final, on ne pourrait plus arriver à délimiter des pôles de puissance, et l'approche plutôt réaliste qui, elle, part du principe que l'acteur, c'est l'État, c'est lui qui décide, et que si la puissance se structure à l'international, c'est autour de lui.

Vincent Bricart: Mais il y a toujours cette tendance de vouloir expliquer le système tel qu'il

est et à mettre tout dans des cases pour faciliter la compréhension de ce à quoi on assiste. Or, justement, je pense que là, on est dans une situation où on ne peut pas passer à côté de tous les éléments secondaires pour comprendre comment fonctionnent les relations de pouvoir à l'international. Donc, clairement, c'est difficile. C'est une question qui pourrait faire l'objet d'une thèse en même temps euh mais bon, si on revient sur le cœur de votre travail au niveau de la Chine, on pourrait parler d'une puissance dominante émergente en termes de l'influence qu'elle essaie de gagner. Parce qu'il faut bien se rendre compte que, par exemple, les États-Unis sont devenus un acteur majeur international parce que il y a eu un événement international qui a fait qu'ils ont déployé leur puissance internationale. Là, pour l'instant, la Chine ne l'a pas fait parce qu'il n'y a pas encore eu d'événements qui l'ont poussé à se déployer au niveau international mais ça pourrait arriver. Je veux dire, si elle devait totalement, mais ça, ça reste vraiment dans la prospective, l'hypothèse, assumer un rôle plus puissant au niveau international, elle aurait les moyens de le faire. Elle aurait clairement les moyens de faire un peu comme les États-Unis l'ont fait après la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire changer totalement leur politique pour assumer une stature beaucoup plus importante en termes de rôle politique à travers le monde.

Cyril Ploemmen: Donc, vous rentrez un peu dans cette idée qu'on est passé d'un monde, pour reprendre la typologie de Barry Buzan, où il y avait d'un côté une superpuissance et X grandes puissances, à un monde où, si on garde cette vision stato-centrée, il y aurait une superpuissance, les États-Unis, une superpuissance potentiellement émergente qui est la Chine, et puis X grandes puissances.

Vincent Bricart: C'est ça. Oui parce que c'est clair que si on compare avec le reste du monde, il n'y a aucune autre puissance qui arrive à la cheville des deux autres. Pourquoi ? Parce que, si on prend le cas de la Russie, la Russie est peut-être une grande puissance militaire mais ça reste pas une puissance économique majeure. L'Union européenne est une grande puissance économique mais ça reste pas une grande puissance militaire. Donc, c'est ce qui fait qu'ils n'arrivent pas encore à la cheville, et l'Inde est un peu entre les deux. Et le Brésil est traversé par tellement de crises que ça reste plus une puissance émergente qu'une puissance majeure.

Cyril Ploemmen: Merci beaucoup.

Vincent Bricart: Pas de souci.

Cyril Ploemmen: On arrive à la conclusion de ce travail... enfin... de cet entretien donc merci beaucoup pour le temps que vous m'avez accordé.

Vincent Bricart: Ben c'était avec plaisir.

Formulaire attestant du consentement de Vincent Bricart quant à l'utilisation des informations récoltées dans le strict cadre de ce travail.



Formulaire d'information et de consentement RGPD pour un travail de fin d'étude

Sujet du TFE: Les Etats-Unis face à la construction de la puissance chinoise, d'un monde unipolaire à un monde multipolaire ?

Ce formulaire d'information et de consentement RGPD présente une description de l'étude et des traitements de données à caractère personnel qui y sont associés.

Nous vous demandons de lire attentivement ce document. Si vous êtes d'accord de prendre part à cette étude, vous devrez signer ce document. Une copie datée de ce document vous sera remise. Après avoir donné votre consentement à participer, vous resterez libre de vous retirer de cette étude à tout moment, sans qu'aucune justification ne soit nécessaire.

Si vous avez d'autres questions ou préoccupations concernant le projet ou vos données à caractère personnel, ou si vous souhaitez retirer votre participation, vous êtes libre de contacter le ou les responsables du projet de recherche à tout moment au moyen des coordonnées figurant ci-dessous.

Responsable(s) du projet de recherche

Le promoteur de ce travail de fin d'étude est : Liridon Lika, Liridon.Lika@uliege.be

L'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude est : Ploemmen Cyril, Cyril.Ploemmen@student.uliege.be,
Master en science politique, à finalité Relations Internationales.

Description de l'étude

Cette étude a pour but de voir comment se structure l'ordre international au regard de l'érosion (relative) de la puissance américaine et de la montée en puissance d'autres Etats comme la Chine. L'idée est, sur la base d'un cadre théorique réaliste et au travers d'une *literature review* et d'entretiens semi-directifs, de voir si les Etats-Unis disposent toujours des caractéristiques matérielles et immatérielles de la puissance et si la Chine a réussi à atteindre les caractéristiques de la puissance. Si oui, la question est de voir s'il y a une équivalence ou non entre les deux Etats afin de voir si l'ordre international a évolué d'unipolaire à multipolaire ou non. Partant, et n'ayant pas de consensus sur la question, le travail s'intéresse aux différents points de vue sur la question (unipolaire, unipolarité atténuée, multipolarité sectorielle, tendance multipolaire, multipolarité sans socle – la question de l'apolarité est abordée à la marge puisque cette approche sort du cadre réaliste)

Cette étude sera menée, sauf prolongation, jusqu'à la fin de l'année académique 2024-2025.

Protection des données à caractère personnel

Le ou les responsables du projet prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, conformément au *Règlement général sur la protection des données* (RGPD – UE 2016/679) et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel

1. Qui est le responsable du traitement ?

Le Responsable du Traitement est l'Université de Liège, dont le siège est établi Place du 20-Août, 7, B- 4000 Liège, Belgique.

2. Quelles seront les données collectées ?

Les données récoltées sont : principalement qualitatives.

3. *À quelle(s) fin(s) ces données seront-elles récoltées ?*

Les données à caractère personnel récoltées dans le cadre de cette étude serviront à la réalisation du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Elles pourraient, éventuellement, aussi servir à la publication de ce travail de fin d'étude ou d'articles issus de cette recherche, à la présentation de conférences ou de cours en lien avec cette recherche, et à la réalisation de toute activité permettant la diffusion des résultats scientifique de cette recherche. Votre anonymat sera garanti dans les résultats et lors de toute activité de diffusion de ceux-ci.

4. *Combien de temps et par qui ces données seront-elles conservées ?*

Les données à caractère personnel récoltées seront conservées jusqu'à la réalisation et la validation par le jury du travail de fin d'étude présenté ci-dessus. Le cas échéant, la conservation de ces données pourrait être allongée de quelques mois afin de permettre les autres finalités exposées au point 3.

Ces données seront exclusivement conservées par l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude, sous la direction de son promoteur.

5. *Comment les données seront-elles collectées et protégées durant l'étude ?*

- Étape 1 : Avant que l'entretien ne commence, il sera demandé à l'interviewé.e de confirmer son accord quant à l'entretien. De cette manière, iel bénéficie d'un droit de rétractation total. Si iel confirme verbalement ce qu'iel a communiqué par écrit (en cas d'acceptation), alors l'entretien commence en étant enregistré afin de permettre une récolte de données optimisée. Si iel refuse à être enregistré.e, une alternative est proposée (prise de note). Le fichier avec les informations sur la personne concernée est séparé du contenu des réponses et est conservé uniquement sur une clé USB.
- Étape 2 : traitement des réponses au travers d'une retranscription littérale (en cas d'enregistrement). Le fichier avec les informations sur la personne de contact est ensuite supprimé pour plus de sécurité.
- Étape 3 : rédaction du TFE au moyen des réponses fournies.

6. *Ces données seront-elles rendues anonymes ou pseudo-anonymes ?*

Les données récoltées sont, a priori, ni anonymisées, ni pseudonymisées. Sauf si l'interviewé.e exprime une demande allant dans ce sens.

7. *Qui pourra consulter et utiliser ces données ?*

Seuls l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude présenté plus haut, son promoteur et éventuellement les membres du jury de mémoire (pour validation de la démarche scientifique) auront accès à ces données à caractère personnel.

8. *Ces données seront-elles transférées hors de l'Université ?*

Non, ces données ne feront l'objet d'aucun transfert ni traitement auprès de tiers.

9. *Sur quelle base légale ces données seront-elles récoltées et traitées ?*

La collecte et l'utilisation de vos données à caractère personnel se fondent sur la mission d'intérêt public de l'Université (RGPD, Art. 6.1.e) et, pour les données particulières, sur la nécessité de traiter ces données à des fins de recherche scientifique (RGPD, Art. 9.2.j).

10. *Quels sont les droits dont dispose la personne dont les données sont utilisées ?*

Comme le prévoit le RGPD (Art. 15 à 23), chaque personne concernée par le traitement de données peut, en justifiant de son identité, exercer une série de droits :

- obtenir, sans frais, une copie des données à caractère personnel la concernant faisant l'objet d'un traitement dans le cadre de la présente étude et, le cas échéant, toute information disponible sur leur finalité, leur origine et leur destination;
- obtenir, sans frais, la rectification de toute donnée à caractère personnel inexacte la concernant ainsi que d'obtenir que les données incomplètes soient complétées ;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, l'effacement de données à caractère personnel la concernant;
- obtenir, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, la limitation du traitement de données à caractère personnel la concernant;
- s'opposer, sous réserve des conditions prévues par la réglementation et sans frais, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données à caractère personnel la concernant ;
- introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>, contact@apd-gha.be).

11. Comment exercer ces droits ?

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la protection des données de l'Université, soit par courrier électronique (dpo@uliege.be), soit par lettre datée et signée à l'adresse suivante :

Université de Liège
M. le Délégué à la protection des données,
Bât. B9 Cellule "GDPR",
Quartier Village 3,
Boulevard de Colonster 2,
4000 Liège, Belgique.

Coûts, rémunération et dédommagements

Aucun frais direct lié à votre participation à l'étude ne peut vous être imputé. De même, aucune rémunération ou compensation financière, sous quelle que forme que ce soit, ne vous sera octroyée en échange de votre participation à cette étude.

Retrait du consentement à participer à l'étude

Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation à ce projet de recherche, veuillez en informer l'étudiant réalisant ce travail de fin d'étude et/ou son Promoteur, dont les noms figurent sur la première page de ce document. Ce retrait peut se faire à tout moment, sans qu'une justification ne doive être fournie. Sachez néanmoins que les traitements déjà réalisés sur la base de vos données personnelles ne seront pas remis en cause.

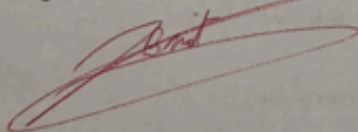
Par ailleurs, les données déjà collectées ne seront pas effacées si cette suppression rendait impossible ou entravait sérieusement la réalisation du projet de recherche. Vous en seriez alors averti.

Questions sur le projet de recherche

Toutes les questions relatives à cette recherche peuvent être adressées à l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

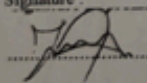
Je déclare avoir lu et compris les 4 pages de ce présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire signé par les personnes responsables du projet. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet et ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles j'ai reçu une réponse satisfaisante. Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Nom et prénom : BRICART VINCENT
Date : 25/04/25
Signature :



Nous déclarons être responsables du déroulement du présent projet de recherche. Nous nous engageons à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Nom et prénom du Promoteur : Liridon Lika
Date : 10/03/2025
Signature :



Nom et prénom de l'étudiant réalisant le travail de fin d'étude : Cyril Ploemmen
Date : 10/03/2025.

